

[Jusqu'à l'exil le livre commence par l'arrivée de Jean Tréjean à Digne et le portrait de Mgr Myriel est l'objet d'un retour en arrière]

Dans les °premiers° jours du mois d'octobre 1815, une heure environ avant le coucher du soleil, un homme qui voyageait à pied entra dans la petite ville de D. Les rares habitants qui se trouvaient en ce moment à leurs fenêtres ou sur le seuil de leurs maisons le regardaient passer avec une sorte d'inquiétude. Il était difficile de rencontrer un passant d'un aspect plus sinistre et plus misérable. C'était un homme de moyenne taille, trapu et robuste, dans la force de l'âge. Il pouvait avoir quarante-six ou quarante-huit ans. Une casquette à visière de cuir rabattue cachait en partie son visage rouge et ruisselant de sueur. Sa chemise de grosse toile jaune, rattachée au col par une petite ancre d'argent, laissait voir sa poitrine velue; il avait une cravate tordue en corde, un pantalon de coutil bleu, blanc à un genou, troué à l'autre, une vieille blouse grise en haillons, un sac de soldat fort plein, bien bouclé et tout neuf, à la main un énorme bâton °noueux°, les pieds nus, la tête tondu et la barbe longue.

Personne ne le connaissait. Ce n'était évidemment qu'un passant. D'où venait-il? Du midi. Car il faisait son entrée dans D. par la même rue qui sept mois auparavant avait vu passer l'empereur Napoléon allant de Cannes à

Paris. Cet homme avait dû marcher tout le jour. Il paraissait très fatigué. Des femmes de l'ancien Bourg qui est au bas de la ville l'avaient vu s'arrêter sous les arbres du boulevard Gassendi et boire à la fontaine qui est à l'extrémité de la promenade. Il fallait qu'il eût bien soif, car des enfants qui le suivaient le virent encore s'arrêter et boire deux cents pas plus loin, à la fontaine de la place du Marché.

Arrivé au coin de la rue Poichevert, il tourna à gauche et se dirigea vers la mairie. Il y entra, puis sortit un quart d'heure après. Un gendarme était assis près de la porte sur le banc de pierre où le général Cambronne monta le 4 mars pour lire à la foule effarée des habitants de D. la proclamation du golfe Juan. L'homme ôta sa casquette et salua profondément le gendarme.

Le gendarme, sans répondre à son salut, le regarda avec attention, le suivit quelque temps des yeux, puis entra dans la maison de ville.

Il y avait alors à D. une belle auberge à l'enseigne de la Croix-de-Colbas. Cette auberge était tenue par un nommé Jacquin Labarre, homme considéré dans le pays pour sa parenté °avec un autre Labarre, qui tenait à Grenoble° l'auberge des Trois-Dauphins et qui avait servi dans les guides. Lors du débarquement de l'empereur, beaucoup de bruits avaient couru dans le pays sur cette auberge des Trois-Dauphins. On contait que le général Bertrand, déguisé en roulier, y avait fait de fréquents voyages au mois de janvier, et qu'il y avait distribué des croix d'honneur et des poignées de napoléons. La réalité est que Napoléon, entré dans Grenoble, avait refusé de se loger à l'hôtel de la préfecture; il avait remercié le maire en disant: Je vais chez un brave homme que je connais, et

il était allé aux Trois-Dauphins. Cette gloire du Labarre de Grenoble se reflétait jusque sur le Labarre de la Croix-de-Colbas. On disait de lui dans la ville: c'est le cousin du guide de l'Empereur.

L'homme se dirigea vers cette auberge, qui est la meilleure du pays. Il entra dans la cuisine, qui s'ouvre de plain-pied sur la rue. Tous les fourneaux étaient allumés; un grand feu flambait gaîment dans la cheminée. L'hôte, qui était en même temps le chef, allait de lâtre aux casseroles, fort occupé et surveillant un excellent dîner destiné à des rouliers qu'on entendait rire et causer à grand bruit dans une salle voisine. Quiconque a voyagé sait que personne ne fait meilleure chère que les rouliers. Une marmotte grasse flanquée de perdrix blanches et de coqs de bruyère tournait sur une broche devant le feu; sur les fourneaux cuisaient deux grosses carpes du lac de Lauzet et une truite du lac d'Alloz.

L'hôte, entendant la porte s'ouvrir et entrer un nouveau venu, dit sans lever les yeux de ses fourneaux: – Que veut monsieur?

– Manger et coucher, dit l'homme.

– Rien de plus facile, reprit l'hôte. En ce moment il tourna la tête, embrassa d'un coup d'œil tout l'ensemble du voyageur, et ajouta: ... en payant.

L'homme tira une grosse bourse de cuir de la poche de sa blouse et répondit:

– J'ai de l'argent.

– En ce cas on est à vous, dit l'hôte.

L'homme alla s'asseoir sur une escabelle basse près du feu. D. est dans la montagne. Les soirées d'octobre y sont froides.

Cependant, tout en allant et venant, l'homme considérait le voyageur.

– Dîne-t-on bientôt? dit l'homme.

– Tout à l'heure, dit l'hôte.

Pendant que le nouveau venu se chauffait, le dos tourné, le digne aubergiste Jacquin Labarre déchira le coin d'un vieux journal qui traînait dans un coin. Sur la marge blanche il écrivit une ligne ou deux, plia sans cacheter et remit ce chiffon de papier à un enfant qui paraissait lui servir tout à la fois de marmiton et de laquais. L'aubergiste dit un mot à l'oreille du marmiton, et l'enfant partit en courant dans la direction de la mairie.

Le voyageur n'avait rien vu de tout cela.

Il demanda encore une fois: – Dîne-t-on bientôt?

– Tout à l'heure, dit l'hôte.

L'enfant revint. Il rapportait le papier. L'hôte le déplia avec empressement, comme quelqu'un qui attend une réponse. Il hocha la tête, et resta un moment pensif. Enfin il fit un pas vers le voyageur qui semblait plongé dans une profonde rêverie.

– Monsieur, dit-il, je ne puis vous recevoir.

L'homme leva vivement la tête. – Comment! avez-vous peur que je ne paye pas? voulez-vous que je paye d'avance? J'ai de l'argent, vous dis-je !

– Ce n'est pas cela.

– Quoi donc?

– Vous avez de l'argent...

– Oui, dit l'homme.

– Et moi, dit l'hôte, je n'ai pas de chambre.

L'homme reprit tranquillement: – Mettez-moi à l'écurie.

– Je ne puis.

– Pourquoi?

– Les chevaux prennent toute la place.

– Eh bien, reparti l'homme, un coin dans le grenier. Une botte de paille. Nous verrons cela après dîner.

– Je ne puis vous donner à dîner.

Cette déclaration, faite d'un ton poli, mais ferme, parut grave à l'étranger. Il se leva.

– Ah bah! mais je meurs de faim, moi, j'ai marché dès le soleil levé. Je paye. Je veux manger.

– Je n'ai rien, dit l'hôte.

L'homme éclata de rire.

– Rien! et °tout cela°?

– Tout cela m'est retenu.

– Par qui?

– Par ces messieurs les rouliers.

– Combien sont-ils?

– Douze.

– Il y a là à manger pour vingt.

– Ils ont tout retenu et tout payé d'avance.

L'homme se rassit et dit sans hausser la voix: – Je suis à l'auberge, j'ai faim, et je reste.

L'hôte alors se pencha à son oreille, et lui dit d'un ton qui le fit tressaillir: – Allez-vous en.

Le voyageur était courbé en cet instant et poussait quelques braises dans le feu avec le bout ferré de son bâton, il se retourna vivement, et comme il ouvrait la bouche pour répliquer, l'hôte le regarda fixement et ajouta toujours à voix basse: – Tenez, assez de palabres comme cela. Voulez-vous que je vous dise votre nom? Vous vous appelez Jean Tréjean. Voulez-vous que je vous dise qui vous êtes? En vous voyant entrer, je me suis douté de

quelque chose, j'ai envoyé à la mairie, et voici ce qu'on m'a répondu. Savez-vous lire?

En parlant ainsi il tendait au voyageur, tout déplié, le papier qui venait de voyager de l'auberge à la mairie et de la mairie à l'auberge. L'homme y jeta un regard. L'aubergiste reprit après un silence:

– J'ai l'habitude d'être poli avec tout le monde. Allez-vous-en.

L'homme baissa la tête, ramassa le sac qu'il avait déposé à terre, et s'en alla.

Il prit la grande rue. Il marchait devant lui au hasard, rasant de près les maisons, comme un homme humilié et triste. Il ne se retourna pas pour regarder derrière lui. S'il s'était retourné, il aurait vu l'aubergiste de la Croix-de-Colbas sur le seuil de sa porte, entouré de tous les °voyageurs° de son auberge et de tous les passants de la rue, parlant vivement et le désignant du doigt, et aux regards de défiance et d'effroi du groupe, il aurait deviné qu'avant peu son arrivée serait l'événement de toute la ville.

Il ne vit rien de tout cela. Les gens accablés ne regardent pas derrière eux. Ils ne savent que trop que le mauvais sort les suit.

Il chemina ainsi quelque temps, marchant toujours, allant à l'aventure par des rues qu'il ne connaissait pas, oubliant sa fatigue, comme cela arrive dans la tristesse. Tout à coup il sentit vivement la faim. La nuit tombait. Il regarda autour de lui pour voir s'il ne découvrirait pas quelque gîte.

La belle hôtellerie s'était fermée pour lui, il cherchait quelque cabaret bien humble, quelque bouge bien °pauvre°.

Précisément une lumière s'allumait au bout de la rue; une branche de pin, pendue à une potence en fer, se dessinait sur le ciel blanc du crépuscule. Il y alla.

C'était en effet un cabaret. Le cabaret qui est dans la rue de Chaffaut.

On entre dans ce cabaret, qui est aussi une espèce d'auberge, par deux portes. L'une donne sur la rue, l'autre s'ouvre sur une petite cour pleine de fumier.

Le voyageur n'osa pas entrer par la porte de la rue. Il se glissa dans la cour, s'arrêta encore, puis leva timidement le loquet et poussa la porte.

– Qui va là, dit le maître ?

– Quelqu'un qui voudrait souper et coucher.

– C'est bon. Entrez.

Il entra. Tous les gens attablés se retournèrent. La lampe l'éclairait d'un côté, le feu de l'autre. On l'examina quelque temps pendant qu'il défaisait son sac.

L'hôte lui dit: – Voilà du feu. Le souper cuit dans la marmite. Venez vous chauffer, camarade.

Il alla s'asseoir près de lâtre. Il allongea devant le feu ses pieds meurtris par la fatigue; une bonne odeur sortait de la marmite. Tout ce qu'on pouvait distinguer de son visage sous sa casquette baissée prit une vague expression de bien-être mêlée à cette autre expression si poignante que donne l'habitude de la souffrance.

Cependant un des hommes attablés était un poissonnier qui, avant d'entrer au cabaret de la rue de Chaffaut, était allé mettre son cheval à l'écurie chez Labarre. Le hasard faisait que le matin même il avait rencontré cet étranger de mauvaise °mine°, cheminant entre Bras d'Asse et... (j'ai oublié le nom. Je crois que c'est Escoublon). L'homme, qui paraissait déjà très

fatigué, lui avait demandé de le prendre en croupe, à quoi le poissonnier n'avait répondu qu'en doublant le pas. Ce poissonnier faisait partie une demi-heure auparavant du groupe que pérorait Jacquin Labarre, et lui-même avait raconté sa °désagréable° rencontre du matin aux gens de la Croix-de-Colbas. Il fit de sa place au cabaretier un signe imperceptible. Le cabaretier vint à lui. Ils échangèrent quelques paroles à voix basse. L'homme était retombé dans sa rêverie.

Le cabaretier revint à la cheminée, posa brusquement sa main sur l'épaule de l'homme, et lui dit:

– Tu vas t'en aller d'ici.

L'étranger leva la tête et répondit avec douceur : – Ah! vous savez...?

– Oui.

– On m'a renvoyé de l'autre auberge.

– Et l'on te chasse de celle-ci.

– Où voulez-vous que j'aille?

– Ailleurs.

L'homme baissa la tête, prit son bâton et son sac, et s'en alla.

Il passa devant la prison. A la porte pendait une chaîne de fer attachée à une cloche. Il sonna.

Un guichet s'ouvrit.

– Monsieur le guichetier, dit-il en ôtant respectueusement sa casquette, voudriez-vous bien m'ouvrir et me loger pour cette nuit?

Une voix répondit:

– Une prison n'est pas une auberge. Faites-vous arrêter. Je vous ouvrirai.

Le guichet se referma.

Il se remit à marcher.

Il entra dans une petite rue où il y a beaucoup de jardins. Quelques-uns ne sont enclos que de haies, ce qui égaye la rue. Parmi ces jardins et ces haies, il vit une petite maison d'un seul étage dont la fenêtre était éclairée. Il regarda par cette vitre comme il avait fait pour le cabaret. C'était une grande chambre blanchie à la chaux, avec un lit et un berceau dans un coin, quelques chaises de bois et un fusil à deux coups accroché au mur. Une table était servie au milieu de la chambre. La lampe de cuivre éclairait la nappe de grosse toile blanche, le broc d'étain plein de vin et la soupière brune qui fumait. A cette table était assis un homme d'une quarantaine d'années, à la figure joyeuse et ouverte, qui faisait sauter un petit enfant sur ses genoux. Près de lui une femme, toute jeune, allaitait un autre enfant. Le père riait, l'enfant riait, la mère souriait.

L'étranger resta un moment rêveur devant ce spectacle doux et calmant. Que se passait-il en lui? lui seul eût pu le dire. Il est probable qu'il pensa que cette maison heureuse serait hospitalière, et que là où il voyait tant de bonheur il trouverait peut-être un peu de pitié.

Il frappa au carreau un petit coup très faible.

Il entendit la femme qui disait: – Mon ami, il me semble qu'on frappe.

– Non, répondit le père.

Il frappa un second coup.

Le mari se leva, prit la lampe, et alla à la porte qu'il ouvrit.

– Monsieur, dit le voyageur, pardon. En payant, pourriez-vous me donner une assiettée de soupe et une place dans ce hangar qui est là dans le jardin? Dites, pourriez-vous? En payant.

-Qui êtes-vous, demanda le maître du logis ?

L'homme répondit: – J'arrive de Puy-Moisson. J'ai marché toute la journée. J'ai fait douze lieues. Pourriez-vous? En payant.

– Je ne refuserais pas, dit le paysan, de loger quelqu'un de bien qui payerait. Mais pourquoi n'allez-vous pas à l'auberge.

– Il n'y a pas de place.

– Bah! pas possible. Ce n'est pas jour de foire ni de marché. Etes-vous allé chez Labarre?

– Oui.

– Eh bien?

L'homme répondit avec embarras: – Je ne sais pas, il ne m'a pas reçu.

– Etes-vous allé chez chose, de la rue de Chaffaut?

L'embarras de °l'étranger° croissait ; il balbutia:

– Il ne m'a pas reçu non plus.

Le visage du paysan prit une expression de défiance, il regarda le nouveau venu de la tête aux pieds, et tout à coup il s'écria avec une °sorte de frémissement°:

– Est-ce que vous seriez l'homme?...

Puis il fit trois pas en arrière, posa la lampe sur la table, décrocha son fusil du mur et + revint à la porte et dit:

– Va-t'en !

– Par grâce, reprit l'homme, un verre d'eau.

– Un coup de fusil! dit le paysan.

Puis il referma la porte violemment, et l'homme l'entendit tirer deux gros verrous.

La nuit était alors tout à fait venue. Le vent froid des Alpes soufflait. A la lueur des étoiles, l'étranger aperçut dans un des petits jardins qui bordent la rue une sorte de

hutte qui lui parut maçonnée en mottes de gazon. Il franchit résolument une barrière de bois et se trouva dans le jardin. Il s'approcha de la hutte; elle avait pour porte une étroite ouverture très basse et elle ressemblait à ces constructions que les cantonniers se bâtissent au bord des routes. Il pensa sans doute que c'était le logis d'un cantonnier en effet; il souffrait du froid et de la faim; il s'était résigné à la faim, mais c'était du moins là un abri contre le froid. Ces sortes de logis ne sont habituellement pas occupés la nuit. Il se coucha à plat ventre et se glissa dans la hutte. Il y faisait chaud, et il y trouva un assez bon lit de paille. Il resta un moment étendu sur ce lit, sans pouvoir faire un mouvement tant il était fatigué. Puis, comme son sac le gênait sur son dos et que c'était d'ailleurs un oreiller tout trouvé, il se mit à déboucler une des courroies. En ce moment un grondement formidable se fit entendre. Il leva les yeux. La tête d'un dogue énorme se dessinait dans l'ombre à l'ouverture de la hutte.

C'était la niche d'un chien.

Il était lui-même vigoureux et redoutable; il s'arma de son bâton, il se fit de son sac un bouclier, et sortit de la niche comme il put.

Il sortit également du jardin, mais à reculons, obligé, pour tenir le dogue en respect, d'avoir recours à cette manœuvre que les maîtres en ce genre d'escrime appellent la rose couverte.

Quand il eut repassé la barrière et qu'il se retrouva dans la rue, seul, sans gîte, sans toit, sans abri, chassé même de ce lit de paille et de cette niche misérable, il se laissa tomber plutôt qu'il ne s'assit sur une pierre, et un passant qui traversait l'entendit s'écrier: – Je ne suis pas même un chien!

Bientôt il se releva et se remit à marcher. Il voulut sortir de la ville, espérant trouver quelque arbre ou quelque meule de blé dans les champs, et s'y abriter. Mais comme il ne connaissait pas les rues, au lieu de sortir de la ville il y resta. Il parvint ainsi à la préfecture, puis au séminaire. En passant devant la cathédrale, il montra le poing à l'église.

Il y a au coin de cette place une imprimerie. C'est là que furent imprimées pour la première fois les proclamations de l'empereur et de la garde impériale à l'armée apportées de l'île d'Elbe et dictées par Napoléon lui-même.

Epuisé de fatigue et n'espérant plus rien, il se coucha sur le banc de pierre qui est à la porte de cette imprimerie.

Une vieille femme sortait de l'église en ce moment. Elle vit cet homme étendu dans l'ombre.

– Que faites-vous là, mon ami, dit-elle ?

Il répondit durement et avec colère: – Vous le voyez, bonne femme, je me couche.

La bonne femme, bien digne de ce nom en effet, était madame la marquise de R.

– Sur ce banc? reprit-elle.

– J'ai eu pendant quinze ans un matelas de bois, dit l'homme, j'ai aujourd'hui un matelas de pierre.

– Vous avez été soldat?

– Oui, bonne femme. Soldat.

– Pourquoi n'allez-vous pas à l'auberge?

– Parce que je n'ai pas d'argent.

– Hélas, dit madame de R., je n'ai dans ma bourse que quatre sous.

– Donnez toujours.

L'homme prit les quatre sous. Madame de R. continua: – Vous ne pouvez vous loger avec si peu dans une auberge. Avez-vous essayé pourtant? Il est impossible que vous passiez ainsi la nuit. Vous devez avoir froid et faim. On aurait pu vous loger une nuit par charité.

– J'ai frappé à toutes les portes.

– Eh bien?

– Partout on m'a chassé.

La "bonne femme" prit le bras de l'homme et lui montra de l'autre côté de la place une petite maison basse à côté de l'évêché.

– Vous avez, reprit-elle, frappé à toutes les portes?

– Oui.

– Avez-vous frappé à celle-là?

– Non.

– Frappez-y.

Et elle reprit son chemin.

A l'époque où nous nous sommes reportés, M. Charles-François-Bienvenu de M.— était évêque de D. C'était un vieillard d'environ soixante-quinze ans, qui occupait le siège de D. depuis 1806. Il n'est peut-être pas inutile d'indiquer ici les bruits et les propos qui avaient couru sur son compte au moment où il était arrivé dans le diocèse. Vrai ou faux, ce qu'on a dit des hommes tient souvent autant de place dans leur vie et surtout dans leur destinée que ce qu'ils ont fait. M. de M. était fils d'un conseiller au parlement d'Aix. On contait de lui que son père le destinant à hériter de sa charge, l'avait marié de fort bonne heure, à dix-huit ou vingt ans, suivant un usage assez répandu dans les familles parlementaires. M. de M. nonobstant ce mariage, avait beaucoup fait parler de lui. Il était bien fait de sa personne, élégant, gracieux, spirituel; toute la première partie de sa vie avait été donnée au monde et aux galanteries. La révolution survint, les événements se précipitèrent, les familles parlementaires décimées, chassées, traquées, se dispersèrent. M. de M. partit en Italie. Sa femme y mourut d'une maladie de poitrine dont elle était atteinte depuis longtemps. Que se passa-t-il ensuite dans la °destinée° de M. de M. ? L'écroulement de l'ancienne société française, la chute de sa propre famille, les effrayants spectacles de 93, firent-ils germer en lui des

idées de renoncement et de solitude? Fut-il, °au milieu d'une° de ces affections qui occupaient sa vie, subitement atteint dans l'ombre d'un de ces coups mystérieux et terribles qui viennent quelquefois renverser, en le frappant au cœur, l'homme que les catastrophes publiques n'ébranleraient pas en le frappant dans son existence et dans sa fortune? Nul ne pouvait le dire; tout ce qu'on savait, c'est que, lorsqu'il revint d'Italie, il était prêtre.

En 1804, il était curé de B. Il était déjà vieux, et vivait dans une retraite profonde. L'empereur entendit parler de lui et le nomma évêque de D.

[*ibid. en addition et copie Juliette, f° 33 : réfection d'un original manquant* : ° M. de M. devait subir le sort de tout nouveau venu dans une petite ville où il y a beaucoup de bouches qui parlent et fort peu de têtes qui pensent. Il devait le subir, quoiqu'il fût évêque et parce qu'il était évêque. Mais, après tout, les propos auxquels on mêlait son nom n'étaient peut-être que des propos; du bruit, des mots, des paroles; moins que des paroles, des palabres, comme dit l'énergique langue du midi.

Quoi qu'il en fût, après neuf ans d'épiscopat et de résidence à D, tous ces racontages, sujets de conversation qui occupent dans le premier moment les petites villes et les petites gens, étaient tombés dans un oubli profond. Personne n'eût osé en parler, personne n'eût même osé s'en souvenir.

M. de M. était arrivé à Digne accompagné d'une vieille fille qui était sa sœur et qui avait dix ans de moins que lui, Mademoiselle Sylvania.

Ils avaient pour tout domestique une servante du même âge que mademoiselle Sylvania, laquelle, après avoir été la servante de M. le Curé, prenait maintenant le

double titre de femme de chambre de mademoiselle et femme de charge de monseigneur.

A son arrivée, on installa M. de M. en son palais épiscopal avec les honneurs voulus par les décrets impériaux qui classent l'évêque immédiatement après le maréchal de camp. Le maire et le président lui firent la première visite et lui de son côté fit la première visite au général et au préfet.°] Ces deux choses faites, la ville attendit son évêque à l'œuvre.

Le palais épiscopal de D. était attenant à l'hôpital.

Le palais épiscopal était un bel hôtel bâti en pierre par monseigneur Henri Puget, docteur en théologie de la faculté de Paris, abbé de Simore, lequel était évêque de D. en 1712. C'était un vrai logis seigneurial. Tout y avait un grand aspect, les appartements de l'évêque, les salons, les antichambres, la cour d'honneur, fort grande avec promenoirs à arcades, les jardins plantés de magnifiques arbres. Dans la salle à manger qui était au rez-de-chaussée et °s'ouvrait° sur les jardins, monseigneur Henri Puget avait donné à dîner à messeigneurs Charles Brûlard de Genlis, archevêque-prince d'Embrun, Antoine de Mesgrigny, capucin, évêque de Grasse, Philippe de Vendôme, grand prieur de France, abbé de Saint-Honoré de Lérins, François de Berton de Grillon, évêque-baron de Vence, César de Sabran de Forcalquier, évêque-seigneur de Glandève, et Jean Soanen, prêtre de l'oratoire, prédicateur ordinaire du roi, évêque-seigneur de Senez. Les portraits de ces sept personnages décoraient cette salle, et cette date 29 juillet 1714, y était gravée en lettres d'or sur une table de marbre blanc.

L'hôpital était une maison étroite et basse à un seul étage avec un petit jardin.

Le lendemain de son installation, l'évêque fit venir le directeur et visita l'hôpital. La visite terminée, il fit prier le directeur de l'hôpital de vouloir bien °venir° jusque chez lui.

– Monsieur le directeur de l'hôpital, lui dit-il, combien avez-vous de malades?

– Vingt-six, monseigneur.

– C'est ce que j'avais compté, dit l'évêque.

– Les lits sont bien serrés les uns contre les autres.

– C'est ce que j'avais remarqué.

– Les salles ne sont que des chambres, et l'air s'y renouvelle difficilement.

– C'est ce qui me semble.

– Et puis, quand il y a un rayon de soleil, le jardin est bien petit pour les convalescents.

– C'est ce que je me disais.

– Dans les épidémies, nous avons eu cette année le typhus, nous avons eu une suette miliaire il y a deux ans, cent malades quelquefois; nous ne savons que faire.

– C'est la pensée qui m'était venue.

– Que voulez-vous, monseigneur? dit le directeur, il faut se résigner.

Cette conversation avait lieu dans la salle à manger-galerie du rez-de-chaussée.

L'évêque garda un moment le silence, puis il se tourna brusquement vers le directeur de l'hôpital.

– Monsieur, dit-il, combien pensez-vous qu'il tiendrait de lits dans cette salle?

– La salle à manger de monseigneur? s'écria le directeur stupéfait.

L'évêque parcourait la salle du regard et semblait y faire avec les yeux des mesures et des calculs. – Il y

tiendrait bien vingt lits! dit-il comme se parlant à lui-même, puis élevant la voix: – Tenez, monsieur le directeur de l'hôpital, je vais vous dire. Il y a évidemment une erreur. Vous êtes vingt-six personnes dans cinq ou six petites chambres. Nous sommes trois ici, et nous avons place pour soixante. Il y a erreur, c'est tout simple. Vous avez mon logis, et j'ai le vôtre. Rendez-moi ma maison. C'est ici chez vous.

Le lendemain les vingt-six pauvres malades étaient dans le palais de l'évêque et l'évêque était à l'hôpital.

M. de M. n'avait aucun bien personnel, sa famille ayant été ruinée par la révolution. Sa sœur touchait une rente viagère de cinq cents francs qui [+/] au presbytère suffisait à sa dépense personnelle. M. de M. recevait de l'état, comme évêque, un traitement de quinze mille francs. Dans la semaine qui suivit son installation M. de M. détermina l'emploi de cette somme une fois pour toutes de la manière suivante. Nous transcrivons ici une note écrite de sa main.

« Note pour régler les dépenses de ma maison.

« [++++++ livres/

« Pour le petit séminaire – quatre mille livres.

« Congrégation de la mission – deux cents livres.

« Pour les lazaristes de Montdidier – cent livres.

« Séminaire des missions étrangères à Paris – six cents livres.

« Congrégation du Saint-Esprit – cent cinquante livres.

« Etablissements religieux de la Terre-Sainte – deux cent livres.

« Sociétés de charité maternelle – trois cents livres.

« Oeuvre pour l'amélioration des prisons – trois cents livres.

« Oeuvre pour le soulagement et la délivrance des prisonniers – cinq cents livres.

« Grenier d'abondance des Hautes-Alpes – cent livres.

« Congrégation des dames de D., de Manosque et de Sisteron pour l'enseignement gratuit des filles pauvres – quinze cents livres.

« Pour les pauvres – six mille livres.

« Ma dépense personnelle – mille livres.

« Total: quinze mille livres. »

Pendant tout le temps qu'il occupa le siège de D. M. de M. ne changea presque rien à cet arrangement. Il appelait cela avoir réglé les dépenses de sa maison.

Cet arrangement fut accepté avec une soumission absolue par mademoiselle Sylvania. Pour cette sainte fille, M. de M. était tout à la fois son frère et son évêque, son ami selon la nature et son supérieur selon la religion. Quand il parlait, elle s'inclinait; quand il agissait, elle adhérait. La servante seule, madame Marthe, murmura un peu. M. l'évêque ne s'était réservé que mille livres, ce qui, joint à la rente de mademoiselle Sylvania, faisait quinze cents francs par an. Avec ces quinze cents francs, ces deux vieilles femmes et ce vieillard vivaient.

Trois mois après son arrivée, le conseil municipal lui vota une somme annuelle de trois mille francs pour frais de carrosse et de tournées.

Ceci réjouit fort madame Marthe . – Bon, dit-elle à mademoiselle Sylvania, Monseigneur a commencé par les autres, mais il faudra bien qu'il finisse par lui-même. Il a

réglé toutes ses charités. Voilà trois mille livres pour nous. Nous allons être un peu moins gênées.

Le soir même, l'évêque écrivit et remit à sa sœur une note ainsi conçue:

« Frais de carrosse et de tournées.

« Au petit séminaire de Forcalquier quinze cents livres

« Pour donner du bouillon de viande aux pauvres malades de l'hôpital cinq cents livres.

« Pour la société de charité maternelle d'Aix – cinquante livres.

« Pour la société de charité maternelle de Draguignan – cinquante livres.

« Pour les enfants trouvés – quatre cent cinquante livres.

« Pour les orphelins – quatre cent cinquante livres.

« Total : trois mille livres. »

Au bout de peu de temps, les aumônes affluèrent. Riches et pauvres venaient frapper à la porte de M. de M., les uns venant chercher l'aumône que les autres venaient y déposer. L'évêque en moins d'un an devint le trésorier de toutes les charités et le caissier de toutes les misères. Des sommes considérables passaient par ses mains, mais rien ne put faire qu'il changeât quelque chose à son genre de vie et qu'il ajoutât le moindre superflu à son nécessaire.

La maison qu'il habitait se composait, nous l'avons dit, d'un rez-de-chaussée et d'un seul étage: trois pièces au rez-de-chaussée, trois chambres au premier, au-dessus un grenier. Derrière la maison un jardin d'un quart d'arpent. Les deux femmes occupaient le premier. L'évêque logeait en bas. La première pièce, qui s'ouvrait sur la rue, lui

servait de salle à manger, la deuxième, de chambre à coucher, la troisième d'oratoire. On ne pouvait sortir de cet oratoire sans passer par la chambre à coucher, ni sortir de la chambre à coucher sans passer par la salle à manger. Dans l'oratoire, au fond, il y avait une alcôve fermée avec un lit pour le cas d'hospitalité. L'évêque offrait ce lit aux curés de campagne que des affaires ou les besoins de leur paroisse amenaient à D.

La pharmacie de l'hôpital, petit bâtiment ajouté à la maison et pris sur le jardin, avait été transformée en cuisine et en cellier.

L'évêque, pour avoir converti son carrosse en aumônes, n'en faisait pas moins ses tournées. C'est un diocèse fatigant que celui de D. Il a fort peu de plaines, beaucoup de montagnes, presque pas de routes, trente et une cures, quarante et un vicariats et deux cent quatre-vingt-cinq succursales. Visiter tout cela, c'est une affaire. L'évêque en venait à bout. Il allait à pied quand c'était dans le voisinage, en carriole dans la plaine, en cacolet dans la montagne. Les deux vieilles femmes l'accompagnaient. Un jour, il arriva à Senez, qui est une ancienne ville épiscopale, monté sur un âne. Sa bourse, fort à sec dans ce moment, ne lui avait pas permis d'autre équipage. Le maire de la ville vint le recevoir et le regardait descendre de son âne avec des yeux scandalisés. – Monsieur le maire, dit l'évêque, je vois ce qui vous scandalise; vous trouvez que c'est bien de l'orgueil à un pauvre prêtre de monter une monture qui a été celle de Jésus-Christ. Je ne l'ai fait par vanité, je vous assure, mais par nécessité.

Un moment après il ajouta avec douceur

– Ne méprisons rien ni personne, pas même les ânes. L'empereur fait son entrée dans les villes monté sur un cheval, le pape sur une mule, Dieu sur un âne.

Il avait dans l'occasion une raillerie douce qui contenait presque toujours une leçon ou un avertissement. Un jour un jeune vicaire vint à D. et prêcha dans la cathédrale. Il fut assez éloquent. Le sujet de son sermon était la charité. Il invita les riches à donner aux pauvres afin d'éviter l'enfer dont il fit une peinture affreuse et de gagner le paradis qu'il fit désirable et charmant. Il y avait dans l'auditoire un riche marchand retiré nommé M. Géborel, qui avait gagné un demi-million à fabriquer de gros draps, des serges, des cadis et des gasquets. De sa vie M. Géborel n'avait fait l'aumône à un pauvre. A partir de ce sermon, on remarqua qu'il donnait tous les dimanches un sou à la vieille mendicante du portail de la cathédrale. Un jour l'évêque le vit faisant sa charité et dit à sa sœur avec un sourire: – Voilà monsieur Géborel qui achète pour un sou de paradis.

Dans ses tournées il était simple et doux, et prêchait moins qu'il ne causait. Il n'allait jamais chercher bien loin ses raisonnements et ses modèles. Aux habitants d'un pays il citait °l'exemple° du pays voisin. Dans les cantons où l'on était dur pour les pauvres, il disait: – Voyez les gens de Briançon. Ils ont donné aux pauvres, aux veuves et aux orphelins le droit de faire faucher leurs prairies trois jours avant tous les autres. °Ils leur rebâtissent gratuitement° leurs maisons quand elles tombent. Dans les villages âpres au gain et à la moisson, il disait: – Voyez ceux d'Embrun. Si un père de famille, au temps de la moisson, a ses fils à l'armée et ses filles en service à la ville, et qu'il soit malade et empêché, le curé le

recommande au prône, et le dimanche, après la messe, tous les gens du village, hommes, femmes, enfants, vont dans le champ du pauvre homme lui faire sa récolte, et lui rapportent paille et grain dans son grenier. – Aux familles divisées par des questions d'argent et d'héritage, il disait: – Voyez les montagnards de °Devolny°, contrée si sauvage qu'on n'y entend pas le rossignol une fois en cinquante ans. Eh bien, quand le père meurt dans une famille, les garçons s'en vont chercher fortune, et laissent le bien aux filles, afin qu'elles puissent trouver un mari. – °Aux cantons° qui ont le goût des procès et qui se ruinent en papier timbré, il disait: – Voyez ces bons paysans de la vallée de Queyras. Ils sont là trois mille âmes. Mon Dieu! c'est comme une petite république. On n'y connaît ni le juge, ni l'huissier. Le maire fait tout. Il répartit l'impôt, taxe chacun en conscience, juge les querelles, partage les patrimoines, rend des sentences et on lui obéit, parce que c'est un homme juste parmi des hommes simples. – Aux villages où il ne trouvait pas de maître d'école, il citait encore ceux de Queyras: – Savez-vous comment ils font, disait-il ? Comme un petit pays de douze ou quinze feux ne peut pas toujours nourrir un magister, ils ont des maîtres d'école payés par toute la vallée qui parcourent les villages, passant huit jours dans celui-ci, dix dans celui-là, et enseignant. °Ces° magisters vont aux foires où je les ai vus. On les reconnaît à des plumes à écrire qu'ils portent dans la ganse de leur chapeau. Ceux qui n'enseignent qu'à lire ont une plume ; ceux qui enseignent la lecture et le calcul ont deux plumes; ceux qui enseignent la lecture, le calcul et le latin ont trois plumes. Ceux-là sont de grands savants. Mais quelle honte d'être ignorants! Faites comme les gens de Queyras.

Il parlait ainsi, gravement et paternellement, °à défaut d'exemples° inventant des paraboles allant droit au but, avec peu de phrases et beaucoup d'images, ce qui était l'éloquence même de Jésus-Christ, convaincu et persuadant.

Il arriva à D. une aventure tragique. Un homme fut condamné à mort pour meurtre. C'était un malheureux homme pas tout à fait lettré, pas tout à fait ignorant, qui avait été comédien et maître d'école. L'affaire occupa beaucoup la ville. La veille du jour fixé pour l'exécution du condamné, l'aumônier de la prison tomba malade. Il fallait un prêtre pour assister le patient à ses derniers moments. On alla chercher le curé. Il paraît qu'il refusa en disant: Cela ne me regarde pas, ce n'est pas là ma place. On rapporta cette réponse à l'évêque qui dit: – Monsieur le curé a raison. Ce n'est pas sa place, c'est la mienne.

Il alla sur-le-champ à la prison, il descendit au cabanon du comédien, il l'appela par son nom, lui prit la main et lui parla. Il passa toute la journée et toute la nuit près de lui, oubliant la nourriture et le sommeil, priant Dieu pour l'âme du condamné et priant le condamné pour la sienne propre. Il lui dit les choses les plus grandes et les plus simple. Il fut père, frère, ami, évêque pour bénir seulement. Il lui enseigna tout, en le rassurant et en le consolant. Cet homme allait mourir désespéré. La mort était pour lui comme un abîme. Debout et frémissant sur ce seuil lugubre, il reculait avec horreur. Il n'était pas assez ignorant pour être absolument indifférent. Sa condamnation, secousse profonde, avait en quelque sorte rompu çà et là autour de lui cette cloison qui nous sépare du mystère des choses et que nous appelons la vie. Il regardait sans cesse au dehors de ce monde par ces

brèches fatales, et ne voyait que des ténèbres. L'évêque lui fit voir une clarté.

Le lendemain quand on vint chercher le malheureux, l'évêque était là. Il le suivit. Il se montra aux yeux de la foule en camail violet et avec sa croix épiscopale au cou, côte à côte avec ce misérable lié de cordes. [+++++] Il monta sur la charrette avec lui, il monta sur l'échafaud avec lui. Le patient, si sombre et si accablé la veille, était rayonnant. Il sentait que son âme était réconciliée et il espérait Dieu. L'évêque l'embrassa, et au moment où le couteau allait tomber, il lui dit: "Priez pour moi, je vais prier pour vous." Quand il redescendit de l'échafaud il avait quelque chose d'auguste qui fit ranger la foule. On ne savait, en regardant son visage [+/] tranquille, ce qui était le plus admirable de sa pâleur ou de sa sérénité. En rentrant à cet humble logis qu'il appelait en souriant son palais, il dit à sa sœur: Je viens d'officier pontificalement.

Comme les choses les plus sublimes sont souvent aussi les choses les moins comprises, il y eut le lendemain dans la ville des gens qui dirent en commentant cette conduite de l'évêque: c'est de l'affectation. Ceci ne fut du reste qu'un propos de salons. Le peuple qui n'entend pas malice aux actions saintes, fut attendri et admira.

La vie intérieure de M. de M. était pleine des mêmes pensées que sa vie publique. Pour qui eût pu la voir de près, c'eût été un spectacle grave et charmant que cette pauvreté volontaire dans laquelle vivait M. l'évêque de D.

Comme tous les vieillards et comme tous les penseurs, il dormait peu. Le matin, il se recueillait pendant une heure, puis il disait sa messe, soit à la cathédrale, soit dans son oratoire. Sa messe dite, il

déjeunait d'un pain de seigle trempé dans le lait de ses vaches. Puis il travaillait. [+/] Le temps que lui laissaient les offices et son bréviaire, il le donnait d'abord aux pauvres, aux malades et aux affligés; le temps que les affligés, les malades et les pauvres lui laissaient, il le donnait au travail. Tantôt il bêchait la terre dans son jardin, tantôt il écrivait. Il n'avait qu'un mot pour ces deux sortes de travail; il appelait cela jardiner. « L'esprit est un jardin, disait-il ».

Le soir, il soupa avec sa sœur, madame Marthe debout derrière eux et les servant à table. Rien de plus frugal que ce repas. Si pourtant l'évêque avait quelque curé à dîner, madame Marthe en profitait pour servir à Monseigneur quelque bon poisson des lacs ou quelque fin gibier de la montagne. Hors de là son ordinaire ne se composait guère que de légumes cuits dans l'eau et de soupes à l'huile. Aussi disait-on dans la ville: Quand l'évêque fait pas chère de curé, il fait chère de trappiste.

Après son dîner, il causait avec mademoiselle Sylvania et madame Marthe. Puis il se remettait à écrire, tantôt sur des feuilles volantes, tantôt sur la marge de quelque in-folio. Il était lettré et quelque peu savant. Il a laissé quelques manuscrits assez curieux, entr'autres une dissertation sur le verset de la Genèse: Au commencement, l'esprit de Dieu flottait sur les eaux. Il confronte avec ce verset trois textes: la version arabe qui dit: Les vents de Dieu soufflaient; Flavius Josèphe qui dit: Un vent d'en haut se précipitait sur la terre; et enfin la paraphrase chaldaïque d'Onkelos qui porte: Un vent venant de Dieu soufflait sur la face des Eaux. Dans une autre dissertation, il examine les oeuvres théologiques de Hugo, évêque de Ptolémaïs, arrière-grand-oncle de celui

qui écrit ce livre, et il établit qu'il faut attribuer à cet évêque les divers opuscules publiés au siècle dernier sous le pseudonyme de Barleycourt.

Quelquefois au milieu d'une lecture, quel que fût le livre qu'il °eût° entre les mains, il tombait dans une rêverie profonde d'où il ne sortait que pour écrire quelques lignes sur les marges mêmes du livre. Ces lignes °souvent n'ont aucun rapport° avec le livre °qui les contient°. Voici une note écrite par lui sur une des marges d'un livre intitulé: Correspondance du lord Germain avec les généraux Clinton, Cornwallis et les amiraux de la station de l'Amérique. A Versailles, chez Poinçot, libraire et à Paris chez Pissot, libraire, quai des Augustins. Voici cette note:

"O Seigneur! L'Ecclésiaste vous nomme Toute-Puissance, les Macchabées vous nomment Créateur, l'Epître aux Ephésiens vous nomme Liberté, Baruch vous nomme Immensité, les Psaumes vous nomment Sagesse et Vérité; Jean vous nomme Lumière, les Rois vous nomment Seigneur, l'Exode vous appelle Providence, le Lévitique Sainteté, Esdras Justice, la création vous nomme Dieu, l'homme vous nomme Père, mais Salomon vous nomme Miséricorde, et c'est là le plus beau de tous vos noms."

Sa chambre était assez grande et assez difficile à chauffer l'hiver. Comme le bois est très cher à D., il avait imaginé de faire faire dans l'étable à vaches un compartiment fermé d'une cloison en planches. C'est là qu'il passait ses soirées dans les grands froids. Il appelait cela son salon d'hiver.

Il n'y avait dans ce salon d'hiver comme dans la salle à manger d'autres meubles qu'une table de bois blanc,

carrée, et quatre chaises de paille. La salle à manger était ornée en outre d'un vieux buffet peint en rose à la détrempe. Du buffet pareil, convenablement °habillé° de nappes et de fausse dentelle, l'évêque avait fait l'autel qui décorait son oratoire. Il avait dans cet oratoire deux chaises prie-Dieu en paille, et un fauteuil à bras également en paille dans sa chambre à coucher. Quand par hasard il recevait sept ou huit personnes à la fois, le préfet, ou le général, ou l'état-major du régiment en garnison, ou quelques élèves du petit séminaire, on était obligé d'aller chercher dans l'étable les chaises du salon d'hiver, dans l'oratoire les prie-Dieu et le fauteuil dans la chambre à coucher pour qu'il pût faire asseoir tous les visiteurs. A chaque groupe qui venait, on démeublait une pièce. Il y avait encore dans l'alcôve fermée une chaise, mais elle était à demi dépaillée et ne portait que sur trois pieds, ce qui faisait qu'elle ne pouvait servir qu'appuyée contre le mur. Mademoiselle Sylvanie avait bien aussi dans sa chambre au premier une grande bergère en bois jadis doré et revêtue de pékin à fleurs, mais on avait été obligé de monter cette bergère au premier par la fenêtre, l'escalier étant trop étroit: elle ne pouvait donc pas compter parmi les en-cas du mobilier.

L'ambition de Mademoiselle Sylvanie eût été de pouvoir acheter un meuble de salon [+] en velours d'Utrecht jaune à rosaces °et en acajou à cous° de cygne, avec canapé. Mais cela eût coûté au moins cinq cents francs, et ayant vu qu'elle n'avait réussi qu'à économiser pour cet objet quarante-deux francs en cinq ans, elle avait fini par y renoncer. D'ailleurs qui est-ce qui atteint son idéal?

Rien de plus simple à se figurer que la chambre à coucher de l'évêque. Une fenêtre donnant sur le jardin, vis-à-vis la fenêtre le lit; un lit d'hôpital en fer avec rideaux de serge verte; deux portes, l'une près de la cheminée donnant dans l'oratoire; l'autre près de la bibliothèque donnant dans la salle à manger; la bibliothèque, grande armoire vitrée pleine de livres; la cheminée de bois peint en marbre, sans feu. Au-dessus de la cheminée, un crucifix de cuivre désargenté fixé sur un velours noir râpé dans un cadre de bois dédoré. Près de la porte-fenêtre une grande table chargée de papiers, d'écritaires et de gros livres. Devant la table, le fauteuil de paille. Devant le lit, un prie-Dieu.

Deux portraits dans des cadres ovales étaient accrochés au mur des deux côtés du lit. De petites inscriptions dorées sur le fond sombre de la toile à côté des figures indiquaient que les portraits représentaient, l'un, l'abbé de Chaliot, évêque de St-Claude, l'autre, l'abbé Tourteau, vicaire-général d'Agde, abbé de Grand-Champ, ordre de Cîteaux, diocèse de Chartres. L'évêque en succédant dans cette chambre aux malades de l'hôpital y avait trouvé ces portraits et les y avait laissés ; c'étaient des prêtres, probablement des donateurs, deux motifs pour qu'il les respectât. Tout ce qu'il savait d'eux, c'est qu'ils avaient été nommés par le Roi, l'un à son évêché, l'autre à son bénéfice, le même jour, le 27 avril 1785. Un jour Madame Marthe avait décroché les portraits pour en secouer la poussière et l'évêque avait trouvé cette particularité écrite d'une encre blanchâtre sur un petit carré de papier jauni par le temps, collé avec quatre pains à cacheter derrière le portrait de l'abbé de Grand-Champ.

Toutes les chambres de la maison, au rez-de-chaussée ainsi qu'au premier, sans exception, étaient blanchies au lait de chaux, ce qui est une mode de caserne et d'hôpital. Du reste ce logis, tenu par deux femmes, était du haut en bas d'une propreté exquise. C'était le seul luxe que l'évêque permît. Il disait: Cela ne prend rien aux pauvres.

Il faut dire cependant qu'il lui restait de ce qu'il avait possédé jadis six couverts d'argent et une grande cuiller à soupe que madame Marthe regardait tous les jours avec bonheur reluire splendidement sur la grosse nappe de toile blanche. Et comme nous peignons ici l'évêque de D. tel qu'il était, [+++++] nous devons ajouter qu'il lui était arrivé plus d'une fois de dire: – Je renoncerais difficilement à manger dans de l'argenterie.

Il y avait dans la chambre même de l'évêque, à la tête de son lit, un petit placard dans lequel madame Marthe serrait chaque soir cette argenterie. Il faut dire qu'on n'en ôtait jamais la clef.

Le jardin, un peu gâté par les constructions assez laides dont nous avons parlé, se composait de quatre allées en croix rayonnant autour d'un puisard; une autre allée faisait tout le tour du jardin et cheminait le long du mur blanc dont il était enclos. Ces allées laissaient entr'elles quatre carrés [+] bordés de buis. Dans trois madame Marthe cultivait des légumes; dans le quatrième, l'évêque avait mis des fleurs.

Une fois, madame Marthe lui avait dit avec une sorte de malice douce: – Monseigneur, vous [voulez] qu'on tire parti de tout. Voilà pourtant un carré inutile. Il vaudrait mieux avoir là des salades que des fleurs. – Madame Marthe, répondit l'évêque, vous vous trompez. Le beau

est aussi utile que l'utile. – Il ajouta après un silence: plus peut-être.

Quant à la maison elle-même, elle n'avait pas une porte qui fermât à clef. La porte de la salle à manger qui, nous l'avons dit, donnait de plain-pied sur la place de la cathédrale, était jadis armée de serrures et de verrous comme une porte de prison. L'évêque avait fait ôter toutes ces ferrures, et cette porte, la nuit comme le jour, n'était fermée qu'au loquet. Le premier passant venu, à quelque heure que ce fût, n'avait qu'à la pousser. Dans les premiers temps, les deux femmes avaient été très effrayées de cette porte jamais close, mais l'évêque leur avait dit: mettez des verrous à vos chambres, si cela vous plaît ; et elles avaient fini par partager sa confiance. Pour ce qui est de l'évêque on peut trouver sa pensée expliquée ou du moins indiquée dans cette note de trois lignes écrite par lui sur la marge d'une Bible: "Voici la nuance: la porte du médecin ne doit jamais être fermée; la porte du prêtre doit toujours être ouverte."

Sur un autre livre intitulé ++ des familles nobles de France, il avait écrit cette autre note: "Est-ce que je ne suis pas médecin comme eux? Moi aussi j'ai mes malades; d'abord j'ai les leurs, qu'ils appellent les malades, et puis j'ai les miens, que j'appelle les malheureux."

Sa conversation était gaie et douce. Il se mettait à la portée des deux vieilles femmes qui passaient leur vie près de lui; quand il riait, c'était le rire d'un écolier. Comme il faisait durer ses soutanes beaucoup de temps et qu'il ne voulait pas qu'on s'en aperçût, il ne sortait jamais dans la ville qu'avec sa soutane [+] violette. Cela le gênait un peu en été.

Madame Marthe l'appelait volontiers Votre Grandeur. Un jour il se leva de son fauteuil et alla à sa bibliothèque chercher un livre. Ce livre était sur un des rayons d'en haut. Comme il était d'assez petite taille, il ne put y atteindre. – Madame Marthe, dit-il, apportez-moi une chaise. Ma grandeur ne va pas jusqu'à cette planche.

Quelques années après son élévation à l'épiscopat, l'empereur le fit baron de l'empire en même temps que plusieurs autres évêques. Après l'arrestation du pape qui eut lieu dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, il fut convoqué par Napoléon au synode des évêques de France et d'Italie. Ce synode se tint à Notre-Dame de Paris, et s'assembla pour la première fois le 17 juin 1811 sous la présidence de M. le cardinal Fesch. M. de M. fut du nombre des quatre-vingt-quinze évêques qui s'y rendirent. Mais il n'assista qu'à une séance et à trois ou quatre conférences particulières. Vivant si près de la nature, dans la simplicité et la pauvreté, il paraît qu'il apportait dans cette assemblée illustre des idées qui °changeaient° la température de l'assemblée. Il revint bien vite à D. On le questionna sur ce prompt retour, il répondit: – Je leur faisais l'effet d'une porte ouverte.

Il se mêlait peu aux querelles théologiques et se taisait sur les questions où sont mêlés l'Eglise et l'Etat; si on l'eût beaucoup pressé, on l'eût trouvé plutôt ultramontain que gallican. Comme nous voulons ne rien cacher, nous devons °ajouter° qu'en 1815 il fut très froid pour l'Empereur. Il refusa de le voir à son passage au retour de l'île d'Elbe, et s'abstint d'ordonner dans son diocèse les prières publiques pour l'Empereur pendant les Cent-Jours. Nous devons tout dire, et nous disons tout.

Outre sa sœur, mademoiselle Sylvanie, il avait deux frères: l'un général, l'autre préfet. °Il écrivait assez souvent à tous les deux. Il tint quelque temps rigueur au premier°, parce qu'°ayant un commandement° en Provence, à l'époque du débarquement de Cannes, il s'était mis à la tête de douze cents hommes et avait poursuivi l'Empereur comme quelqu'un qui veut le laisser échapper. Sa correspondance resta plus complètement affectueuse pour l'autre frère, l'ancien préfet, brave et digne homme qui vivait retiré à Paris rue Cassette.

Ce n'était ni un « évêque philosophe », ni un curé patriote, [++++,] et ce n'est pas là précisément ce qui nous déplairait dans M. de M. ; cependant pourquoi ne pas dire que cette froideur pour Napoléon en un moment si grave, nous attriste ? M. de M. eut donc, aussi lui, son moment de préjugé, d'amertume, son nuage. L'ombre des passions du moment traversa en 1815 ce doux et grand esprit occupé des choses éternelles. Certes, un pareil homme eût mérité de n'avoir pas d'opinions politiques. Il serait beau que son regard ne se fût pas détourné un seul instant de cette contemplation sereine où l'on voit rayonner distinctement au dessus des fictions et des haines de ce monde ces trois pures lumières, la Vérité, la Justice et la Charité. Il eût été digne de lui de s'approcher en 1815 de Napoléon abandonné, menacé et penchant déjà vers un avenir sombre et inconnu. Il eût été digne de lui de comprendre, à cette époque fatale, la veille de cette catastrophe pressentie alors par tous qui s'est appelée depuis Waterloo, tout ce qu'avait de sublime et de touchant, au bord de l'abîme, l'étroit embrassement d'une grande nation et d'un grand homme.

A cela près, il était et il fut en toute chose juste, vrai, équitable, intelligent, bienveillant. C'était un prêtre, un sage et un homme.

°M. de M. était dans le diocèse le vrai pasteur, l'ami de tous°. En neuf ans, à force de bonnes oeuvres et de douces paroles, il avait rempli cette ville d'une sorte de vénération tendre et filiale. Sa conduite même envers Napoléon avait été acceptée et comme tacitement pardonnée par le peuple, qui adorait l'empereur et qui aimait son évêque. Quand il se promenait dans la ville, c'était, nous l'avons dit, une fête partout où il se montrait. On eût dit que son passage avait quelque chose de réchauffant et de lumineux. Les enfants et les vieillards venaient sur le seuil des portes pour l'évêque comme pour le soleil. Il bénissait et on le bénissait. On montrait sa porte à quiconque avait besoin de quelque chose.

En 1815, il atteignit soixante-quinze ans, mais il n'en paraissait pas avoir plus de soixante. Il avait quelque embonpoint ; il n'était pas grand, mais il se tenait encore très droit. Il faisait volontiers de longues courses à pied, et ressemblait en cela au pape actuellement régnant, Grégoire XVI, qui à quatre-vingts ans marche comme un jeune homme. Il avait ce que le peuple appelle "une belle tête", mais si aimable qu'on oubliait qu'elle était belle. C'était un vieillard aux manières simples, à l'accueil affectueux. Quand il causait avec cette gaîté enfantine qui était une de ses grâces, °on se sentait à° l'aise près de lui ; il semblait que de toute sa personne il sortît de la joie. Son teint coloré et frais, toutes ses dents qu'il avait °conservées° et que son rire faisait voir lui donnaient cet air ouvert et facile qui fait dire d'un homme: c'est un bon enfant, et d'un vieillard: c'est un bonhomme ! – Au

premier abord et pour qui le voyait pour la première fois, ce n'était guère qu'un bonhomme en effet. Mais si l'on restait quelques heures près de lui, et pour peu qu'on le vît pensif, le bonhomme se transfigurait peu à peu et prenait je ne sais quoi d'imposant; son front, vénérable par les cheveux blancs, devenait vénérable aussi par la méditation; la majesté se dégageait de cette bonté, sans que la bonté cessât de rayonner; on éprouvait quelque chose de l'émotion qu'on aurait si l'on voyait un ange souriant ouvrir lentement ses ailes. Sans cesser de sourire. Le respect, un respect inexprimable, vous pénétrait par degrés et vous montait au cœur, et l'on sentait qu'on avait devant soi une de ces âmes fortes, éprouvées et indulgentes où la pensée est si grande qu'elle ne peut plus être que douce.

Encore un mot pour terminer ce portrait.

Ainsi la prière, la célébration des saints mystères, l'aumône, la consolation aux affligés, la culture d'un coin de terre, °la fraternité°, la frugalité, le renoncement, les bonnes œuvres et les bonnes paroles remplissaient sa journée. Remplissaient est bien le mot, et certes elle était bien pleine jusqu'aux bords de bonnes pensées, de bonnes paroles et de bonnes œuvres. Cependant elle n'était pas complète pour lui si le temps froid ou pluvieux l'empêchait d'aller passer le soir quand les deux femmes s'étaient retirées, une heure dans son jardin avant de s'endormir. Il semblait que ce fût une sorte de rite pour lui de se préparer au sommeil par la contemplation. Quelquefois, à une heure même assez avancée de la nuit,

Mademoiselle Sylvanie que la moindre chose éveillait, l'entendait marcher lentement dans les allées. Il était là seul avec lui-même, recueilli, paisible, adorant, comparant la sérénité de son cœur à la sérénité de l'éther, ébloui par les splendeurs visibles des constellations et les splendeurs invisibles de Dieu, ouvrant son âme aux pensées qui tombent de l'infini. Ainsi, offrant son cœur, allumé comme une lampe au milieu de la nuit étoilée, se répandant lui-même en extase au milieu du rayonnement universel de la création, il n'eût pu peut-être dire lui-même ce qui se passait dans son esprit ; il sentait quelque chose s'envoler hors de lui et quelque chose descendre en lui. Mystérieux échanges des gouffres de l'âme avec les gouffres de l'univers!

Il s'asseyait sur un banc de bois adossé à une treille décrépite, et il regardait les astres à travers les silhouettes chétives et rachitiques de ses arbres fruitiers. Ce quart d'arpent, si pauvrement planté, si encombré de mesures et de hangars, lui était cher et lui suffisait. Que fallait-il de plus à ce vieillard qui partageait le loisir de sa vie entre le jardinage le jour et la contemplation la nuit? N'était-ce pas assez de pouvoir adorer Dieu tour à tour dans ses œuvres les plus charmantes et dans ses œuvres les plus sublimes? N'est-ce pas là tout en effet, et que désirer au delà? Un petit jardin pour se promener, et l'espace infini pour rêver. A ses pieds ce qu'on peut cultiver et cueillir; sur sa tête ce qu'on peut étudier et méditer, quelques fleurs sur la terre et toutes les étoiles dans le ciel.

[Dans la rédaction initiale, où le roman commence par l'actuel I, 2, 1, ce texte prend la suite de l'actuel I, 1, 13]

L'évêque entre les deux femmes

Ce soir-là, M. l'évêque de D., après sa promenade en ville, était resté assez tard enfermé dans sa chambre. Il s'occupait d'un grand travail sur les Devoirs, lequel est malheureusement resté inachevé. Il dépouillait soigneusement tout ce que les Pères et les Docteurs ont dit sur cette grave matière. Son livre était divisé en deux parties, premièrement les devoirs de tous, deuxièmement les devoirs de chacun, selon la classe à laquelle il appartient. Les devoirs de tous sont les grands devoirs. Il y en a quatre. St Matthieu les indique: devoirs envers Dieu, devoirs envers soi-même, devoirs envers le prochain, devoirs envers les créatures. °Pour les° autres devoirs, il les avait trouvés indiqués et prescrits ailleurs; aux souverains et aux sujets, dans l'Epître aux Romains; aux magistrats, aux épouses, aux mères et aux jeunes hommes, par S^t Pierre; aux maris, aux pères, aux enfants et aux serviteurs, dans l'Epître aux Ephésiens; aux fidèles, dans l'Epître aux Hébreux; aux vierges, dans l'Epître aux Corinthiens. Il faisait laborieusement de toutes ces prescriptions un ensemble harmonieux qu'il voulait présenter aux âmes.

Il travaillait encore à huit heures, écrivant assez incommodément sur de petits carrés de papier avec un gros livre ouvert sur ses genoux, quand madame Marthe entra, selon son habitude, pour prendre l'argenterie dans le placard près du lit. Un moment après, l'évêque, sentant que le couvert était mis et que sa sœur l'attendait peut-être, ferma son livre, posa sa plume, se leva de sa table et entra dans la salle à manger.

Madame Marthe achevait en effet de mettre le couvert.

Tout en allant et venant, elle causait avec mademoiselle Sylvanie.

Mademoiselle Sylvanie a raconté tant de fois ce qui s'était passé à l'évêché cette soirée-là, °que plusieurs personnes qui vivent encore s'en rappellent° les moindres détails.

Au moment où M. l'évêque entra, madame Marthe parlait avec quelque vivacité. Elle entretenait Mademoiselle d'un sujet qui lui était familier et auquel l'évêque était accoutumé. Il s'agissait du loquet de la porte d'entrée.

Il paraît que tout en allant faire quelques provisions pour le souper, madame Marthe avait entendu dire dans la ville des choses qui l'inquiétaient. On parlait °d'un rôdeur° de mauvaise mine; °qu'un vagabond° dangereux serait arrivé, qu'il devait être quelque part dans la ville, et qu'il y aurait de méchantes rencontres à faire pour ceux qui s'aviseraient de rentrer tard chez eux cette nuit-là. Que la police était bien mal faite du reste, attendu que M. le préfet et M. le maire ne s'aimaient pas, et cherchaient à se °nuire° en faisant arriver des événements. Que c'était donc aux gens sages à faire la police eux-mêmes et à se

bien garder, et qu'il faudrait avoir soin de dûment clore, verrouiller et barricader sa maison, et de bien fermer ses portes.

Madame Marthe appuya sur ce dernier mot, mais l'évêque venait de sa chambre où il avait eu assez froid, il s'était assis devant la cheminée, et se chauffait, et puis il pensait à autre chose. Il ne releva pas le mot à effet que madame Marthe venait de laisser tomber. Elle le répéta. Alors, mademoiselle Sylvanie, voulant satisfaire à madame Marthe sans déplaire à son frère, se hasarda à dire timidement:

– Mon frère, entendez-vous ce que dit madame Marthe?

– J'en ai entendu vaguement quelque chose, répondit l'évêque. Puis tournant à demi sa chaise, mettant ses deux mains sur ses genoux, et °levant° vers la vieille servante son visage bienveillant et presque joyeux que le feu éclairait d'en bas: – Voyons. Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? Nous sommes donc dans quelque gros danger?

Alors madame Marthe recommença toute l'histoire, en la grossissant, sans s'en douter. Il paraîtrait qu'un °bohémien° était arrivé dans la ville. [+++++++]. Il s'était présenté [+++], pour loger, chez Jacquin Labarre qui n'avait pas voulu le recevoir. On l'avait vu arriver par le boulevard Gassendi et rôder dans les rues à la brume. °Un homme° de sac et de corde avec une figure terrible. [+++]

– Vraiment? dit l'évêque.

Ce consentement à l'interroger encouragea madame Marthe; cela lui semblait indiquer que l'évêque n'était pas loin de s'alarmer; elle continua triomphante:

– Oui, monseigneur. C'est comme cela. Il y aura peut-être quelque malheur, quelqu'un d'assassiné cette

nuit dans la ville. Tout le monde le dit. Avec cela que la police est si mal faite (répétition utile). Vivre dans un pays de montagnes, et n'avoir pas même de lanternes la nuit dans les rues! On sort. Des fours, quoi! Et je dis, monseigneur, et mademoiselle que voilà dit comme moi (elle compromettait ++ dans sa passion) que cette maison-ci n'est pas sûre du tout, que si monseigneur le permet je vais aller dire à °Paulin Musebois°, le serrurier, qu'il vienne remettre les anciens verrous de la porte; on les a là, c'est une minute, et qu'il faut des verrous, monseigneur, ne serait-ce que pour cette nuit; car une porte qui s'ouvre du dehors avec un loquet, rien n'est plus terrible; avec cela que monseigneur a l'habitude de toujours dire d'entrer et que d'ailleurs, même au milieu de la nuit, ô mon Dieu, on n'a pas besoin d'en demander la permission...

En ce moment, on frappa à la porte un coup assez violent.

– Entrez, dit l'évêque.

La porte s'ouvrit.

Elle s'ouvrit vivement, toute grande, comme si quelqu'un la poussait avec énergie et résolution.

Un homme entra.

Cet homme, nous l'avons vu déjà. C'est le voyageur que nous avons vu errer de porte en porte au commencement de ce livre, et auquel une bonne femme qui passait avait fini par dire en lui montrant une porte dans la place de la cathédrale : Allez, frappez là.

Il entra, fit un pas, et s'arrêta, laissant la porte ouverte derrière lui. Il avait son sac sur le dos, son bâton à la main, une expression sinistre, fatiguée et violente dans les yeux. Le feu de la cheminée l'éclairait. Il était hideux. C'était une farouche apparition.

Madame Marthe n'eut pas même la force de jeter un cri. Elle tressaillit, et resta béante.

Mademoiselle Sylvanie se retourna, aperçut l'homme et se dressa à demi comme par une secousse électrique, puis, ramenant peu à peu son visage vers la cheminée, elle se mit à regarder son frère et son visage redevint profondément calme et serein.

L'évêque fixait sur l'homme un oeil tranquille.

– Que désirez-vous ? demanda-t-il avec ce son de voix paisible qu'il avait et qui était de si bonne compagnie.

L'homme répondit :

– Je m'appelle Jean Tréjean. Je suis un galérien. J'ai passé dix-neuf ans au bagne. Je suis libéré depuis quatre jours et en route pour Pontarlier qui est ma destination. Voici quatre jours que je marche. Aujourd'hui j'ai fait douze lieues à pied. Ce soir en arrivant dans ce pays, j'ai été dans une auberge, on m'a renvoyé à cause de mon passeport jaune que j'avais montré à la mairie. J'ai été à une autre auberge. On m'a dit: Va-t-en! Chez l'un, chez l'autre. Personne n'a voulu de moi. J'ai été dans la niche d'un chien. Le chien m'a mordu et m'a chassé, comme s'il avait été un homme. On aurait dit qu'il savait qui j'étais. Là, dans la place, j'allais me coucher sur une pierre. Une bonne femme m'a montré votre porche et m'a dit: Frappe là. J'ai frappé. Qu'est-ce que c'est ici? êtes-vous une auberge? J'ai de l'argent. Cent neuf francs quinze sous que j'ai gagnés au bagne par mon travail en dix-neuf ans. Je payerai. Qu'est-ce que cela me fait? j'ai de l'argent. Je suis très fatigué, douze lieues à pied, j'ai bien faim. Voulez-vous que je reste?

– Madame Marthe, dit l'évêque, vous mettez un couvert de plus.

L'homme s'approcha de la lampe qui était sur la table. – Tenez, dit-il, comme s'il n'avait pas bien compris, ce n'est pas tout ça. Avez-vous entendu? je suis un galérien. Un forçat. Je viens des galères. – Il tira de sa poche une grande feuille de papier jaune qu'il déplia. – Voilà mon passeport. Jaune, comme vous voyez. Cela sert à me faire chasser de partout. Voulez-vous lire? Je

sais lire, moi. J'ai appris au bagne. Tenez, voilà ce qu'il y a : "Jean Tréjean, forçat libéré, °natif de... – cela vous est égal... – ° Est resté dix-neuf ans au bagne. Cinq ans pour vol avec effraction. Quatorze ans pour avoir tenté de s'évader °quatre° fois. Cet homme est très dangereux." – Voilà. Tout le monde m'a jeté dehors. Voulez-vous me recevoir, vous? Est-ce une auberge? Voulez-vous me donner à manger et à coucher? avez-vous une écurie?

– Madame Marthe, dit l'évêque, vous mettez des draps blancs au lit de l'alcôve.

Nous avons déjà expliqué de quelle nature était l'obéissance des deux femmes. [*deux lignes barrées*]

Madame Marthe sortit pour exécuter ses ordres.

L'évêque se tourna vers l'homme :

– Monsieur, asseyez-vous et chauffez-vous. Nous allons dîner dans un instant, et l'on fera votre lit pendant que vous mangerez.

Ici l'homme comprit tout à fait. Son visage s'empreignit de stupéfaction, de doute, de joie, et devint je ne sais quoi d'inexprimable . Il se mit à balbutier comme un homme fou:

– Vrai? quoi? vous me gardez? vous ne me chassez pas! Je croyais bien que vous me chasseriez. Aussi j'avais dit tout de suite. Voilà ! Oh! la brave femme qui m'a enseigné ici! + souper! un lit! vous voulez bien ? Vous êtes de dignes gens! D'ailleurs j'ai de l'argent. Je payerai bien. Pardon, monsieur l'aubergiste, comment vous appelez-vous? je payerai tout ce qu'on voudra. Vous êtes un brave homme. Vous êtes aubergiste, n'est-ce pas?

– Je suis, dit l'évêque, un prêtre qui demeure ici.

– Un prêtre! reprit l'homme. Oh! un brave homme de prêtre! Le curé, n'est-ce pas? le curé de cette grande église?

Tout en parlant, il °avait déposé° son sac et son bâton dans un coin, et il s'était assis. Mademoiselle Sylvanie le considérait avec douceur. Il continua:

– Vous êtes humain, monsieur le curé, vous n'avez pas de mépris. C'est bien bon un bon prêtre. Nous avons un aumônier au bague. Et puis un jour j'ai vu un évêque. Monseigneur, qu'on appelle. C'était l'évêque de la Majore, à Marseille. C'est le curé qui est sur les curés. Vous savez, pardon, je dis mal cela, mais pour moi, c'est si loin! – Vous comprenez, nous autres!– Il a dit la messe au milieu du bague, sur un autel, il avait une chose pointue, en or, sur la tête. Au grand °jour de midi°. Cela brillait. Nous ne voyions pas bien. Il a parlé, mais il était trop loin, nous n'entendions pas. Voilà ce que c'est qu'un évêque.

[+ + +] pendant que l'homme parlait, l'évêque était allé °pousser° la porte qui était restée toute grande ouverte.

Madame Marthe rentra. Elle apportait un couvert qu'elle mit sur la table.

-Madame Marthe, dit l'évêque, mettez ce couvert le plus près possible du feu. – Et se tournant vers °son hôte°: – Le vent de nuit est dur dans les Alpes. Vous devez avoir froid, monsieur?

Chaque fois qu'il disait ce mot monsieur avec sa voix doucement grave et de si bonne compagnie, le visage de l'homme s'illuminait. Monsieur à un forçat, c'est un verre d'eau à un naufragé de la Méduse. L'ignominie a soif de

considération. Le prêtre qui veut faire pleurer un galérien n'a qu'à lui dire Monsieur.

– Monsieur le curé, dit l'homme, vous êtes bon, vous ne me méprisez pas. Vous me recevez. Je vous ai pourtant pas caché d'où je viens et que je suis un homme malheureux.

L'évêque, assis près de lui, lui toucha doucement la main : – Vous pouviez ne pas me dire qui vous étiez. Ma porte ne demande pas à celui qui entre comment il s'appelle + + + s'il a un nom, mais s'il a une °douleur°. Vous souffrez ; vous avez faim et soif, soyez le bienvenu. Vous êtes ici chez vous plus que moi-même. Tout ce qui est ici est à vous. Qu'ai-je besoin de savoir votre nom? D'ailleurs, avant que vous me le dissiez, vous en avez un que je savais.

L'homme ouvrit des yeux étonnés :

– Vrai? vous saviez comment je m'appelle?

– Oui, répondit l'évêque, vous vous appelez mon frère.

– Tenez, s'écria l'homme ! j'avais faim en entrant ici, mais vous êtes si bon qu'à présent j'ai plus envie de pleurer que de manger.

L'évêque le regarda et lui dit:

– Vous sortez d'un lieu de tristesse. Il y aura plus de joie au ciel pour le visage en larmes d'un pécheur repentant que pour la robe blanche de cent justes. Si vous sortez de ce lieu douloureux avec des pensées de haine et de colère, vous êtes digne de pitié; si vous en sortez avec des pensées de bienveillance, de douceur et de paix, vous valez mieux qu'aucun de nous.

Cependant madame Marthe avait servi le dîner. Une soupe faite avec de l'eau, de l'huile, du pain et du sel, un

peu de lard, un morceau de viande de mouton, des figues, un fromage frais et un gros pain de seigle. Elle avait d'elle-même ajouté à l'ordinaire de M. l'évêque une bouteille de vieux vin de Mauves

Le visage de l'évêque prit tout à coup cette expression de gaîté propre aux natures hospitalières: – A table, dit-il vivement !

Selon son habitude lorsque quelque étranger soupaît avec lui, il fit asseoir l'homme à sa droite. Mademoiselle Sylvania aussi parfaitement paisible et naturelle que si le convive avait été M. Le curé de la paroisse, prit place à sa gauche.

L'évêque servit lui-même la soupe selon son habitude. L'homme se mit à manger avidement.

Tout à coup l'évêque dit: – Mais il me semble qu'il manque quelque chose sur cette table.

Madame Marthe en effet n'avait mis que les trois couverts absolument nécessaires. Or, c'était l'usage de la maison, quand M. l'évêque avait quelqu'un à souper, de disposer sur la nappe les six couverts d'argent, étalage innocent. Ce gracieux semblant de luxe était une sorte d'enfantillage plein de charme dans cette maison douce et sévère qui élevait la pauvreté jusqu'à la dignité.

Madame Marthe comprit l'observation, sortit sans dire un mot, et un moment après les trois couverts réclamés par l'évêque brillaient sur la nappe, symétriquement arrangés devant chacun des trois convives.

[Le texte qui suit a été rédigé en deux temps : la fiction de la lettre est inventée entre les deux et affecte le début par ajouts et corrections]

– Monsieur le curé du bon Dieu, dit l'homme tout en mangeant avec un appétit d'affamé, tout ceci est encore bien trop bon pour moi, mais je dois dire que les rouliers qui n'ont pas voulu me laisser manger avec eux font meilleure chère que vous.

– Ils ont plus de fatigue que moi, répondit l'évêque.

– Non, reprit l'homme, ils ont plus d'argent. Vous êtes pauvre. Je vois bien. Vous n'êtes peut-être pas même curé. Etes-vous curé seulement? Ah! par exemple, si le bon Dieu était juste, vous devriez bien être curé.

– Le bon Dieu est plus que juste, dit l'évêque.

Un moment après il ajouta:

– Monsieur Jean Tréjean, c'est à Pontarlier que vous allez?

– Avec itinéraire obligé, comme ils disent. Il faut que je sois en route demain à la pointe du jour. Il fait dur voyager. Si les nuits sont froides, les journées sont chaudes.

– Vous allez là, reprit l'évêque, dans un bon pays. A la révolution, ma famille a été ruinée, je me suis réfugié en Franche-Comté d'abord, et j'y ai vécu quelque temps du travail de mes bras. J'avais de la bonne volonté. J'ai trouvé à m'y occuper. On n'a qu'à choisir. Il y a des papeteries, des tanneries, des distilleries, des huileries, des fabriques d'horlogerie en grand, des fabriques d'acier, des fabriques de cuivre, au moins vingt usines de fer, dont quatre à Lods, à Châtillon, à Audincourt et à Beure qui sont très considérables...

– N'avons-nous pas des parents dans ce pays, interrompit Mademoiselle Sylvania?

– Nous en avons, répondit l'évêque, entre autres monsieur de Lucenet qui était capitaine des portes à

Pontarlier dans l'ancien régime. Mais en 93 on n'avait plus de parents, on n'avait que ses bras. J'ai travaillé. Ils ont dans le pays de Pontarlier, où vous allez, monsieur Tréjean, une industrie toute patriarcale et toute charmante, ma sœur. Ce sont leurs fromageries qu'ils appellent fruitières.

L'évêque, tout en faisant manger cet homme, lui expliqua très en détail ce que c'était que les fruitières de Pontarlier; – qu'on en distinguait deux sortes: – les grosses granges, qui sont aux riches et où il y a quarante ou cinquante vaches, lesquelles produisent sept à huit milliers de fromages par été; les fruitières d'association, qui sont aux pauvres; ce sont les paysans qui mettent leurs vaches en commun et partagent les produits. – Ils prennent à leurs gages un fromager qu'ils appellent le grurin; – le grurin reçoit le lait des associés trois fois par jour et marque les quantités sur une taille double; – c'est vers la fin d'avril que le travail des fromageries commence; – c'est vers la mi-juin que les fromagers conduisent leurs vaches dans la montagne.

"L'homme se ranimait tout en mangeant. Mon frère lui faisait boire de ce bon vin de Mauves dont il ne boit pas lui-même parce qu'il dit que c'est du vin cher. Mon frère lui disait tous ces détails avec cette gaîté aisée que vous lui connaissez, entremêlant °ses paroles° de façons / + / gracieuses pour moi. Il est beaucoup revenu sur cet état de grurin si doux et si tranquille comme s'il eût souhaité que cet homme comprît, sans le lui conseiller directement et durement, que ce serait un asile pour lui. Une chose m'a frappée. Cet homme était ce que je vous ai dit. Eh bien! mon frère, pendant tout le souper, ni de toute la soirée, à l'exception de quelques paroles sur Jésus

quand il est entré, n'a pas dit un mot qui pût rappeler à cet homme qui il était ni apprendre à cet homme qui était mon frère. C'était bien une occasion en apparence de faire un peu de sermon et d'appuyer l'évêque sur le galérien pour laisser la marque du passage. Il eût paru peut-être à un autre prêtre que c'était le cas, ayant ce malheureux sous la main, de lui nourrir l'âme en même temps que le corps et de lui faire quelque reproche assaisonné de morale et de conseil, ou bien un peu de commisération avec exhortation de se mieux conduire à l'avenir. Mon frère ne lui a même pas demandé de quel pays il était, ni son histoire. Car dans son histoire il y a sa faute, et mon frère semblait éviter tout ce qui pouvait l'en faire souvenir. C'est au point qu'à un certain moment, comme mon frère parlait des montagnards de Pontarlier qui sont, ajoutait-il, heureux parce qu'ils sont innocents, il s'est arrêté court, craignant qu'il n'y eût dans ce mot qui lui échappait quelque chose qui pût froisser l'homme. A force d'y réfléchir, je crois avoir compris ce qui se passait dans le cœur de mon frère. Il pensait sans doute que cet homme qui s'appelle Jean Tréjean n'avait que trop sa misère présente à l'esprit, que le mieux était de l'en distraire, et de lui faire croire, ne fût-ce qu'un moment, qu'il était une personne comme une autre, en étant pour lui tout ordinaire. N'est-ce pas là en effet bien entendre la charité? N'y a-t-il pas quelque chose de parfaitement évangélique dans cette délicatesse qui s'abstient de sermon, de morale et d'allusion, et la meilleure pitié, quand un homme a un point douloureux, n'est-ce pas de n'y pas toucher du tout? Il m'a semblé que ce pouvait être là la pensée intérieure de mon frère. Dans tous les cas, ce que je puis dire, c'est que, s'il a eu toutes ces idées, il n'en

a rien marqué, même pour moi; il a été d'un bout à l'autre /+ + + + + +/] le même homme que tous les soirs, et il a soupé avec °ce Jean Tréjean° du même air et de la même façon qu'il aurait soupé avec monsieur Gédéon Le Prévost ou avec monsieur le curé de la paroisse.

"Vers la fin du dîner, comme nous étions aux figues, on a cogné à la porte. Madame Marthe a ouvert. C'était la mère Thibault-Bleury [*en sc* : « *Gerbault* »]. Elle tenait dans se bras l'enfant de sa fille, un marmot qui a les joues en pommes d'amour et les mains potelées et grasses comme des ortolans. Mon frère s'est levé, a baisé l'enfant au front et comme il n'avait pas d'argent, il m'a emprunté quinze sous que j'avais sur moi pour les donner à la mère Gerbault. L'homme pendant ce temps-là ne faisait pas grande attention. Il ne parlait plus et paraissait très fatigué. La pauvre vieille Gerbault partie, mon frère a dit les grâces, puis il s'est tourné vers cet homme, et il lui a dit: Vous devez avoir bien besoin de votre lit. Madame Marthe a enlevé le couvert bien vite. J'ai compris qu'il fallait nous retirer pour laisser dormir cet homme, et nous sommes montées toutes les deux. J'ai cependant °envoyé° madame Marthe un instant après porter sur le lit de cet homme une peau de chamois des Alpes qui est dans ma chambre. Les nuits sont froides, et cela tient chaud. C'est dommage que cette peau soit vieille et que le poil s'en aille. Mon frère l'a achetée du temps qu'il était en Allemagne, à Tottlingen, près des sources du Danube, ainsi qu'un petit couteau à manche d'ivoire dont je me sers à table.

"Madame Marthe est remontée presque tout de suite, nous nous sommes mises à prier Dieu dans le salon où

l'on étend le linge, et puis nous sommes rentrées chacune dans notre chambre sans nous rien dire."

Après avoir donné le bonsoir à sa sœur, M. l'évêque prit un des deux flambeaux d'argent, remit l'autre à son hôte et lui dit:

– Monsieur, je vais vous conduire à votre chambre.

L'homme le suivit.

Comme on a pu le remarquer dans ce qui a été dit plus haut, le logis était distribué de telle sorte que pour passer dans l'oratoire où était l'alcôve ou pour en sortir il fallait traverser la chambre à coucher de l'évêque.

Au moment où ils traversaient cette chambre, madame Marthe serrait l'argenterie dans le placard qui était au chevet du lit. C'était le dernier soin qu'elle prenait chaque soir avant de s'aller coucher.

L'évêque installa son hôte dans l'alcôve. Un lit blanc et frais y était dressé. L'homme posa le flambeau sur une petite table.

– Allons, dit l'évêque, faites une bonne nuit. Demain avant de partir vous boirez une bonne tasse de lait de nos vaches tout chaud.

– Merci, monsieur l'abbé, dit l'homme.

L'évêque rentra dans sa chambre. Quand l'alcôve [+] était habitée, un grand rideau de serge tiré de part en part dans l'oratoire cachait l'autel. L'évêque s'agenouilla devant ce rideau et fit une courte prière.

Un moment après, il était dans son jardin, marchant, rêvant, contemplant, l'âme et la pensée tout entières à ces grandes choses mystérieuses que Dieu montre la nuit aux yeux qui restent ouverts.

L'homme, il était si fatigué qu'il n'avait même pas profité de ces bons draps blancs. Il avait soufflé sa bougie avec sa narine à la manière des forçats et s'était °laissé° tomber tout habillé sur le lit, où il s'était tout de suite profondément endormi.

Minuit sonnait comme l'évêque rentrait de son jardin dans sa chambre. Il faisait un beau clair de lune. La lune avait, comme disent les paysans, mangé les nuages.

Vers le milieu de la nuit, Jean Tréjean se réveilla.

Jean Tréjean était d'une pauvre famille de paysans de la Brie. Etant enfant, il n'avait pas appris à lire. A l'âge de + +, il était émondeur à Faverolles. *[trois lignes biffées]* Il était d'un caractère pensif sans être triste, ce qui est le propre des natures affectueuses. Somme toute, pourtant, c'était quelque chose d'assez endormi et d'assez insignifiant que Jean Tréjean. Il avait perdu en très bas âge son père et sa mère. Sa mère était morte d'une fièvre de lait mal soignée. Son père, émondeur comme lui, s'était tué en tombant d'un arbre. Il n'était resté à Jean Tréjean qu'une sœur plus âgée que lui, veuve, avec sept enfants. Cette sœur avait élevé Jean Tréjean, et tant qu'elle eut son mari elle le logea et le nourrit. Le mari mourut. L'aîné des sept enfants avait huit ans, le dernier un an. Jean Tréjean venait d'atteindre, lui, sa vingt-cinquième année. Il remplaça le père, et soutint à son tour sa sœur qui l'avait élevé. Cela se fit simplement, comme un devoir, même avec quelque chose de bourru de la part de Jean Tréjean. Sa jeunesse se dépensait ainsi dans un travail rude et mal payé. On ne lui avait jamais connu de "bonne amie" dans le pays. Il n'avait pas eu le temps d'être amoureux.

Il gagnait dans la saison de l'émondage dix-huit sous par jour, puis il se louait comme moissonneur, comme

manœuvre, comme homme de peine. Il faisait ce qu'il pouvait. Sa sœur travaillait de son côté, mais que faire avec sept petits enfants? C'était un triste groupe que la misère enveloppa et étreignit peu à peu. Il arriva qu'un hiver fut rude. Jean n'eut pas d'ouvrage. La famille n'eut pas de pain. Pas de pain. A la lettre. Sept enfants.

Un dimanche soir, Maubert Isabeau, boulanger sur la place de l'église, à Faverolles, se disposait à se coucher, lorsqu'il entendit un coup violent dans la devanture grillée et vitrée de sa boutique. Il arriva à temps pour voir un bras passé à travers un trou fait d'un coup de poing dans la grille et dans la vitre. Le bras saisit un pain et l'emporta. Isabeau courut après le voleur qui s'enfuyait à toutes jambes et l'arrêta. Le voleur avait jeté le pain, mais il avait encore le bras ensanglanté. C'était Jean Tréjean.

Ceci se passait en 1796. Jean Tréjean fut traduit devant les tribunaux du temps [+ + + +] "pour vol avec effraction la nuit dans une maison habitée". Il avait un fusil dont il se servait mieux que tireur au monde, il était quelque peu braconnier; ce qui lui nuisit. Il y a contre les braconniers un préjugé légitime. Le braconnier, de même que le contrebandier, côtoie de fort près le brigand. Pourtant, disons-le en passant, il y a encore un abîme entre ces races d'hommes et l'assassin des villes. Le braconnier vit dans la forêt ; le contrebandier vit dans la montagne ou sur la mer. Les villes font des hommes féroces, parce qu'elles font des hommes corrompus. La montagne, la mer, la forêt, font des hommes sauvages. Elles développent le côté farouche, mais souvent sans détruire le côté humain.

Jean Tréjean fit partie de la première chaîne qui fut ferrée à Bicêtre, le [blanc] 1796, le jour même où l'on

criait dans Paris les deux victoires de Montenotte et de Lodi. Un vieux guichetier de la prison, qui a près de quatre-vingt ans aujourd'hui, se souvient encore parfaitement de ce malheureux qui fut ferré à l'extrémité du quatrième cordon dans l'angle nord de la cour. Il était assis à terre comme tous les autres. Il paraissait ne rien comprendre à sa position, sinon qu'elle était horrible. Il est probable qu'il y démêlait aussi, à travers les vagues idées d'un pauvre homme ignorant de tout, quelque chose d'injuste. Pendant qu'on rivait à grands coups de marteau derrière sa tête le boulon de son carcan, il pleurait, les larmes l'étouffaient, elles l'empêchaient de parler, il parvenait seulement à dire de temps en temps: J'étais émondeur à Faverolles. Puis, tout en sanglotant, il élevait sa main droite et l'abaissait graduellement sept fois comme s'il touchait successivement sept têtes inégales, et à ce geste on devinait qu'il était le soutien de sept petits enfants.

Il partit pour Toulon. Il y arriva après un voyage de vingt-sept jours. Là il fut revêtu de la casaque rouge. Tout s'effaça de sa vie, jusqu'à son nom; il ne fut même plus Jean Tréjean; il fut le numéro 24601. Que devint la sœur? que devinrent les sept enfants? Qui est-ce qui s'occupe de cela? Que devient la poignée de feuilles du jeune arbre scié par le pied?

C'est toujours la même histoire. Ces pauvres êtres vivants, ces créatures de Dieu, sans appui désormais, sans guide, sans asile, s'en allèrent au hasard, qui sait même? chacun de leur côté peut-être, et s'enfoncèrent peu à peu dans cette froide brume où s'engloutissent les destinées solitaires, mornes ténèbres où disparaissent successivement tant de têtes infortunées dans la sombre

marche du genre humain. Ils quittèrent le pays. Le clocher de ce qui avait été leur village les oublia; la borne de ce qui avait été leur champ les oublia; après quelques années de séjour au bagne, Jean Tréjean lui-même les oublia. Dans ce cœur où il y avait eu une plaie, il y eut une cicatrice. Voilà tout. A peine, pendant tout le temps qu'il passa à Toulon, entendit-il parler une seule fois de sa sœur. C'était, je crois, vers la fin de la quatrième année de sa captivité. Je ne sais plus par quelle voie ce renseignement lui parvint. Quelqu'un, qui les avait connus au pays, avait vu sa sœur. Elle était à Paris. Elle habitait une pauvre rue près Saint-Sulpice, la rue du Gindre. Elle n'avait plus avec elle qu'un enfant, un petit garçon, le dernier. Où étaient les six autres? Elle ne le savait peut-être pas elle-même. Tous les matins elle allait à une imprimerie rue du Sabot, n° 3, où elle était plieuse et brocheuse. Il fallait être là à six heures du matin, bien avant le jour, l'hiver. Dans la maison de l'imprimerie il y avait une école, elle menait à cette école son petit garçon qui avait cinq ans. Seulement, comme elle entra à l'imprimerie à six heures et que l'école n'ouvrait qu'à sept heures, il fallait que l'enfant attendît dans °la° cour que l'école ouvrit, une heure; l'hiver, une heure de nuit, en plein air. On ne voulait pas que l'enfant entrât dans l'imprimerie, parce qu'il gênait, disait-on. Les ouvriers voyaient le matin en passant ce pauvre petit être assis sur le pavé, tombant de sommeil, et souvent endormi dans l'ombre, accroupi et plié sur son panier. Quand il pleuvait, la portière, en avait pitié; elle le faisait entrer dans son bouge où il n'y avait qu'un grabat et deux chaises de bois [+++], et le petit dormait là sous une table dans un coin, se serrant contre le chat pour avoir moins froid. A sept

heures, l'école ouvrait et il y entra. Voilà ce qu'on dit à Jean Tréjean. On l'en entretint un jour, puis il n'en entendit plus parler, et ce fut pour jamais. Plus rien n'arriva d'eux à lui; jamais il ne les revit, jamais il ne les °rencontra°, et, dans la suite de cette douloureuse histoire, on ne les retrouvera plus.

Vers la fin de cette quatrième année, le tour d'évasion de Jean Tréjean arriva. Il s'évada. Il erra deux jours en liberté dans les champs; si c'est être libre que d'être traqué; de se retourner à chaque instant; de tressaillir au moindre bruit; d'avoir peur de tout, [++++], du toit qui fume, de l'homme qui passe, du chien qui aboie, du cheval qui galope, du jour parce qu'on voit, de la nuit parce qu'on ne voit pas, de la route, du sentier, du buisson, du sommeil. Le soir du second jour, il fut repris. Il n'avait ni mangé ni dormi depuis trente-six heures. Le tribunal maritime le condamna pour son évasion à une prolongation de trois ans, ce qui lui fit huit ans. La sixième année, son tour revint; il en usa, mais il ne put consommer son évasion. Il avait manqué à l'appel. On tira le coup de canon, et à la nuit les gens de ronde le trouvèrent caché sous la quille d'un vaisseau en construction; il résista aux gardes-chiourme qui le saisirent. Evasion et rébellion. Ce fait plus grave fut puni d'une aggravation de cinq ans, dont deux ans de double chaîne. Treize ans. La dixième année, son tour revint, il en profita encore. Il ne réussit pas mieux. Trois ans pour cette nouvelle tentative. Seize ans. Enfin, ce fut, je crois, pendant la treizième année qu'il essaya une dernière fois et ne réussit qu'à se faire reprendre après quatre heures d'absence. Trois ans pour ces quatre heures. Dix-neuf ans.

En octobre 1815 il fut libéré; il était entré là en 1796 pour avoir cassé un carreau et pris un pain.

Jean Tréjean était entré au bagne sanglotant et frémissant; il en sortit impassible. Il y était entré désespéré ; il en sortit sombre.

Que s'était-il passé dans cette âme?

C'était, nous l'avons dit, un ignorant; mais ce n'était pas un imbécile. La lumière naturelle était allumée en lui. Le malheur, qui a aussi sa clarté, augmenta le peu de jour qu'il y avait dans son esprit. Sous le bâton, sous la chaîne, au cachot, à la fatigue, sous l'ardent soleil du bagne, sur le lit de planches des forçats, il se replia en lui-même et réfléchit.

Il commença par se juger lui-même.

Il reconnut qu'il n'était pas un innocent injustement puni. Il s'avoua qu'il avait commis une action violente et blâmable; qu'on ne lui eût peut-être pas refusé ce pain s'il l'avait demandé; que dans tous les cas il eût mieux valu l'attendre, soit de la pitié, soit du travail; que ce n'est pas tout à fait une raison sans réplique de dire : peut-on attendre quand on a faim? que d'abord il est très rare qu'on meure littéralement de faim; ensuite que, malheureusement ou heureusement, l'homme est ainsi fait qu'il peut souffrir longtemps et beaucoup avant de mourir; qu'il fallait donc de la patience; que cela eût mieux valu même pour ces pauvres petits enfants, que c'était un acte de folie, à lui, pauvre homme chétif, de prendre violemment au collet la société tout entière et de se figurer qu'on sort de la misère par le vol; enfin qu'il avait eu tort.

Puis il se demanda:

S'il était le seul qui avait eu tort dans sa lugubre histoire? – si ce n'était pas une chose grave qu'il eût, lui travailleur, manqué de travail, lui laborieux, manqué de pain. Si, ensuite, la faute commise et avouée, le châtement n'avait pas été féroce et monstrueux. S'il n'y avait pas plus d'abus de la part de la loi dans la peine qu'il n'y avait eu d'abus de sa part dans la faute. Si cette peine, °compliquée° des aggravations successives pour les tentatives d'évasion, °ne finissait pas par° être une sorte d'attentat du plus fort sur le plus faible, un crime de la société sur l'individu, un crime qui recommençait tous les jours, un crime qui durait dix-neuf ans.

Il se demanda si la société humaine pouvait avoir le droit de faire également subir à ses membres dans un cas son imprévoyance déraisonnable et dans l'autre cas sa prévoyance impitoyable, et de saisir un pauvre homme entre un défaut et un excès, défaut de travail, excès de châtement.

Ces questions faites et résolues, il jugea la société et la condamna.

Il la condamna à sa haine.

La société humaine ne lui avait jamais fait que du mal. Jamais il n'avait vu d'elle que ce visage irrité qu'elle appelle sa justice et qu'elle montre à ceux qu'elle frappe. Les hommes ne l'avaient touché que pour le meurtrir. Tout contact avec eux avait été un coup. Jamais, depuis son enfance, depuis sa mère, depuis sa sœur, jamais il n'avait rencontré une parole amie et un regard bienveillant. Il + que la vie était une guerre. Il n'avait d'autre arme que sa haine. Il résolut de l'aiguiser au bagne et de l'emporter en s'en allant. Il apprit à l'école du bagne

à lire, à écrire, à compter. Il sentit que fortifier son intelligence, c'était fortifier sa haine.

Cela est triste à dire, après avoir jugé la société qui avait fait son malheur, il jugea la providence qui avait fait la société.

Il la condamna aussi.

Ainsi, pendant ces dix-neuf ans de torture et d'esclavage, cette âme monta et tomba en même temps. Il y entra de la lumière d'un côté et des ténèbres de l'autre.

Il n'était pas, on l'a vu, d'une nature mauvaise. Il était encore bon lorsqu'il arriva au bagne. Il y condamna la société et sentit qu'il devenait méchant ; il y condamna la providence et sentit qu'il devenait impie.

Cependant, hâtons-nous de le dire, la nature humaine ne se défait pas pour ainsi dire d'une pièce et à son insu même. Il y avait peut-être encore quelque chose de bon en lui. Tout était cendre dans son cœur ; mais cette cendre n'était pas tout à fait froide. Peut-être y avait-il encore dessous quelque étincelle.

Quoi qu'il en soit, d'année en année cette âme se desséchait lentement, mais fatalement. A cœur sec, œil sec. A sa sortie du bagne il y avait seize ans qu'il n'avait pas versé une larme.

Cet état de son âme que nous avons tenté d'analyser était-il aussi parfaitement clair pour lui que nous avons essayé de le rendre pour ceux qui nous lisent? Cet homme voyait-il distinctement après leur formation et avait-il vu distinctement à mesure qu'ils se formaient tous les éléments dont se composait sa "misère" morale? Cet homme rude et illettré s'était-il rendu compte de la succession d'idées par laquelle il était monté ou descendu jusqu'aux sombres aspects qui étaient depuis tant d'années

déjà l'horizon intérieur de son esprit? Avait-il bien conscience de tout ce qui s'était passé en lui et de tout ce qui s'y remuait? C'est ce que nous n'oserions dire, c'est même ce que nous ne croyons pas. Il y avait trop d'ignorance dans Jean Tréjean pour que même après tant de malheur, il n'y restât pas beaucoup de vague. Par moments il ne savait pas même bien au juste "ce qu'il éprouvait". Jean Tréjean était dans les ténèbres; il souffrait dans les ténèbres; il haïssait dans les ténèbres; on eût pu dire qu'il haïssait devant lui.

A travers les perceptions malades et indistinctes d'une nature incomplète et d'une intelligence accablée, il sentait confusément qu'une chose monstrueuse était sur lui. Dans "cette" pénombre obscure et blafarde où il rampait, chaque fois qu'il tournait le cou et qu'il élevait son regard, il voyait avec une terreur mêlée de rage s'échafauder, s'étagier et monter à perte de vue au dessus de lui avec des escarpements effrayants une sorte d'entassement effrayant de choses, d'hommes et de faits, dont les contours lui échappaient, dont l'ensemble l'épouvantait, et qui n'était autre chose que cette prodigieuse pyramide que nous appelons la civilisation. Il distinguait çà et là dans cet ensemble fourmillant et difforme quelque groupe, quelque détail brusquement éclairé, ici l'argousin et son bâton, là le gendarme, là-bas l'évêque mitré, tout en haut, dans une sorte de soleil, l'empereur couronné et éblouissant. Il lui semblait que ces splendeurs lointaines, loin de "dissiper sa nuit", la rendaient plus fuligineuse et plus noire. Tout cela, lois, faits, hommes, choses, allait et venait au-dessus de lui, selon le mouvement compliqué et mystérieux que Dieu imprime à la civilisation, marchant sur lui et l'écrasant

avec je ne sais quoi de paisible dans la cruauté et d'inexorable dans l'indifférence. +++ Ame tombée au fond de la misère possible, malheureux homme perdu dans ces précipices où l'on ne regarde plus, il sentait peser de tout son poids sur sa tête cette société humaine, si formidable pour qui est dehors, si effroyable pour qui est dessous.

Dans cette situation, quelle pouvait être la nature de sa rêverie?

Si le grain de mil sous la meule avait des pensées, il penserait ce que pensait Jean Tréjean.

Toutes ces choses, réalités hideuses pleines de visions, visions sinistres pleines de réalités, avaient fini par lui créer une sorte d'état intérieur presque inexprimable.

Par moments, au milieu de son travail du bagne, il s'arrêtait. [+/] Il se mettait à songer. Sa raison, tout à la fois plus mûre et plus troublée, se révoltait. Tout ce qui lui était arrivé lui semblait absurde; tout ce qui l'entourait lui semblait impossible. Il se disait: c'est un rêve. Il regardait l'argousin debout à quelques pas de lui; l'argousin lui semblait un fantôme; tout à coup le fantôme lui donnait un coup de bâton.

La nature visible existait à peine pour lui. Il serait presque vrai de dire qu'il n'y avait point pour Jean Tréjean de soleil, ni de jours d'été, ni de ciel bleu, ni d'éclatante + de midi. Je ne sais quel jour de soupirail éclairait habituellement son âme.

Pourtant, quand vint le moment de la sortie, lorsqu'il entendit à son oreille ce mot étrange: tu es libre! un rayon de vive lumière, un rayon de la vraie lumière des vivants pénétra subitement en lui. Mais ce rayon ne tarda point à

pâlir. Il avait été ébloui de l'idée de la liberté. Il avait cru à une vie nouvelle. Il vit bien vite ce que c'était qu'une liberté à laquelle on donne un passeport jaune.

Et autour de cela bien des amertumes.

Il avait calculé que sa masse, pendant son séjour au bagne, aurait dû s'élever à cent soixante et onze francs. Il est juste de dire qu'il avait oublié de faire entrer dans ses calculs le repos forcé des dimanches et fêtes qui, pour dix-neuf ans, entraînait une diminution de vingt-quatre francs environ. Quoi qu'il en fût, cette masse avait été réduite, par diverses retenues locales, à la somme de cent neuf francs quinze sous [*nombre d'une autre écriture dans un blanc ménagé*], qui lui avait été comptée à sa sortie.

Il n'y avait rien compris, et se croyait lésé. Disons le mot, volé.

Le lendemain de sa libération, à Grasse, il vit devant la porte d'une distillerie de fleurs d'oranger des hommes qui déchargeaient des ballots. Il offrit ses services. La besogne pressait, on les accepta. Il se mit à l'ouvrage. Il était intelligent, robuste et adroit; il faisait de son mieux; le maître paraissait content. Pendant qu'il travaillait, un gendarme passa, le remarqua, et lui demanda ses papiers. Il fallut montrer le passeport jaune. Cela fait, Jean Tréjean reprit son travail. Un peu auparavant, il avait questionné l'un des ouvriers sur ce qu'ils gagnaient à cette besogne par jour; on lui avait répondu: trente sous. Le soir venu, comme il était forcé de repartir le lendemain matin, il se présenta devant le maître de la distillerie et le pria de le payer. Le maître ne proféra pas une parole, et lui remit quinze sous. Il réclama. On lui répondit: cela est assez bon pour toi. Il insista. Le maître le regarda entre les deux yeux et lui dit: Gare le bloc¹ !

Là encore il se regarda comme volé.

La société, en lui diminuant sa masse, l'avait volé en grand. Maintenant c'était le tour de l'individu qui le volait en petit.

Voilà ce qui lui était arrivé à Grasse. On a vu de quelle façon il avait été accueilli à D..

(1) la prison.

Donc, comme deux heures du matin sonnaient à l'horloge de la cathédrale, Jean Tréjean se réveilla.

Ce qui le réveilla, c'est que le lit était trop bon. Il y avait vingt ans bientôt qu'il n'avait couché dans un lit, et quoiqu'il ne se fût pas déshabillé, la sensation était trop nouvelle pour ne pas troubler son sommeil.

Il avait dormi un peu plus de quatre heures. Sa fatigue était passée parce qu'il était accoutumé à peu dormir.

Il ouvrit les yeux, et regarda un moment dans l'obscurité autour de lui, puis il les referma pour se rendormir.

Quand beaucoup de sensations diverses ont agité la journée, quand des choses obsèdent l'esprit, on s'endort, mais on ne se rendort pas. Le sommeil vient plus aisément qu'il ne revient. C'est ce qui arriva à Jean Tréjean . Il ne put se rendormir, et il se mit à songer.

Il était dans un de ces moments où les idées qu'on a dans l'esprit sont troubles. Ses souvenirs anciens et ses souvenirs immédiats s'y agitaient pêle-mêle et s'y croisaient confusément, [/+] perdant leurs formes, se grossissant démesurément, puis disparaissant tout à coup comme dans une eau fangeuse et agitée. Beaucoup de pensées lui venaient, mais il y en avait une qui se représentait °continuellement° et qui chassait toutes les

autres. Cette pensée, nous allons la dire tout de suite: – il avait remarqué les six couverts d'argent et la grande cuiller que madame Magloire [*ce nom est maintenant employé dès la première rédaction*] avait posés sur la table. –

Ces six couverts d'argent l'obsédaient. – Ils étaient là. – A quelques pas. – A l'instant où il avait traversé la chambre d'à côté pour venir dans celle où il était, Madame Magloire les mettait dans un petit placard à la tête du lit. – Ils étaient massifs. – Et de vieille argenterie. – Avec la grande cuiller, – on en tirerait au moins deux cents francs. – Le double de ce qu'il avait gagné en dix-neuf ans. – Il est vrai qu'il eût gagné davantage si l'administration ne l'avait pas volé.

Son esprit hésita toute une grande heure dans des fluctuations auxquelles se mêlait bien quelque lutte. °Trois heures° sonnèrent. Il rouvrit les yeux, se dressa brusquement sur son séant, étendit le bras et °tâta° le havresac qu'il avait jeté à côté du lit dans l'alcôve, puis il laissa pendre ses jambes et poser ses pieds à terre, et se trouva, presque sans savoir comment, assis sur son lit.

Il resta un certain temps rêveur et immobile dans cette attitude qui eût eu quelque chose de sinistre pour quelqu'un qui l'eût aperçu ainsi dans cette ombre. Tout à coup il se baissa, ôta ses souliers et les posa doucement °sur la natte° près du lit, puis il reprit sa posture de rêverie et resta immobile.

Il demeurait dans cette situation, et y fût peut-être resté indéfiniment jusqu'au lever du jour si l'horloge n'eût sonné un coup, – le quart ou la demie. Il sembla que ce coup lui eût dit: allons!

Il se leva debout, hésita encore un moment, puis marcha droit et à petits pas vers la fenêtre qu'il

entrevoyait dans l'obscurité. La nuit n'était pas sombre ; c'était une pleine lune sur laquelle de grands nuages passaient rapidement. Cela faisait au dehors des alternances de clarté et de ténèbres et au-dedans une vague lueur. Arrivé à la fenêtre, il la tâta. Elle était sans barreaux, donnait sur le jardin et n'était fermée, selon la mode du pays, que d'une petite clavette. Il l'ouvrit, mais comme un vent froid et vif entra brusquement dans la chambre, il la referma tout de suite. Il examina le jardin . Le jardin était enclos d'un mur blanc assez bas, facile à escalader. Au fond, au delà de ce mur, il vit des arbres également espacés, ce qui indiquait que ce mur séparait le jardin d'une avenue ou d'une ruelle plantée.

Ce coup d'œil jeté, il alla à la porte de la chambre
++++ il écouta +++++

Alors il fit un mouvement rapide, marcha à son lit, prit son havresac, l'ouvrit, le fouilla, en tira quelque chose qu'il mit sur le lit, mit ses souliers dans une des poches, referma le tout, chargea le sac sur son dos, se couvrit de sa casquette dont il baissa la visière sur ses yeux, saisit son bâton et l'alla poser dans l'angle de la fenêtre, puis revint au lit et saisit résolument l'objet qu'il y avait déposé. C'était une barre de fer courte, aiguisée comme un épieu à l'une de ses extrémités.

Il eût été difficile de distinguer dans les ténèbres à quel emploi particulier avait pu être façonnée cette barre de fer. C'était peut-être un levier? C'était peut-être une massue?

Il la prit dans sa main droite, et retenant son haleine, assourdissant son pas, il se dirigea vers la porte de la chambre voisine, celle de l'évêque, comme on sait. Arrivé

à cette porte, il la trouva entre-bâillée. L'évêque ne l'avait point fermée. Jean Tréjean écouta. Aucun bruit.

Jean poussa la porte.

D'abord du bout du doigt, légèrement, avec cette douceur furtive et inquiète d'un chat qui veut entrer.

La porte céda à la pression et fit un mouvement imperceptible et silencieux qui élargit un peu l'ouverture.

Il attendit un moment puis poussa la porte une seconde fois, plus hardiment.

Elle continua de céder en silence. L'ouverture était assez grande maintenant pour qu'il pût passer. Mais il y avait près de la porte une petite table qui faisait avec elle un angle gênant et qui barrait l'entrée.

Jean Tréjean reconnut la difficulté. Il fallait à toute force que l'ouverture fût encore élargie.

Il prit son parti, et poussa une troisième fois la porte, plus énergiquement que les deux premières. Cette fois il y eut un gond mal huilé qui jeta tout à coup dans ces ténèbres un cri rauque et prolongé.

Jean Tréjean tressaillit. Le bruit de ce gond sonna dans son oreille avec quelque chose d'éclatant et de formidable comme le clairon du jugement dernier.

Il s'arrêta, frissonnant, éperdu, et retomba de la pointe du pied sur le talon. Il entendait ses artères battre dans ses tempes comme deux marteaux de forge, et il lui semblait que son souffle sortait de sa poitrine avec le

bruit du vent qui sort d'une caverne. Il lui paraissait impossible que l'horrible fracas de ce gond rouillé n'eût pas ébranlé toute la maison comme une secousse de tremblement de terre ; le vieillard allait se lever, les deux vieilles femmes allaient crier, on viendrait à l'aide, avant cinq minutes, la ville serait en rumeur. Un moment il se crut perdu.

Quelques minutes s'écoulèrent. La porte s'était ouverte toute grande. Il se hasarda à regarder dans la chambre. Rien n'y avait bougé. Il prêta l'oreille. Rien ne remuait dans la maison. Le bruit du gond mal graissé n'avait éveillé personne.

Même quand il s'était cru perdu, il n'avait pas reculé. Il ne songea plus qu'à finir vite. Il fit un pas et entra dans la chambre.

Cette chambre était dans un calme profond. On y distinguait çà et là des formes confuses et vagues qui au jour, étaient des papiers épars sur une table, des in-folio ouverts, des volumes empilés sur un tabouret, et qui dans l'obscurité n'étaient plus que des coins sombres et des places blanchâtres. Jean Tréjean avança avec précaution en évitant de se heurter aux meubles. Il entendait la respiration égale et paisible de l'évêque endormi.

Il s'arrêta tout à coup. Il était près du lit. Il y était arrivé plus tôt qu'il n'aurait cru.

La nature mêle quelquefois ses effets et ses phénomènes à nos actions avec une sorte d'à-propos sombre et intelligent comme si elle voulait nous faire réfléchir. Depuis près d'un quart d'heure un grand nuage couvrait le ciel. Au moment où Jean Tréjean s'arrêta en face du lit, ce nuage se déchira tout à coup, et un rayon de lune, traversant la longue fenêtre, vint éclairer subitement

le visage pâle de l'évêque. Il dormait paisiblement. Sa tête était renversée sur l'oreiller dans l'attitude abandonnée du repos; il laissait pendre hors du lit sa main ornée de l'anneau pastoral et d'où étaient tombées tant de bénédictions. Toute sa face s'illuminait doucement d'une vague expression de sérénité, de bienveillance et de béatitude. C'était plus qu'un sourire et presque un rayonnement. L'âme des justes pendant le sommeil contemple un ciel mystérieux qui s'entrouvre la nuit dans les rêves.

Un reflet de ce ciel était sur le visage de l'évêque.

Au moment où le rayon de lune se mêla à cette sorte de clarté mystique, l'évêque apparut comme dans une gloire. Cela pourtant resta doux et voilé d'une sorte de demi-jour ineffable. Cette lune dans le ciel, cette nature assoupie, cette maison si calme, l'heure, le moment, le silence, ajoutaient je ne sais quoi de solennel et d'indicible au profond repos de cet homme vénérable qui dormait, et enveloppaient d'une sorte d'auréole majestueuse et sereine ces cheveux blancs et ces yeux fermés, cette figure où tout était expérience et où tout était confiance, cette tête de vieillard et ce sommeil d'enfant.

Il y avait quelque chose d'angélique et de presque divin dans cet homme ainsi auguste à son insu.

Jean Tréjean, lui, était dans l'ombre, la barre de fer à la main, farouche, effaré, immobile, contemplant ce vieillard lumineux, bienveillant et tranquille comme s'il eût contemplé une vision. Jamais il n'avait rien vu de pareil. Cette confiance l'épouvantait. Le monde moral n'a pas de plus grand spectacle que celui-là: une conscience

troublée et inquiète, parvenue au bord d'une mauvaise action, et contemplant le sommeil d'un juste.

Nul n'eût pu dire ce qui se passait en lui, pas même lui. Pour s'en rendre compte il faut rêver ce qu'il y a de plus violent en présence de ce qu'il y a de plus doux. Sur son visage même on n'eût rien pu distinguer avec certitude. C'était une sorte d'étonnement hagard. Il regardait cela. Voilà tout. Mais quelle était sa pensée? il eût été impossible de le deviner. Ce qui était évident, c'est qu'il était profondément ému et bouleversé. Mais de quelle nature était cette émotion? Son regard ne se détachait pas du vieillard. La seule chose qui se dégagât clairement de son attitude et de sa physionomie, c'était une étrange indécision. On eût dit qu'il hésitait entre les deux abîmes, celui où l'on se perd et celui où l'on se sauve. Il semblait prêt à briser ce crâne ou à baiser cette main.

Au bout de quelques instants, son bras gauche se leva lentement vers son front, et il ôta sa casquette, puis son bras retomba avec la même lenteur, et il rentra dans sa contemplation, sa casquette dans la main gauche, sa barre de fer dans la main droite, ses cheveux hérissés sur sa tête farouche.

L'évêque continuait de dormir dans une paix profonde sous ce regard effrayant.

Un rayon de lune éclairait vaguement au-dessus de la cheminée le crucifix qui semblait leur ouvrir les bras à tous les deux, avec une bénédiction pour l'un et un pardon pour l'autre.

Tout à coup Jean Tréjean marcha rapidement, le long du lit, droit au placard qu'il entrevoyait près du chevet; il leva la barre de fer comme pour forcer la serrure; la clef y

était; il l'ouvrit; la première chose qui lui apparut fut le panier d'argenterie; il le prit, traversa la chambre à grands pas sans précaution, gagna la porte, rentra dans l'oratoire, referma la porte de la chambre, ouvrit la fenêtre, prit son bâton, sauta dehors du rez-de-chaussée, mit l'argenterie dans son sac, jeta le panier, franchit le jardin, sauta par-dessus le mur comme un tigre, et s'enfuit.

Le lendemain, au soleil levant, M. l'évêque se promenait dans son jardin. Madame Magloire accourut vers lui toute affairée.

– Monseigneur, monseigneur, cria-t-elle, votre grandeur sait-elle où est le panier d'argenterie?

– Oui, dit l'évêque.

– Ah Dieu soit béni, reprit-elle ! Je ne savais ce qu'il était devenu.

L'évêque venait de ramasser le panier dans une plate-bande. Il le présenta à madame Magloire.

– Le voilà.

– Eh bien, dit-elle ? et l'argenterie?

– Ah! reprit l'évêque. C'est donc l'argenterie qui vous occupe? Je ne sais où elle est.

– Grand bon Dieu! elle est volée! c'est l'homme °d'hier soir° qui l'a volée!

En un clin d'œil, avec toute sa vivacité de vieille alerte, madame Magloire courut à l'oratoire, entra dans l'alcôve et revint.

– Monseigneur, l'homme est parti! l'argenterie est volée! Il nous a volé notre argenterie!

L'évêque resta un moment silencieux, puis leva son oeil tranquille, et dit à madame Magloire avec douceur:

– Et d'abord, cette argenterie était-elle à nous?

Madame Magloire resta interdite. Il y eut encore un silence, puis l'évêque continua:

– Madame Magloire, je détenais à tort et depuis longtemps cette argenterie. Elle était aux pauvres. Qu'était-ce que cet homme? Un pauvre évidemment. De quoi l'accusez-vous ? Il a repris son bien.

– Hélas Jésus! repartit madame Magloire. Ce n'est pas pour moi ni pour mademoiselle. Cela nous est bien égal. Mais c'est pour monseigneur. Dans quoi monseigneur va-t-il manger maintenant?

L'évêque la regarda comme étonné.

– Ah çà mais! est-ce qu'il n'y a pas des couverts d'étain?

Madame Magloire haussa les épaules.

– L'étain a une odeur.

– Alors, des couverts de fer.

Madame Magloire fit une grimace expressive.

– Le fer a un goût.

– Eh bien, dit l'évêque, des couverts de bois.

Quelques instants après, il déjeunait à cette même table où Jean Tréjean s'était assis la veille. Tout en déjeunant, M. l'évêque faisait gaîment remarquer à sa sœur qui ne disait rien et à madame Magloire qui grommelait sourdement qu'il n'est nullement besoin d'une cuiller ni d'une fourchette, même en bois, pour tremper un morceau de pain dans une tasse de lait.

Comme ils allaient se lever de table, on frappa à la porte.

– Entrez, dit l'évêque.

La porte s'ouvrit. Un groupe étrange et violent apparut sur le seuil. Deux hommes en tenaient un

troisième au collet. Les deux hommes étaient deux gendarmes; l'autre était Jean Tréjean.

Un brigadier de gendarmerie, qui semblait conduire le groupe, était près de la porte. Il entra et s'avança vers l'évêque en faisant le salut militaire.

– Monseigneur, dit-il...

A ce mot, Jean Tréjean, qui était morne et semblait abattu, releva la tête d'un air stupéfait.

– Monseigneur! murmura-t-il. Ce n'est donc pas le curé...

– Silence! dit un gendarme. C'est monseigneur l'évêque.

Cependant M. l'évêque s'était approché aussi vivement que son grand âge le lui permettait.

– Ah! vous voilà! s'écria-t-il en regardant Jean Tréjean. Je suis aise de vous voir. Et bien mais! je vous avais donné les flambeaux aussi, qui sont en argent comme le reste et dont vous pourrez bien avoir deux cents francs. Pourquoi ne les avez-vous pas emportés avec vos couverts?

Jean Tréjean ouvrit les yeux et regarda le vénérable évêque avec une expression qu'aucune langue humaine ne pourrait rendre.

– Monseigneur, dit le brigadier de gendarmerie, ce que cet homme disait était donc vrai? Nous l'avons rencontré. Il allait comme quelqu'un qui s'en va. Nous l'avons arrêté pour voir. Il avait cette argenterie...

– Et il vous a dit, interrompit l'évêque, qu'elle lui avait été donnée par un vieux bonhomme de prêtre chez lequel il avait passé la nuit? je vois tout cela. Et vous l'avez ramené ici? c'est une méprise.

– Comme cela, reprit le brigadier, nous pouvons le laisser aller?

– Sans doute, répondit l'évêque.

Les gendarmes lâchèrent Jean Tréjean qui recula.

– Est-ce que c'est vrai qu'on me laisse? dit-il d'une voix presque inarticulée et comme s'il parlait dans un rêve.

– Oui, on te laisse, tu n'entends donc pas? dit un gendarme.

– Mon ami, reprit l'évêque, avant de vous en aller, voici vos chandeliers. Prenez-les.

Il alla à la cheminée; prit les deux flambeaux d'argent, et les apporta à Jean Tréjean. Les deux femmes le regardaient faire comme deux statues, sans un signe.

Jean Tréjean tremblait de tous ses membres. Il prit les deux flambeaux machinalement et d'un air égaré.

– Maintenant, dit l'évêque, allez en paix. – A propos, quand vous reviendrez, mon ami, il est inutile de passer par le jardin. Vous pourrez toujours entrer et sortir par la porte de la rue. Elle n'est fermée qu'au loquet jour et nuit.

Puis se tournant vers les gendarmes:

– Messieurs, vous pouvez vous retirer.

Les gendarmes s'éloignèrent.

Jean Tréjean était comme un homme qui va s'évanouir.

L'évêque s'approcha de lui, et lui dit à voix basse:

– N'oubliez pas, n'oubliez jamais que vous m'avez promis d'employer cet argent à devenir honnête homme. Jean Tréjean, mon frère, vous n'appartenez plus au mal, mais au bien. C'est votre âme que je vous achète; je la retire aux pensées noires et à l'esprit de perdition, et je la donne au bon Dieu.

[En cours de rédaction Hugo invente le geste de Jean Vlajean de poser le pied sur la pièce au lieu de la mettre dans sa poche. On intègre les quelques ajouts nécessaires pour que la suite reste cohérente.]

Jean Tréjean sortit de la ville comme s'il s'échappait. Il se mit à marcher en toute hâte dans les champs prenant les chemins et les sentiers qui se présentaient, sans s'apercevoir qu'il revenait à chaque instant sur ses pas. Il erra ainsi tout le jour, n'ayant pas mangé et n'ayant pas faim. Il était en proie à une foule de sensations nouvelles. Il se sentait une sorte de colère, il ne savait contre qui. Il n'eût pu dire s'il était charmé ou humilié. Il lui venait par moments un attendrissement étrange qu'il combattait et auquel il opposait l'endurcissement de ses vingt dernières années. Cette lutte le fatiguait. Il voyait avec inquiétude s'ébranler au dedans de lui l'espèce de calme affreux que le bain lui avait donné. Il se demandait qu'est-ce qui remplacerait cela. Parfois il eût vraiment mieux aimé être en prison avec les gendarmes, et que les choses ne se fussent point passées ainsi; cela l'eût moins agité. Quoique la saison fût assez avancée, il y avait encore dans les haies quelques fleurs tardives dont l'odeur, qu'il traversait en marchant, lui rappelait des souvenirs d'enfance. Ces souvenirs lui étaient presque

insupportables, tant il y avait longtemps qu'ils ne lui étaient apparus.

Des pensées inexprimables pour lui-même s'amoncelèrent ainsi en lui toute la journée.

Comme le soleil déclinait à l'horizon, allongeant sur le sol l'ombre du moindre caillou, il était assis derrière un buisson dans une grande plaine rousse absolument déserte. Il n'y avait à l'horizon que les Alpes et le clocher d'un village lointain. Jean Tréjean pouvait être à trois lieues de D. Un sentier qui traversait la plaine passait à quelques pas du buisson.

Au milieu de cette méditation qui le rendait effrayant au dehors, qui faisait de lui une sorte de spectre revêtu de réalité, il entendit une espèce de bruit joyeux.

Il leva la tête, et vit venir à lui par le sentier un petit savoyard d'une dizaine d'années qui chantait, sa vielle au flanc et sa boîte à marmotte sur le dos.

Tout en chantant et tout en marchant, l'enfant s'arrêtait de temps en temps et jouait aux osselets avec quelques pièces de monnaie qu'il avait dans sa main, toute sa fortune probablement. Parmi cette monnaie il y avait une pièce de quarante sous.

L'enfant fit une station à côté du buisson sans voir Jean Tréjean et fit sauter sa poignée de sous que jusque-là il avait reçue avec assez d'adresse tout entière sur le dos de sa main.

Cette fois la pièce de quarante sous lui échappa, et vint rouler vers la °broussaille° jusqu'à Jean Tréjean.

°Jean Tréjean posa le pied dessus. °

Cependant l'enfant avait suivi sa pièce du regard, et l'avait vu.

C'était un lieu profondément solitaire. Aussi loin que le regard pouvait s'étendre il n'y avait personne dans la plaine ni dans le sentier. On n'entendait que les petits cris faibles d'une nuée d'oiseaux de passage qui traversaient le ciel à une hauteur immense. L'enfant tournait le dos au soleil qui lui mettait des fils d'or dans les cheveux et qui empourprait d'une lueur sanglante le visage sombre de Jean Tréjean.

– Monsieur, dit l'enfant, avec cette confiance de l'enfance qui se compose d'ignorance et d'innocence, – ma pièce?

– Comment t'appelles-tu? dit Jean Tréjean.

– Petit-Gervais, monsieur. Mais rendez-moi ma pièce.

– Va-t'en, dit Jean Tréjean.

– Monsieur, reprit l'enfant, rendez-moi ma pièce.

Jean Tréjean baissa la tête et ne répondit pas. L'enfant recommença:

– Ma pièce, monsieur!

L'œil de Jean Tréjean resta fixé à terre.

– Ma pièce! cria l'enfant, ma pièce blanche! mon argent!

Il semblait que Jean Tréjean n'entendit point. L'enfant le prit au collet de sa °blouse° et le secoua.

– Je veux ma pièce! ma pièce de quarante sous!

La tête de Jean Tréjean se releva. Ses yeux étaient hagards. On eût dit qu'il sortait d'un songe. Il regarda l'enfant fixement et, toujours assis, étendit la main vers son bâton et cria d'une voix terrible: – Qui est là?

– Moi, monsieur, dit l'enfant. Petit-Gervais! moi! moi! rendez-moi mes quarante sous, s'il vous plaît! °ôtez votre pied, monsieur, s'il vous plaît !°

– Ah! c'est encore toi! dit Jean Tréjean, et se dressant brusquement tout debout, il ajouta: – Veux-tu bien te sauver!

L'enfant le regarda, puis commença à trembler de tous ses membres et tout à coup se mit à s'enfuir en courant de toutes ses forces sans oser jeter un cri ni tourner la tête.

Cependant à une certaine distance l'essoufflement le força de s'arrêter, et à travers sa rêverie, Jean Tréjean l'entendit qui sanglotait.

Au bout de quelques instants l'enfant avait disparu.

Le soleil s'était couché.

L'ombre se faisait autour de Jean Tréjean. Il n'avait pas mangé de la journée; il est probable qu'il avait la fièvre.

Il était resté debout et n'avait pas changé d'attitude depuis que l'enfant s'était enfui. Son souffle soulevait profondément sa poitrine à intervalles inégaux. Son regard, fixé à quinze ou vingt pas devant lui, semblait étudier avec une attention profonde la forme d'un vieux tesson de faïence bleue tombé dans l'herbe et à demi enfoui dans la terre. Tout à coup il frissonna de la tête aux pieds ; il venait de sentir le froid du soir.

Il raffermit sa casquette sur sa tête, chercha machinalement à croiser et à boutonner sa blouse, fit un pas, et se baissa pour reprendre à terre son bâton.

En ce moment il aperçut la pièce de quarante sous que son pied avait à demi enfoncée dans la terre et qui étincelait parmi les cailloux sous le ciel blanc du crépuscule.

Il eût vu briller l'épée de l'archange que l'effet n'eût pas été plus étrange. Il recula vivement de trois ou quatre

pas, puis s'arrêta sans pouvoir détacher son regard de ce point que son pied avait si obstinément [?] foulé le moment d'auparavant, comme si cette chose qui brillait là dans l'obscurité eût été un oeil ouvert fixé sur lui.

Tout à coup il s'élança convulsivement vers la pièce d'argent, la saisit et se redressant, se mit à regarder au loin dans la plaine, jetant à la fois son regard vers tous les points de l'horizon, debout et frissonnant comme une bête fauve effarée qui cherche un asile.

Il ne vit rien. La nuit tombait, la plaine était désolée [?] et vague, de grandes brumes violettes montaient dans la clarté crépusculaire.

Il dit: Ah! et se mit à marcher rapidement dans une certaine direction, du côté où l'enfant avait disparu. Après une trentaine de pas, il s'arrêta, regarda, et ne vit rien.

Alors il cria de toute sa force: – Petit-Gervais! Petit-Gervais!

Il se tut, et attendit.

Rien ne répondit.

Il n'y avait rien autour de lui qu'une ombre où se perdait son regard et un silence où sa voix se perdait.

Il recommença à marcher, puis il se mit à courir, et de temps en temps il s'arrêtait et criait dans cette solitude et dans cette ombre avec une voix qui était ce qu'on pouvait entendre à la fois de plus formidable et de plus désolé: Petit-Gervais! Petit-Gervais!

Il est probable que si l'enfant l'eût entendu, il eût eu peur et se fût bien gardé de se montrer. Mais l'enfant était sans doute déjà bien loin.

Jean Tréjean fit ainsi un assez long chemin. Enfin à un endroit où trois sentiers se croisaient, il s'arrêta. Il regarda au loin et appela une dernière fois: Petit-Gervais!

Petit-Gervais! Petit-Gervais! Sa voix s'éteignit dans les ténèbres sans même éveiller un écho. Alors il sentit ses jarrets fléchir sous lui comme si une puissance invisible l'accablait tout à coup du poids de sa mauvaise conscience. Il tomba épuisé sur une grosse pierre, les poings dans ses cheveux et le visage dans ses genoux, et il cria: Je suis un misérable!

Alors son cœur creva et il se mit à pleurer. C'était la première fois qu'il pleurait depuis dix-neuf ans.

[A ce stade de la rédaction et du récit Cosette n'a pas encore reçu son nom ; lorsqu'il figure ici, c'est en surcharge sur un mot non déchiffré]

En 1822, il y avait à Montfermeil près Paris dans une espèce d'auberge borgne qui n'existe plus aujourd'hui, un petit être bien misérable. C'était un enfant de cinq ans, une petite fille que sa mère avait « mise en sevrage » dans cette maison trois *[en surcharge sur un autre chiffre, peut-être « deux »]* années auparavant, et qu'elle paraissait y avoir oubliée. Cette mère s'était présentée un soir à l'auberge des mariés Thénardier, située dans le milieu de la ruelle du Boulanger. La pauvre femme venait de Paris à pied, portant son enfant sur le dos. Elle était épuisée de fatigue. Elle était jeune, pâle, assez jolie, et avait l'air malade. Aux questions qu'on lui avait faites, elle avait répondu qu'elle était ouvrière, que le travail lui manquait à Paris et qu'elle allait en chercher ailleurs, et qu'elle serait bien heureuse si, chemin faisant, elle pouvait rencontrer une maison honnête où elle pourrait laisser son enfant en garde, en payant, bien entendu, qu'elle donnerait jusqu'à six francs par mois, et qu'elle solderait six mois d'avance. Cette somme de trente-six francs, ainsi offerte et payée comptant, parut faire impression sur les aubergistes Thénardier. La gargote allait assez mal ; ils avaient précisément un effet à rembourser le surlendemain, et il

leur manquait juste trente francs pour parfaire la somme. Le mari et la femme se poussèrent le coude, s'entendirent d'un regard, et tout à coup, comme s'ils s'étaient concertés, proposèrent ensemble à la mère de prendre son enfant. Ils avaient de leur côté deux petites filles, °l'une de dix-huit mois°, l'autre de trois ans. Les trois petites joueraient ensemble et cela ferait des sœurs. La mère vit dans cela une famille que la providence °envoyait° à sa pauvre petite, et consentit. Elle donna son argent et laissa son enfant, et partit le lendemain matin après avoir beaucoup embrassé sa fille, beaucoup prié Dieu et beaucoup pleuré. Elle laissait du reste un trousseau assez complet, et annonçait qu'elle reviendrait bientôt ; que du reste les mois de sevrage seraient toujours exactement payés.

Grâce aux trente-six francs de la voyageuse, l'aubergiste put éviter un protêt et faire honneur à sa signature. Le mois suivant, ayant encore besoin d'argent, il fit porter par sa femme à Paris et engager au mont-de-piété le trousseau de l'enfant pour une somme de quarante francs. Dès que cette somme fut dépensée, les Thénardier s'accoutumèrent à ne plus voir dans la petite fille qu'un enfant qu'ils avaient chez eux par charité, et la traitèrent en conséquence. Comme elle n'avait plus de trousseau, on l'habilla des vieilles jupes et des vieilles chemises des petites Thénardier, c'est-à-dire, de haillons. On la nourrit des restes de tout le monde, un peu mieux que le chien et un peu plus mal que le chat. Le chien et le chat étaient du reste ses commensaux habituels; l'enfant mangeait avec eux sous la table dans une écuelle de bois pareille à la leur.

Certaines natures ne peuvent aimer d'un côté sans haïr de l'autre. La mère Thénardier aimait passionnément ses deux filles à elle, ce qui fit qu'elle détesta l'étrangère. Si peu de place que l'enfant tint chez elle, il lui semblait que cela était pris aux siens, et que cette petite diminuait l'air que ses filles respiraient. Cette femme, comme beaucoup de femmes de sa classe, avait une somme de caresses et une somme de coups et d'injures à dépenser par jour. Si elle n'avait pas eu l'étrangère, il est certain que ses filles, tout idolâtrées qu'elles étaient, auraient tout reçu; mais l'étrangère leur rendit le service de détourner les coups sur elle. Ses filles n'eurent donc que les caresses. °Cosette° vivait sous une grêle de châtimens violents et immérités. Doux être faible qui ne devait rien comprendre à ce monde ni à Dieu, sans cesse punie, grondée, rudoyée, battue et voyant à côté d'elle deux petits êtres comme elle qui vivaient dans un rayon °d'aurore°!

Les petites Thénardier s'appelaient Malvina et Palmyre. Aujourd'hui c'est une mode qui a été faite un peu par les romans, un peu par l'esprit d'imitation, un peu par l'esprit d'égalité ; les petits paysans s'appellent Arthur, Alfred et Gustave, prenant ainsi leurs noms à ce qu'on appelle les gens du monde. J'imagine que les gens du monde de leur côté finiront par prendre leurs noms aux paysans, et par s'apercevoir qu'il n'y a pas de plus beaux noms que Pierre, Jean et Jacques.

La Thénardier étant méchante, Palmyre et Malvina furent méchantes. Les enfants, tant qu'ils sont petits, ne sont que des exemplaires de la mère.

Tant que °Cosette° fut toute petite, elle fut le souffredouleur des deux autres enfants. Dès qu'elle commença à

grandir un peu, c'est-à-dire avant même qu'elle eût cinq ans, elle devint la servante de la maison.

On lui fit faire les commissions, balayer les chambres, la cour, la rue, essuyer la vaisselle, porter même des fardeaux. Les Thénardier se crurent d'autant plus autorisés à agir ainsi que la mère, qui était toujours à M. sur M. commença à mal payer. Quelques mois restèrent en souffrance.

La mère s'appelait Marguerite Louet, son enfant s'appelait Anna Louet. D'Anna Louet on avait fait Alouette. C'était le nom qu'on lui donnait dans tout Montfermeil.

Du reste ce nom d'Alouette lui convenait, et si son nom de famille ne l'eut naturellement expliqué, on eût pu croire que le peuple, qui aime les figures, s'était plu à appeler Alouette ce petit être pas plus gros qu'un oiseau, éveillé le premier chaque matin dans la maison et dans le village, toujours dans la rue ou dans les champs avant l'aube.

Seulement la pauvre Alouette ne chantait jamais.

Cependant la mère de son côté n'était pas moins misérable. Cette Marguerite Louet, qui savait juste assez écrire pour signer Marguerite était une pauvre fille du peuple. Elle était née à M. sur M. De quels parents ? qui pourrait le dire ? A dix ans elle était orpheline. A seize elle vint à Paris « chercher fortune » comme on dit. Elle était jolie et honnête. Elle travailla pour vivre, puis, pour vivre aussi, elle aima. Hélas ! qui est-ce qui prend ces amours-là au sérieux ? Elle aima un étudiant qui la quitta un beau matin en riant beaucoup d'un enfant qu'elle avait et qui est aujourd'hui un gros avoué de province fort riche et fort considéré, électeur sage et juré très sévère. Le travail vint à manquer. C'est une triste parole qu'il faut souvent répéter dans notre société encore mal faite. Marguerite tomba dans la misère. Elle eut l'idée d'aller dans sa ville natale, à M. sur M. « chercher fortune ». Elle vendit tout ce qu'elle avait, ce qui lui produisit une °centaine° de francs. A vingt ans, elle quittait Paris emportant son enfant sur son dos. C'était un groupe triste. Cette femme n'avait au monde que cet enfant, et cet enfant n'avait qu'elle. Comme Marguerite avait nourri sa fille, cela lui avait fatigué la poitrine, et elle toussait un peu.

On vient de voir de quelle façon elle avait laissé sa petite Anna à Montfermeil.

Marguerite continua son chemin et arriva à M. sur M. Personne ne l'y connaissait plus. Depuis dix ans, depuis cinq ans surtout, le petit pays avait en quelque sorte changé d'aspect. Tandis que Marguerite descendait lentement de misère en misère, sa ville natale avait prospéré. Une industrie nouvelle y était née et s'y était développée.

De temps immémorial, M. sur M. avait pour industrie spéciale l'imitation des jais anglais et des verroteries noires d'Allemagne. Cette industrie avait toujours végété, à cause de la cherté des matières premières qui réagissait sur la main d'œuvre. Au moment où Marguerite revint à M. sur M., une transformation inouïe s'était opérée dans cette fabrication des bijoux noirs.

Au printemps de 1816 un homme, un inconnu, était venu s'établir dans la ville et avait eu l'idée [+/] de substituer, dans cette fabrication, la gomme laque à la résine et les coulants en tôle simplement rapprochée aux coulants en tôle soudée. Ce tout petit changement avait été une révolution.

Ce tout petit changement en effet avait prodigieusement réduit le prix de la matière première, ce qui avait [+/] permis, premièrement d'élever le prix de la main-d'œuvre, bienfait pour le pays, deuxièmement d'améliorer la fabrication, avantage pour le consommateur, troisièmement, de vendre à meilleur marché tout en triplant le bénéfice, profit pour le manufacturier. Ainsi pour une idée trois résultats.

En peu d'années, l'auteur de ce procédé était devenu riche, ce qui est bien, et avait tout fait riche autour de lui, ce qui est mieux. Il était étranger au pays. De son origine, on ne savait rien; de ses commencements, peu de chose.

On contait qu'il était venu dans la ville avec fort peu d'argent, quelques centaines de francs tout au plus. C'est de ce mince capital, fécondé par l'ordre et par la pensée, qu'il avait tiré sa fortune et la fortune de tout le pays. A son arrivée à M. sur M., il n'avait que les vêtements, la tournure et le langage d'un ouvrier.

Il paraît que, le jour même où il faisait obscurément son entrée dans la petite ville de M. sur M., le sac au dos et le bâton d'épine à la main, un gros incendie venait d'éclater à la maison commune. Cet homme s'était jeté dans le feu, et avait sauvé, au péril de sa vie, deux enfants qui se trouvaient être ceux du capitaine de gendarmerie; ce qui fait qu'on n'avait pas songé à lui demander son passeport ; et il s'était fait appeler le Père Madeleine.

C'était un homme de cinquante et quelques années qui avait l'air triste et qui était bon. Voilà tout ce qu'on en pouvait dire.

Grâce aux progrès rapides de cette industrie qu'il avait si admirablement remaniée, M. sur M. était devenu un centre d'affaires considérable. L'Espagne qui consomme beaucoup de jais noir y faisait des achats immenses. M. sur M. pour ce commerce, faisait presque concurrence à Londres et à Berlin. Avant l'arrivée du Père Madeleine, tout languissait dans le pays; maintenant tout y vivait de la vie saine et honnête du travail. Une forte circulation échauffait tout et pénétrait partout. Il n'y avait pas de poche si obscure où il n'y eût un peu d'argent, pas de logis si pauvre où il n'y eût un peu de joie.

Comme nous l'avons dit, au milieu de cette activité dont il était la source et le pivot, le Père Madeleine faisait sa fortune, mais chose assez singulière dans un simple homme de commerce, il ne paraissait pas que ce fût là

son principal souci. Il semblait qu'il songeât aux autres avant de songer à lui. En 1823, on lui connaissait une somme de °six° cent mille francs placée chez Laffitte; mais avant de se réserver ces °six° cent mille francs, il avait dépensé plus d'un million pour la ville et pour les pauvres.

L'hôpital était mal doté, il y avait fondé dix lits. Il n'y avait qu'une école, méchante bâtisse qui tombait en ruine; il en avait construit deux, une pour les filles, l'autre pour les garçons. Il avait fondé de ses deniers une salle d'asile, chose alors presque inconnue en France, et une caisse de secours pour les ouvriers vieux et infirmes. M. sur M. n'avait qu'une église, il en avait fait édifier une seconde à ses frais, dans le nouveau quartier qui n'avait pas tardé à s'élever comme par enchantement autour de sa manufacture.

Dans les premiers temps, quand on le vit commencer, les bonnes âmes dirent: c'est un gaillard qui veut s'enrichir. Quand on le vit enrichir le pays avant de s'enrichir lui-même, les mêmes bonnes âmes dirent: c'est un ambitieux. Cela semblait d'autant plus probable que cet homme était religieux, et même presque dévôt, chose fort bien vue à cette époque. Il allait régulièrement à la basse messe du dimanche ++++ Le député local, digne voltairien, ancien membre des Cinq Cents ne tarda pas à s'inquiéter de cette religion ++ il résolut de dépasser le père Madeleine, il prit un confesseur jésuite et alla à la messe et à vêpres. Les pauvres profitèrent de cette terreur comme le bon Dieu, car l'honorable député fonda aussi deux lits à l'hôpital, ce qui fit douze.

Cependant °en 1819° [*trois lignes illisibles, supprimées ou remplacées par ce qui suit*] le bruit se répandit un jour dans la

ville que sur la présentation de M. le préfet, le Père Madeleine allait être nommé par le roi maire de M. sur M.. Ceux qui avaient déclaré cet homme "un ambitieux", saisirent avec transport cette occasion que tous les hommes souhaitent de s'écrier: là! qu'est-ce que nous avons dit? Tout M. sur M. fut en rumeur. Le bruit était fondé. Quelques jours après, la nomination parut dans le Moniteur. Le lendemain, le Père Madeleine refusa.

Dans cette même année 1819, les produits du nouveau °procédé° figurèrent à l'exposition de l'industrie; sur le rapport du jury, le roi nomma l'inventeur chevalier de la légion d'honneur. Nouvelle rumeur dans M. sur M. °Eh bien! c'est° la croix qu'il voulait! Le Père Madeleine refusa la croix.

Décidément cet homme était une énigme. Les bonnes âmes se tirèrent d'affaire en disant: Après tout, c'est une espèce d'aventurier.

C'était du reste un homme fort simple et tout uni. Le pays lui devait beaucoup, les pauvres lui devaient tout; il était si utile qu'il avait bien fallu qu'on finît par l'honorer, et il était si °doux° qu'il avait bien fallu qu'on finît par l'aimer; ses ouvriers en particulier l'adoraient ; et il portait cette adoration avec une sorte de gravité mélancolique. Quand il fut °constaté° riche, "les personnes de la société" l'invitèrent, et on l'appela dans la ville Monsieur Madeleine; ses ouvriers et les enfants continuèrent de l'appeler le Père Madeleine, et c'était la seule chose qui le faisait sourire. A mesure qu'il montait, les invitations pleuvaient sur lui, "la société" le réclamait. Les petits salons guindés de M. sur M. qui, bien entendu, se fussent dans les premiers temps fermés à l'°artisan°, s'ouvrirent à deux battants au millionnaire. Il refusa.

Cette fois encore les bonnes âmes se tirèrent d'affaire. – C'est un homme ignorant et de basse éducation. [+++] On ne sait d'où cela sort. Il ne saurait pas se tenir dans le monde. Il n'est pas du tout prouvé qu'il sache lire.

Quand on l'avait vu gagner de l'argent, on avait dit: c'est un marchand. Quand on l'avait vu semer son argent, on avait dit: c'est un ambitieux. Quand on l'avait vu repousser les honneurs, on avait dit: c'est un aventurier. Quand on le vit repousser le monde, on dit: c'est une brute.

En 1823, sept ans après son arrivée à M. sur M., les services qu'il avait rendus au pays étaient tellement éclatants, le vœu de la contrée fut tellement unanime que le roi le nomma de nouveau maire de la ville. Il refusa encore, mais le préfet insista, tous les notables vinrent le supplier, le peuple en pleine rue °le suppliait°, l'insistance fut si vive qu'il finit par accepter. On remarqua que ce qui parut surtout le déterminer, ce fut une longue conférence qu'il eut avec le curé son confesseur, au sortir de laquelle le brave curé lui dit : Vous devez accepter. Ce n'est pas une vanité, c'est un devoir. Vous avez du bien à faire comme maire.

Ce fut là la troisième phase de son ascension. Le Père Madeleine était devenu Monsieur Madeleine, Monsieur Madeleine devint Monsieur le Maire.

Du reste, il était resté aussi simple que le premier jour. Il avait les cheveux gris, le teint hâlé d'un ouvrier, le visage pensif d'un philosophe. Il portait habituellement un chapeau à bords larges et une longue redingote bleue, boutonnée jusqu'au menton. Il remplissait ses fonctions de maire, mais hors de là, il vivait solitaire. Il parlait à

peu de monde. Il se dérobaux politesses, saluait de côté, s'esquiva vite, souriait pour se dispenser de causer, donnait pour se dispenser de sourire. Les femmes disaient de lui: quel bon ours! Son plaisir était de se promener dans les champs. [trois lignes barrées]

Quoiqu'il ne fût plus jeune, on contait qu'il était d'une force prodigieuse. Il donnait un coup de main à qui en avait besoin, relevait un cheval, poussait à une roue embourbée, arrêtaitle par les cornes un taureau échappé. Il avait toujours ses poches pleines de monnaie en sortant et vides en rentrant. Quand il passait dans un village, les marmots déguenillés couraient joyeusement après lui et l'entouraient comme une nuée de moucherons.

Quelques-uns prétendaient que c'était un homme mystérieux, et affirmaient qu'on n'entraît jamais dans sa chambre qui était une vraie cellule d'anachorète meublée de sabliers ailés et ornée de tibias et de têtes de mort. Cela se disait beaucoup, si bien que quelques jeunes femmes élégantes et malignes de M. sur M. lui demandèrent un jour: – Monsieur le maire, montrez-nous donc votre chambre. On dit que c'est une grotte. – Il sourit, et les introduisit sur-le-champ dans cette "grotte". Elles furent bien punies de leur curiosité. C'était une chambre garnie simplement de meubles d'acajou assez laids comme tous les meubles de ce genre. Elles n'y purent rien remarquer que deux flambeaux de forme vieillie qui étaient sur la cheminée et qui avaient l'air d'être en argent, "car ils étaient contrôlés". Observation pleine de l'esprit des petites villes.

On n'en continua pas moins de dire que personne ne pénétrait dans cette chambre et que c'était une caverne d'hermite, un réservoir, un trou, un tombeau.

Au commencement de 1821, les journaux annoncèrent la mort de M. de M., évêque de D., trépassé en odeur de sainteté à l'âge de quatre-vingt deux ans. M. Madeleine prit le deuil. On le remarqua dans la ville et l'on jasa. Cela parut une lueur sur son origine. On en conclut qu'il avait quelque alliance avec le vénérable évêque. Cela le rehaussa fort dans les salons, et lui donna tout à coup une certaine considération dans le monde noble de M. sur M. Il s'en aperçut à plus de révérences des vieilles femmes et à plus de sourires des jeunes. Un soir une douairière curieuse se hasarda à lui dire : – Monsieur le maire est sans doute parent du feu évêque de Digne?

Il répondit : – Non, madame.

– Mais, reprit la douairière, vous en portez le deuil?

Il répondit : – C'est que dans ma jeunesse j'ai été laquais dans sa famille.

Une remarque qu'on faisait encore, c'est que chaque fois qu'il passait dans la ville un jeune savoyard courant le pays et cherchant des cheminées à ramoner, M. le maire le faisait venir, lui demandait son nom, et lui donnait de l'argent. Les petits savoyards se le disaient, et il en venait beaucoup.

[Ici commence une grande intercalation qui s'étend à la matière des chapitres 5 à 7. On la donne au mode « consultation » pour faire apprécier l'invention et les transformations de ces épisodes célèbres. Leur absence de la rédaction tout à fait initiale, qui va directement de l'histoire de Jean Valjean à celle de Fantine, surprend : le personnage de Javert n'est pas même signalé ! Existait-il cependant dans la pensée de Hugo ? Sans doute puisqu'il apparaît, avec son nom, en I, 5, 12. Mais c'est un

personnage très secondaire sinon tout à fait un figurant et construit tout différemment puisque la rédaction initiale de la grande confrontation avec Jean Valjean (I, 6, 2) le montre brave homme borné, plein de « vénération » maintenant pour le maire de Montreuil-sur-Mer. On a peine à imaginer que Javert n'ait pas été d'emblée un des personnages principaux du roman ; c'est pourtant le cas. Dans sa course vers Arras, Jean Valjean songe qu'il retrouvera au tribunal ses anciens camarades de bague venus témoigner et ne pense pas, en rédaction initiale, qu'il retrouvera aussi le policier. Il n'est pas exclu que l'évidente nécessité de la réfection du chapitre I, 6, 2, quiproquo comique dans son premier état, ait mis Hugo sur la piste de son Javert.]

Cette prospérité créée dans l'arrondissement de M. sur M. par le père Madeleine avait outre les signes visibles que nous avons indiqués un autre symptôme qui, pour n'être pas visible, n'était pas moins significatif. Ceci ne trompe jamais. Quand la population souffre, quand le travail manque, quand le négoce est nul, le contribuable résiste à l'impôt par pénurie, et l'état dépense beaucoup d'argent en frais de contrainte et de rentrée. Quand le travail abonde, quand le pays est heureux et riche, l'impôt se paye aisément et coûte peu à l'état. On peut dire que la misère et la richesse publiques ont un thermomètre infaillible, les frais de perception de l'impôt. En sept ans, les frais de perception de l'impôt s'étaient réduits des trois quarts dans l'arrondissement de M. sur M., ce qui faisait fréquemment citer cet arrondissement entre tous par M. de Villèle, alors ministre des finances.

Telle était la situation du pays, lorsque Marguerite y revint. Personne ne se souvenait plus d'elle.

Heureusement la porte de la fabrique de M. Madeleine était comme un visage ami. Elle s'y présenta, fut admise dans l'atelier des femmes [*une ligne et demie barrée* : « et le huitième jour de son arrivée à M. sur M., elle gagnait sa vie .»] Le métier était tout nouveau pour elle, elle n'y pouvait être bien adroite, elle ne gagnait donc que peu de chose, mais enfin cela suffisait, le problème était résolu, elle gagnait sa vie.

Quand Marguerite vit qu'elle vivait, elle eut un moment de joie. Vivre honnêtement de son travail, quelle fortune! Elle acheta un miroir, se réjouit d'y regarder sa jeunesse, ses beaux cheveux et ses belles dents, oublia beaucoup de choses, ne songea plus qu'à son petit enfant et à l'avenir, et fut presque heureuse. Elle se meubla une petite chambre à crédit sur son travail futur.

Ne pouvant pas dire qu'elle était mariée, elle s'était bien gardée de parler de sa petite fille.

En ces commencements, on l'a vu, elle payait exactement les Thénardier. Comme elle ne savait que signer, elle était obligée de leur écrire par un écrivain public.

Elle écrivait souvent. [*deux lignes barrées*] Cela fut remarqué. On commença à dire tout bas dans l'atelier des femmes que Marguerite Louet "écrivait des lettres" et qu'"elle avait des allures".

Il n'y a rien de tel pour épier les actions des gens que ceux qu'elles ne regardent pas. – Pourquoi ce monsieur ne vient-il jamais qu'à la brune? pourquoi monsieur un tel n'accroche-t-il jamais sa clef au clou le jeudi? pourquoi celui-ci prend-il toujours les petites rues? pourquoi madame descend-elle toujours de son fiacre avant d'arriver à la maison? etc., etc. – Il existe des êtres qui, pour connaître le mot de ces énigmes, lesquelles leur sont

du reste parfaitement indifférentes, dépensent plus d'argent, s'ils sont riches, prodiguent plus de temps, s'ils sont pauvres, se donnent plus de peine qu'il n'en faudrait pour dix bonnes actions; et cela, gratuitement, pour le plaisir, sans être payés de la curiosité autrement que par la curiosité. Ils suivront celui-ci ou celle-là des jours entiers, feront faction des heures à des coins de rue, sous des portes d'allées, la nuit, par le froid, par la pluie, paieront des commissionnaires, griseront des laquais, achèteront des portières. Pour quoi? pour rien. Pur acharnement de voir, de savoir et de pénétrer. Pure démangeaison de dire. Et souvent ces secrets connus, ces mystères publiés, ces énigmes éclairées du grand jour entraînent des catastrophes, des duels, des faillites, des familles ruinées, des existences brisées, à la grande joie de ceux qui ont "tout découvert" sans intérêt et par pur instinct. Chose triste, l'espion est dans la nature.

On observa donc Marguerite. On sut qu'elle écrivait au moins une fois par mois, toujours à la même adresse, et qu'elle affranchissait les lettres. On parvint à se procurer l'adresse: Monsieur, Monsieur Thénardier, aubergiste, à Montfermeil. On fit jaser au cabaret l'écrivain public, vieux bonhomme qui ne pouvait pas emplir son estomac de vin rouge sans vider sa poche aux secrets. Bref, on sut que Marguerite avait un enfant. "Ce devait être une espèce de fille." Il se trouva une commère qui fit le voyage de Montfermeil, parla aux Thénardier, et dit à son retour: j'ai vu l'enfant.

Tout cela prit du temps. Marguerite était depuis huit ou dix mois à la fabrique lorsqu'un matin la surveillante de l'atelier lui remit de la part de M. le maire cinquante francs, en lui disant qu'elle ne faisait plus partie de

l'atelier et en l'engageant, de la part de M. le maire, à quitter le pays.

C'était précisément dans ce même mois que les Thénardier avaient exigé douze francs au lieu de six.

Marguerite fut atterrée. Elle ne pouvait quitter le pays, elle devait encore ses meubles. Cinquante francs ne suffisaient pas. Elle demanda un délai [?]. La surveillante lui signifia qu'elle eût à sortir sur-le-champ de l'atelier.

Marguerite se sentit accablée de honte plus encore que de désespoir. Sa faute était donc maintenant connue. Elle ne se sentit plus la force de dire un mot. Le maire lui donnait cinquante francs, parce qu'il était bon, et la chassait, parce qu'il était juste. Elle plia sous cet arrêt.

Elle s'offrit comme servante dans le pays ; personne ne voulut d'elle. Elle n'avait pu quitter la ville. Le tapissier auquel elle devait ses meubles, quels meubles! lui avait dit: Si vous vous en allez, je vous fais arrêter comme voleuse. Le propriétaire auquel elle devait son loyer lui avait dit: Vous êtes jeune et jolie, vous pouvez payer. Elle partagea les cinquante francs entre le propriétaire et le fripier, rendit au marchand la moitié de son mobilier, ne garda que le nécessaire, et se trouva sans travail, sans état, n'ayant plus que son lit, et devant encore cent francs.

Une vieille femme qui lui allumait sa chandelle quand elle rentrait le soir, lui enseigna l'art de vivre dans la misère. Elle apprit comment on se passe tout à fait de feu en hiver, comment on renonce à un oiseau qui vous coûte un liard de millet tous les deux jours, comment on ménage sa chandelle en travaillant à la lumière de la fenêtre d'en face. On ne sait pas tout ce que certains êtres, qui ont vieilli dans l'honnêteté, savent tirer d'un sou. Cela

finit par être un talent. Marguerite acquit ce talent et reprit un peu de courage. A cette époque elle disait à une voisine: – Bah! je me dis: en ne dormant que cinq heures et en travaillant le reste à mes coutures, je parviendrai bien toujours à gagner à peu près du pain. Et puis, quand on est triste, on mange moins. Eh bien! des souffrances, des inquiétudes, des chagrins d'un côté, un peu de pain de l'autre, tout cela me nourrira.

Dans les premiers temps, elle avait été si honteuse qu'elle n'avait pas osé sortir. Quand elle était dans la rue, elle devinait qu'on se retournait et qu'on la montrait du doigt; tout le monde la regardait et personne ne la saluait; le mépris âcre des petites villes lui pénétrait dans la chair et dans l'âme comme une bise. A Paris personne ne vous connaît, et cette obscurité est un vêtement. Oh! comme elle eût souhaité venir à Paris! Impossible. Il fallut bien s'accoutumer à la déconsidération, comme elle s'était accoutumée à la misère. Peu à peu elle en prit son parti. °Après deux ou° trois mois elle secoua la honte, et se remit à sortir comme si de rien n'était. – Cela m'est bien égal, dit-elle. Elle alla et vint, la tête haute, avec un sourire amer, et sentit qu'elle devenait effrontée.

Cependant l'excès du travail la fatiguait. La petite toux sèche qu'elle avait augmenta. Elle disait quelquefois à sa voisine: Tâtez donc comme mes mains sont brûlantes

Elle avait été congédiée vers la fin de l'hiver; l'été se passa, mais l'hiver revint L'affreuse saison! L'hiver fait de pierre l'eau du ciel et le cœur des hommes. Marguerite gagnait trop peu, ses dettes avaient grossi. Les Thénardier, mal payés, lui écrivaient à chaque instant des lettres dont le contenu la désolait et dont le port la ruinait.

Un jour ils lui écrivirent que sa petite Anna était toute nue par le froid qu'il faisait, qu'elle avait besoin d'une jupe de laine, et qu'il fallait au moins que la mère envoyât cinq francs pour cela. Elle reçut la lettre, et la froissa dans ses mains tout le jour. Le soir elle [+] entra chez un barbier qui faisait le coin de sa rue, et défît son peigne. Ses admirables cheveux blonds lui tombèrent jusqu'aux reins. Elle dit au barbier :

- Combien me donneriez-vous de mes cheveux ?
- Six francs.
- Coupez-les.

Elle acheta une jupe de tricot et l'envoya aux Thénardier.

Cette jupe fit les Thénardier furieux. C'était de l'argent qu'ils voulaient. Ils donnèrent la jupe à Malvina . La pauvre Alouette continua de frissonner.

Cependant un sombre travail se faisait dans le cœur de Marguerite. Elle commença à tout prendre en haine autour d'elle. Elle avait longtemps partagé la vénération de tous pour le père Madeleine; cependant à force de se répéter qu'il était la cause de son malheur, elle en vint à le haïr lui aussi ; lui surtout. Quand elle passait devant la fabrique aux heures où les ouvriers sont sur la porte, elle affectait de rire aux éclats et de chanter.

Une vieille ouvrière qui la vit une fois chanter et rire ainsi dit: voilà une fille qui finira mal.

Elle prit un amant, le premier venu, un homme qu'elle n'aimait pas, par bravade, avec la rage dans le cœur. C'était un misérable, un oisif gueux, qui la battait, et qui la quitta comme elle l'avait pris, avec dégoût.

Elle adorait son enfant. Plus elle descendait, plus tout devenait sombre autour d'elle, plus sa petite fille

rayonnait dans le fond de son âme. Elle disait : Quand je serai riche, j'aurai ma fille avec moi; et elle riait. La toux ne la quittait pas ; et elle avait des sueurs dans le dos.

Un jour elle reçut des Thénardier une lettre ainsi conçue : – "Votre enfant est malade d'une maladie qui est dans le pays. Une fièvre miliaire, qu'ils appellent. Il faut des drogues chères. Cela nous ruine et nous ne pouvons plus payer. Si vous ne nous envoyez pas quarante francs avant huit jours, la petite est morte." Elle se mit à rire aux éclats, et elle dit à sa vieille voisine: – Ah! ils sont bons! quarante francs! que ça! ça fait deux napoléons. Où veulent-ils que je les prenne?

Cependant elle alla dans l'escalier près d'une lucarne et relut la lettre.

Puis elle descendit l'escalier et sortit en courant et en sautant, riant toujours.

Quelqu'un qui la rencontra lui dit: – Qu'est-ce que vous avez donc à être si gaie?

Elle répondit: – C'est une bonne bêtise que viennent de m'écrire des gens de la campagne. Ils me demandent quarante francs. Paysans, va!

Comme elle passait sur la place, elle vit un groupe qui entourait une voiture de forme bizarre sur l'impériale de laquelle péroraient tout debout un homme vêtu de rouge. C'était un charlatan en tournée. Marguerite se mêla au groupe et se mit à rire comme les autres de cette harangue où il y avait de l'argot pour la canaille et du jargon pour les gens comme il faut. L'arracheur de dents vit cette belle fille qui riait et s'écria tout à coup: – Vous avez de jolies dents, la fille qui riez là. Si vous voulez me vendre vos deux palettes, je vous donne de chaque un napoléon d'or.

Les palettes sont les dents de devant, les deux d'en haut.

– Quelle horreur, s'écria Marguerite !

– Deux napoléons, grommela une vieille édentée qui était là ! Qu'en voilà une qui est heureuse!

Marguerite s'enfuit, et se boucha les oreilles pour ne pas entendre la voix enrouée de l'homme qui lui criait: – Réfléchissez, la belle! Quarante francs, ça peut servir. Si le cœur vous en dit, je suis ce soir à l'auberge de la Bonne Femme, vous m'y trouverez.

Marguerite rentra dans sa + et dit à sa voisine : – Comprenez-vous cela? ne voilà-t-il pas un abominable homme? comment laisse-t-on des gens comme cela aller dans le pays! M'arracher mes deux dents de devant! mais je serais horrible! Les cheveux repoussent, mais les dents! Ah le monstre d'homme! j'aimerais mieux me jeter d'un cinquième, la tête la première ; sur le pavé!

– Et qu'est-ce qu'il offrait, demanda la vieille ?

– Deux napoléons.

– Cela fait quarante francs, reprit la vieille.

– Oui, dit Marguerite, cela fait quarante francs.

Elle resta pensive, et se mit à son ouvrage. Au bout d'un quart d'heure, elle quitta sa couture et alla relire la lettre des Thénardier sur l'escalier.

En rentrant, elle dit à sa voisine qui travaillait près d'elle:

– Qu'est-ce que c'est donc que cela ? une fièvre miliaire? savez-vous?

– Oui, répondit la vieille, c'est une maladie.

– Ça a donc besoin de beaucoup de drogues?

– Oh! de drogues terribles.

– Où ça vous prend-il?

- C'est une maladie qu'on a comme ça.
- Est-ce qu'on en meurt?
- Très bien, dit la voisine.

Marguerite sortit et alla encore une fois relire la lettre sur l'escalier.

Le soir elle sortit, et on la vit qui se dirigeait du côté de la rue de Paris où sont les auberges.

Le lendemain matin, comme la vieille voisine entrait dans la chambre de Marguerite avant le jour, car elles travaillaient toujours ensemble et de cette façon n'allumaient qu'une chandelle pour deux, elle trouva Marguerite assise sur son lit, pâle, glacée. La chandelle était presque entièrement consumée. Elle ne s'était pas couchée de la nuit. Son bonnet était tombé sur ses genoux. Elle leva vers la voisine sa tête sans cheveux. Elle avait vieilli de dix ans.

– Jésus! s'écria la voisine, qu'est-ce que vous avez, Marguerite?

– Je n'ai rien, dit Marguerite. Au contraire. Mon enfant ne mourra pas faute de secours. Je suis contente.

En parlant ainsi, elle montrait à la vieille deux napoléons qui brillaient sur la table.

– Ah Jésus Dieu! dit la vieille. Mais c'est une fortune! où avez-vous eu ces louis d'or, Marguerite?

– Je les ai eus, répondit Marguerite.

En même temps elle sourit. La chandelle éclairait son visage. C'était un sourire sanglant et elle avait un trou noir dans la bouche.

Les deux dents étaient arrachées. [Désormais le nom de Fantine ne surcharge plus Marguerite et vient au premier jet ; de même, le nom d'Anna disparaît et Cosette est écrit d'emblée.]

Elle envoya les deux napoléons à Montfermeil. Du reste c'était une ruse des Thénardier pour avoir de l'argent. Cosette n'était pas malade.

Fantine jeta son miroir par la fenêtre. Depuis longtemps elle avait quitté sa chambre du second pour une mansarde fermée d'un loquet sous le toit, un de ces bouges dont le plafond fait angle avec le plancher et vous heurte à chaque instant la tête. Le pauvre ne peut aller au fond de sa chambre comme au fond de sa destinée qu'en se courbant de plus en plus. Elle n'avait plus de lit, il lui restait une loque qu'elle appelait sa couverture, un matelas à terre et une chaise dépaillée. Un pot de fleurs qu'elle avait s'était desséché dans un coin, faute d'eau, oublié. Elle avait perdu la honte, elle perdit la coquetterie. Dernier signe. Elle sortait vêtue en vieille. Les gens auxquels elle devait, lui faisaient "des scènes", et ne lui laissaient aucun repos. Elle les trouvait dans la rue, elle les retrouvait dans son escalier. Elle passait des nuits à pleurer et à songer. Elle avait les yeux très brillants, et elle sentait une douleur fixe dans l'épaule, vers le haut de l'omoplate gauche. Elle haïssait profondément le Père Madeleine, et ne se plaignait jamais. Elle travaillait dix-sept heures par jour; mais un entrepreneur du travail des prisons qui faisait travailler les prisonnières au rabais fit tout à coup baisser les prix, ce qui réduisit la journée des ouvrières libres à neuf sous. Dix-sept heures de travail, et neuf sous par jour! Ses créanciers étaient plus impitoyables que jamais. Le fripier, qui avait repris presque tous les meubles, disait : quand me payeras-tu, coquine? Que voulait-on d'elle, bon Dieu! Vers le même temps, le Thénardier lui écrivit que décidément il avait attendu avec beaucoup trop de bonté, et qu'il lui fallait

cent francs, tout de suite, sinon qu'il ramènerait la petite Cosette à sa mère, toute convalescente de sa grande maladie, par le froid, par les chemins, et qu'elle crèverait, si elle voulait. – Cent francs ! songea Marguerite. Mais où y a-t-il un état à gagner cent sous par jour?

-Allons, dit-elle ! vendons le reste.

L'infortunée se fit fille publique.

[Les deux paragraphes qui suivent semblent avoir été ajoutés.]

La sainte loi de Jésus-Christ gouverne notre civilisation, mais elle ne la pénètre pas encore. On dit que l'esclavage a disparu des sociétés chrétiennes. C'est une erreur. Il existe toujours, mais il ne pèse plus que sur la femme, et il s'appelle prostitution.

Il pèse sur la femme, c'est-à-dire sur la grâce, sur la faiblesse, sur la beauté, sur la maternité. Ceci n'est pas une des moindres hontes de l'homme.

Qu'est-ce en effet que cette histoire de Fantine ? C'est la misère achetant un esclave.

Il y a dans toutes les petites villes de province, et il y avait à M. sur M. en particulier, une classe de jeunes gens qui mangent quinze cents livres de rente en province du même air dont leurs pareils dévorent à Paris cent mille francs par an. Ce sont des êtres ni beaux ni laids, ni bons ni méchants, qui ont un peu de terre, un peu de sottise et un peu d'esprit, qui disent: mes prés, mes bois, mes paysans, sifflent les actrices du théâtre pour prouver qu'ils sont gens de °goût°, querellent les officiers de la garnison pour montrer qu'ils sont gens de guerre, chassent, fument, bâillent, regardent les voyageurs descendre de diligence,

jouent au billard, vivent au café, dînent à l'auberge, ont un chien qui mange les os sous la table et une maîtresse qui pose les plats dessus, tiennent à un sou, exagèrent les modes, admirent la tragédie, usent leurs vieilles bottes, copient Londres à travers Paris et Paris à travers Carpentras, vieillissent hébétés, ne travaillent pas, ne servent à rien et ne nuisent pas à grand'chose.

S'ils étaient plus riches, on dirait: ce sont des élégants; s'ils étaient plus pauvres, on dirait: ce sont des fainéants. Ce sont tout simplement des désœuvrés. Parmi ces désœuvrés, il y a des ennuyeux, des ennuyés, des °rêvasseurs°, et quelques drôles.

Huit ou dix mois après ce que nous venons de raconter, un soir d'hiver qu'il avait neigé, un de ces désœuvrés, chaudement affublé d'un manteau alors à la mode, s'amusait à harceler une malheureuse qui allait et venait, les épaules nues, devant la vitre du café des officiers. Chaque fois que cette femme passait devant lui, il lui jetait, avec la fumée de son cigare, quelque parole qu'il croyait spirituelle et gaie, comme: – Que tu es laide! – Veux-tu te cacher! – Tu n'as pas de dents! – etc., etc. – La créature, espèce de spectre paré qui allait et venait sur la neige, ne lui répondait pas, ne le regardait même pas, et n'en accomplissait pas moins en silence et avec une régularité sombre sa promenade qui la ramenait de cinq minutes en cinq minutes sous le sarcasme comme le soldat condamné qui revient sous les verges. Ce peu d'effet piqua sans doute l'oisif qui, °profitant d'un moment où elle lui tournait le dos, s'avança derrière elle à pas de loup et en étouffant son rire, se baissa, prit sur le pavé une poignée de neige et la lui plongea brusquement dans le dos entre ses deux épaules nues. La misérable

poussa un rugissement, bondit comme une tigresse, et se rua sur l'homme, lui enfonçant ses ongles dans le visage, avec les plus effroyables injures qui puissent tomber du corps-de-garde dans le ruisseau. Ces injures sortaient hideusement d'une bouche à laquelle manquaient en effet les deux dents de devant. C'était la Fantine.

Au bruit que cela fit, les officiers sortirent en foule du café, les passants s'amassèrent, et il se forma un grand cercle riant, huant et applaudissant, autour de ce tourbillon composé de deux êtres où l'on avait peine à reconnaître un homme et une femme, l'homme se débattant, son chapeau à terre, la femme frappant des pieds et des poings, décoiffée, hurlant, sans dents et sans cheveux, livide de colère, terrible .

Tout à coup un homme sortit brusquement de la foule, saisit la femme à son corsage de satin couvert de boue, et lui dit: Suis-moi!

La femme leva la tête; sa voix furieuse s'éteignit subitement. Ses yeux °étaient° vitreux, de livide elle °était devenue° pâle, et elle tremblait d'un tremblement de terreur. Elle avait reconnu l'inspecteur Javert.

Le jeune homme avait profité de l'incident pour s'esquiver.

Javert écarta les assistants, rompit le cercle et se mit à marcher à grands pas vers le bureau de police qui est à l'extrémité de la place, traînant après lui la misérable. Ni lui ni elle ne disaient un mot. Une nuée d'enfants suivait avec des quolibets de grands + de rire. Les passants s'étaient dispersés, chacun reprenant son chemin.

Arrivé au bureau de police qui est une salle basse chauffée par un poêle et gardée par un poste, avec une porte vitrée et grillée sur la rue, Javert ouvrit la porte,

entra avec la femme et referma la porte derrière lui, au grand désappointement des gamins qui se haussèrent sur la pointe du pied et allongèrent le cou devant la vitre trouble du logis, cherchant à voir.

En entrant la Fantine alla tomber dans un coin, immobile et muette, accroupie comme une chienne qui a peur.

Le sergent du poste apporta une chandelle allumée sur une table, Javert s'assit, tira de sa poche une feuille de papier timbré et se mit à écrire.

Cette classe de malheureuses femmes est entièrement remise par nos lois à la discrétion de la police. Elle en fait ce qu'elle veut, les punit comme bon lui semble, et confisque à son gré ces deux tristes choses qu'elles appellent leur industrie et leur liberté. Javert était impassible; son visage semblait ne trahir aucune émotion. Pourtant il était gravement et profondément préoccupé. C'était un de ces moments où il exerçait sans contrôle, mais avec tous les scrupules d'une conscience sévère, son effrayant pouvoir discrétionnaire. Son escabeau de mouchard était un tribunal. Il jugeait. Il jugeait, et il condamnait. Il appelait tout ce qu'il pouvait avoir d'idées dans l'esprit autour de la grande chose qu'il faisait. Plus il examinait le fait de cette fille, plus il se sentait révolté. Il était évident qu'il venait de voir commettre un crime. Il venait de voir, là dans la rue, la société représentée par un propriétaire-électeur insultée et attaquée par une créature en dehors de tout. Une prostituée avait attenté à un bourgeois. Il avait vu cela, lui Javert. Il écrivait en silence.

Quand il eut fini, il signa, plia le papier et dit au sergent du poste en le lui remettant: – Prenez trois

hommes, et menez cette fille au bloc. – Puis se tournant vers la Fantine: – Tu en as pour six mois.

La malheureuse tressaillit.

– Six mois! six mois de prison! cria-t-elle. Six mois à gagner six sous par jour! mais que deviendra Cosette? ma fille! ma fille! Mais je dois encore plus de cent francs aux Thénardier, monsieur l'inspecteur, savez-vous cela?

Elle se traîna sur la dalle °mouillée°, sans se lever, joignant les mains, faisant de grands pas avec ses genoux.

– Monsieur Javert, dit-elle, je vous demande grâce. Je vous assure que je n'ai pas eu tort. Si vous aviez vu le commencement, vous auriez vu! je vous jure le bon Dieu que je n'ai pas eu tort. C'est ce monsieur le bourgeois que je ne connais pas qui m'a mis de la neige dans le dos. Est-ce qu'on a le droit de nous mettre de la neige dans le dos quand nous passons comme cela tranquillement sans faire de mal à personne? Cela m'a saisie. Je suis un peu malade, voyez-vous! et puis il y avait déjà un peu de temps qu'il me disait des raisons. Tu es laide! tu n'as pas de dents! je sais bien que je n'ai plus mes dents. Je ne faisais rien, moi; je disais: c'est un monsieur qui s'amuse. J'étais honnête avec lui, je ne lui parlais pas. C'est à ce moment-là qu'il m'a mis de la neige. Monsieur Javert, mon bon monsieur Javert! est-ce qu'il n'y a personne là qui ait vu pour vous dire que c'est bien vrai! J'ai peut-être eu tort de me fâcher. Vous savez, dans le premier moment, on n'est pas maître. On a des vivacités. Et puis, quelque chose de si froid qu'on vous met dans le dos à l'heure que vous ne vous y attendez pas! J'ai eu tort d'abîmer le chapeau de ce monsieur. Mais je vous demande de me faire grâce pour aujourd'hui cette fois, monsieur Javert. Voyez-vous, vous ne savez pas ça, dans

les prisons on ne gagne que six sous, j'ai cent francs à payer, ou autrement on renverra ma petite. O mon Dieu! je ne peux pas l'avoir avec moi. C'est si vilain ce que je fais! O ma Cosette! ô mon pauvre petit ange du bon Dieu! voyez-vous, c'est les Thénardier, des aubergistes, des paysans, ça n'a pas de raisonnement. Il leur faut de l'argent. Ne me mettez pas en prison! Ayez pitié de la petite, mon bon monsieur Javert! je demanderai pardon à ce monsieur.

Elle parlait ainsi, brisée en deux, sanglotant, les yeux pleins de larmes, la gorge nue, se tordant les mains, balbutiant tout doucement avec la voix de l'agonie. A force de douleur, elle était redevenue belle. A de certains instants, elle s'arrêtait et baisait tendrement le bas de la redingote du mouchard. Elle eût attendri un cœur de marbre, mais on n'attendrit pas un cœur de bois.

– Allons, dit Javert! je t'ai écoutée. As-tu bien tout dit? Marche à présent!

Elle s'affaissa sur elle-même en murmurant:

– Grâce! Grâce cette fois!

Javert tourna le dos.

Les soldats la saisirent par les bras.

Depuis quelques instants un homme était entré sans qu'on eût pris garde à lui. Il avait refermé la porte, s'y était adossé dans l'ombre, et avait entendu les prières désespérées de la Fantine.

Au moment où les soldats mirent la main sur la malheureuse qui ne voulait pas se lever, il fit un pas, sortit de l'ombre et dit:

– Un instant, s'il vous plaît!

Javert leva les yeux et reconnut M. Madeleine. Il ôta son chapeau, et saluant avec une sorte de gaucherie fâchée:

– Pardon, monsieur le maire...

Ce mot, monsieur le maire, fit sur la Fantine un effet étrange. Elle se dressa debout toute droite comme un spectre qui sort de terre, repoussa les soldats des deux bras, marcha droit à M. Madeleine et le regarda fixement. Puis elle cria, l'air égaré :

– Ah! c'est donc toi qui es monsieur le maire!

Alors elle éclata de rire et lui cracha en plein visage [?]. Voir une fille publique cracher au visage d'un maire, cela était quelque chose de si monstrueux que, dans ses suppositions les plus effroyables, il eût regardé comme un sacrilège de croire cela possible. D'un autre côté il faisait dans le fond de sa pensée on ne sait quel rapprochement entre ce qu'était cette femme et ce que pouvait être ce maire, et alors le prodigieux attentat s'évanouissait et n'était plus que le fait le plus simple du monde. Il se sentit au moment de devenir fou et s'appuya sur le poêle pour ne pas tomber. Il a souvent montré depuis une mèche de cheveux gris qu'il avait sur la tempe et qui, dit-il, avait blanchi dans ce moment-là.

M. Madeleine s'essuya le visage et dit :

– Inspecteur Javert, mettez cette femme en liberté.

A ce mot qui mettait le comble à sa stupeur, Javert sentit que la pensée et la parole lui manquaient également, il se dressa tout debout, voilà tout. La somme de l'étonnement possible était dépassée pour lui. Il resta muet.

Ce mot n'avait pas porté un coup moins étrange à la Fantine. Elle leva son bras nu et se cramponna à la clef du

poêle comme une personne qui chancelle. Cependant elle regardait tout autour d'elle et elle se mit à parler à voix basse, comme si elle se parlait à elle-même.

– En liberté! Qui est-ce qui a dit cela? Il n'est pas possible qu'on ait dit cela. J'ai mal entendu. Ça ne peut pas être ce monstre de maire! Est-ce que c'est vous, mon bon monsieur Javert, qui avez dit qu'on me mette en liberté? Oh! voyez-vous! je vais vous dire et vous me laisserez aller. Ce monstre de maire, ce vieux Tartuffe, c'est lui qui est cause de tout. Figurez-vous, monsieur Javert, qu'il m'a chassée! à cause d'un tas de gueuses qui tiennent des propos dans l'atelier. Si ce n'est pas là une horreur! renvoyer une pauvre fille qui fait honnêtement son ouvrage! alors je n'ai plus gagné assez, et tout le malheur est venu. D'abord il y a une amélioration que le gouvernement devrait bien faire, ce serait d'empêcher les entrepreneurs des prisons de faire du tort aux pauvres gens. Je vais vous expliquer cela, voyez-vous. Vous gagnez douze sous, cela tombe à neuf sous, il n'y a plus moyen de vivre. Il faut donc devenir ce qu'on peut. Moi, j'avais ma petite Cosette, j'ai bien été forcée de devenir une mauvaise femme. Vous comprenez à présent que c'est ce gueux de maire qui a fait tout le mal. Après cela, j'ai piétiné le chapeau de ce monsieur bourgeois devant le café des officiers. Mais lui, [++] il m'avait perdu toute ma robe avec sa neige. Nous autres, nous n'avons qu'une robe de soie, pour le soir. Ô monsieur Javert, c'est vous qui avez dit qu'on me mette dehors, n'est-ce pas? Prenez des informations, maintenant je paye mon terme, on vous dira bien que je suis honnête. Ah! mon Dieu, je vous demande pardon, j'ai touché, sans faire attention, à la clef du poêle, et cela fait fumer.

M. Madeleine l'écoutait avec une attention profonde. Pendant qu'elle parlait, il avait fouillé dans sa poche, en avait tiré sa bourse, l'avait ouverte. [++] Elle était vide. Il l'avait remise dans sa poche. Il dit à la Fantine:

– Combien avez-vous dit que vous deviez?

La Fantine, qui ne regardait que Javert, se retourna de son côté:

– Est-ce que je te parle à toi ?

Puis s'adressant aux soldats:

– Dites donc, vous autres, avez-vous vu comme je te vous lui ai craché à la figure? °Ah! vieux scélérat de maire°, tu viens ici pour me faire peur, mais je n'ai pas peur de toi. J'ai peur de monsieur Javert. J'ai peur de mon bon monsieur Javert! Avec ça, voyez-vous, il faut être juste. Je comprends que vous êtes juste, monsieur l'inspecteur. Au fait, c'est tout simple, un homme qui joue à mettre un peu de neige dans le dos d'une femme, ça les faisait rire, les officiers, il faut bien qu'on se divertisse à quelque chose, nous autres nous sommes là pour qu'on s'amuse, quoi! Et puis, vous, vous venez, vous êtes bien forcé de mettre l'ordre, vous empoignez la femme qui a tort, mais en y réfléchissant, comme vous êtes bon, vous dites qu'on me mette en liberté, c'est pour la petite, parce que six mois en prison cela m'empêcherait de nourrir mon enfant. Seulement n'y reviens plus, coquine! Oh! je n'y reviendrai plus, monsieur Javert! on me fera tout ce qu'on voudra, je ne bougerai plus. Seulement, aujourd'hui, voyez-vous, j'ai crié parce que cela m'a fait mal, je ne m'attendais pas du tout à cette neige de ce monsieur, et puis je vous ai dit, je ne me porte pas très bien, j'ai là dans l'estomac comme une boule qui me brûle, que le médecin

me dit: soignez-vous. Tenez, tâtez, donnez votre main, n'ayez pas peur, c'est ici.

Elle ne pleurait plus ; sa voix était caressante, elle appuyait sur sa gorge blanche et délicate la grosse main rude de Javert, et elle le regardait en souriant.

Tout à coup elle rajusta vivement le désordre de ses vêtements, fit retomber les plis de sa robe qui s'était relevée presque à la hauteur du genou, et marcha doucement vers la porte en disant à demi-voix aux soldats avec un signe de tête amical:

– Là, mes enfants, je m'en vas. Monsieur l'inspecteur du bon Dieu a dit qu'on me lâche, je m'en vas.

Elle mit la main sur le loquet. Un pas de plus, elle était dans la rue.

Javert jusqu'à ce moment était resté debout, posé de travers au milieu de cette scène comme une statue dérangée qui attend qu'on la mette quelque part.

Le bruit que fit le loquet le réveilla. Il releva la tête avec cette expression d'autorité souveraine, expression d'autant plus terrible que le pouvoir est placé plus bas, féroce chez la bête fauve, atroce chez l'homme de rien.

– Sergent, cria-t-il, vous ne voyez pas que cette drôlesse s'en va! Qui est-ce qui vous a dit de la laisser aller?

– Moi, dit Madeleine.

La Fantine à la voix de Javert avait frissonné et lâché le loquet comme un voleur pris lâche l'objet volé. A la voix de Madeleine, elle se retourna, et à partir de ce moment, sans qu'elle prononçât un mot, sans qu'elle osât même laisser °sortir° son souffle librement, son regard alla tour à tour de Madeleine à Javert et de Javert à Madeleine, selon que c'était °l'un ou l'autre° qui parlait.

Il était évident qu'il fallait que Javert eût été, comme on dit, "jeté hors des gonds" pour qu'il se fût permis d'apostropher le sergent comme il l'avait fait, après l'invitation du maire de mettre Fantine en liberté. En était-il venu à oublier la présence de M. le maire? Avait-il fini par se dire à lui-même qu'il était impossible qu'« une autorité » eût donné un pareil ordre, et que bien certainement monsieur le maire avait dû dire sans le vouloir une chose pour une autre? Ou bien, devant les énormités dont il était témoin depuis deux heures, se disait-il qu'il fallait revenir aux suprêmes résolutions, qu'il était nécessaire que le petit se fit grand, que le mouchard se transformât en magistrat, que l'homme de police devînt homme de justice, et qu'en cette extrémité prodigieuse, l'ordre, la loi, la morale, le gouvernement, la société tout entière, se personnifiaient en lui Javert?

Quoi qu'il en soit, quand M. Madeleine eut dit ce moi qu'on vient d'entendre, on vit l'inspecteur de police Javert se tourner vers monsieur le maire, pâle, froid, les lèvres bleues, le regard désespéré, tout le corps agité d'un tremblement imperceptible, et lui dire, l'œil baissé :

– Monsieur le maire, cela ne se peut pas.

– Comment? dit M. Madeleine.

– Cette malheureuse a insulté un bourgeois.

– Inspecteur Javert, répartit M. Madeleine avec un accent conciliant et calme, écoutez. Voici le vrai. Je passais sur la place comme vous emmeniez cette femme, il y avait encore des groupes, je me suis informé, j'ai tout su, c'est le bourgeois qui a eu tort, et qui, en bonne police, eût dû être arrêté.

Javert reprit:

– Cette misérable vient d'insulter monsieur le maire.

– Ceci me regarde, dit M. Madeleine. Mon injure est à moi peut-être. J'en puis faire ce que je veux.

– Je demande pardon à Monsieur le maire. Son injure n'est pas à lui, elle est à la justice.

– Inspecteur Javert, répliqua M. Madeleine, la première justice, c'est la conscience. J'ai entendu cette femme. Je sais ce que je fais.

– Et moi, monsieur le maire, je ne sais pas ce que je vois.

– Alors contentez-vous d'obéir.

– J'obéis à mon devoir. Mon devoir veut que cette femme fasse six mois de prison.

M. Madeleine répondit avec douceur:

– Ecoutez bien ceci. Elle n'en fera pas un jour.

[+]
A cette parole décisive, Javert osa regarder le maire fixement, et lui dit, mais avec un son de voix toujours profondément respectueux:

– Je suis au désespoir de résister à monsieur le maire, c'est la première fois de ma vie, mais il daignera me permettre de lui faire observer que je suis dans la limite de mes attributions. Je reste, puisque monsieur le maire le veut, dans le fait du bourgeois. C'est un fait de police de la rue qui me regarde, et je retiens la femme Fantine.

Alors M. Madeleine croisa les bras et dit avec une voix sévère que personne dans la ville n'avait encore entendue:

– Le fait dont vous parlez est un fait de police municipale. Aux termes des articles neuf, onze, quinze et soixante-six du code d'instruction criminelle, j'en suis juge. J'ordonne que cette femme soit mise en liberté.

Javert voulut tenter un dernier effort :

– Mais, monsieur le maire...

– Plus un mot.

– Pourtant...

– Sortez, dit M. Madeleine.

Javert croyait que rien de + + + + +. C'était la dernière goutte du calice. Lui, l'homme de l'autorité, finissant par avoir tort devant cette fille de désordre ! humilié et chassé devant elle ! C'était la dernière goutte du calice. Javert faisait deux suppositions sur M. Madeleine : ou c'était, comme tout le monde le croyait, les plus excellent et le plus respectable des hommes, ou c'était autre chose. Dans le premier cas, être publiquement brisé dans sa considération et dans son autorité par un tel homme et par un tel homme magistrat, cela était si fatal qu'il se sentait accablé. Dans le second cas, cela était si horrible qu'il bondissait de rage rien que d'y songer. Quoi qu'il en fût, il ne témoigna rien, il reçut le coup debout, de face et en pleine poitrine comme un soldat russe. Il salua profondément monsieur le maire, et sortit.

Fantine se rangea de la porte et le regarda avec stupeur passer devant elle.

Cependant, elle aussi était en proie au bouleversement le plus étrange. Elle venait de se voir en quelque sorte disputée par deux puissances opposées. Elle avait vu devant ses yeux deux hommes tenant dans leurs mains sa liberté, sa vie, son âme, son enfant; l'un de ces hommes la tirait du côté de l'ombre, l'autre la ramenait vers la lumière. Dans cette lutte entrevue à travers les grossissements de l'épouvante, ces deux hommes lui étaient apparus comme deux géants; l'un parlait comme son démon, l'autre parlait comme son bon ange. L'ange avait vaincu le démon et, chose qui la faisait frissonner de

la tête aux pieds, cet ange, ce °libérateur°, c'était précisément l'homme qu'elle abhorrait, ce maire qu'elle avait si longtemps regardé comme l'auteur de tous ses maux, ce Madeleine qu'elle venait d'insulter, et qui la sauvait! S'était-elle donc trompée? Devait-elle donc l'adorer maintenant?... Elle ne savait, elle frissonnait, elle écoutait éperdue, elle regardait effarée, et à chaque parole que disait M. Madeleine elle sentait fondre et s'écrouler en elle les affreuses ténèbres de la haine et naître dans son âme je ne sais quoi de réchauffant et d'ineffable qui était de la joie, de la °confiance° et de l'amour.

Quand Javert fut sorti, M. Madeleine se tourna vers elle et dit :

– Je vous ai écoutée. Je ne savais rien de ce que vous avez dit. Je crois que c'est vrai, et je sens que c'est vrai. J'ignorais même que vous eussiez quitté mes ateliers. Pourquoi ne vous êtes-vous pas adressée à moi? Mais je paierai vos dettes, je ferai venir votre enfant, ou vous irez la rejoindre. Vous vivrez à Paris, où vous voudrez. Je me charge de votre enfant et de vous. Je vous donnerai tout l'argent qu'il vous faudra. Vous redeviendrez honnête en redevenant heureuse. Et même, écoutez, je vous le déclare dès à présent, si tout est comme vous le dites, et je n'en doute pas, vous n'avez jamais cessé d'être vertueuse et sainte devant Dieu. Oh! pauvre femme!

C'en était plus que la pauvre Fantine n'en pouvait supporter. Avoir Cosette! vivre libre, riche, heureuse, honnête, avec Cosette! voir [+]
brusquement s'épanouir au milieu de sa misère toutes ces réalités du paradis! Elle regarda comme hébétée cet homme qui lui parlait, et ne put que jeter deux ou trois sanglots: oh! oh! oh! Puis ses jarrets plièrent, elle tomba à genoux devant M.

Madeleine, et avant qu'il eût pu l'en empêcher, il sentit qu'elle lui prenait la main et que ses lèvres s'y posaient.

Puis elle s'évanouit.

M. Madeleine fit transporter la Fantine à cette infirmerie qu'il avait dans sa propre maison. On la mit au lit. Une fièvre ardente survint. Cette poignée de neige appliquée à nu sur la peau entre les omoplates avait déterminé une suppression subite de transpiration à la suite de laquelle la maladie qu'elle couvait depuis plusieurs années se déclencha violemment. On commençait alors à suivre pour l'étude et le traitement des maladies de poitrine les belles indications de Laënnec. Le médecin ausculta Fantine et hocha la tête.

M. Madeleine dit au médecin: – Eh bien?

– N'a-t-elle pas un enfant qu'elle désire voir, dit le médecin ?

– Oui.

– Eh bien, hâtez-vous de le faire venir.

M. Madeleine sentit un froid lui passer dans les reins

Fantine lui demanda:

– Qu'a dit le médecin?

M. Madeleine s'efforça de sourire.

– Il a dit de faire venir bien vite votre enfant, que cela vous rendra la santé.

– Oh, reprit-elle, il a raison! Mais qu'est-ce qu'ils ont donc ces Thénardier à me garder ma Cosette! Oh! elle va venir. Voici enfin que je vois le bonheur tout près de moi!

Le Thénardier cependant ne "lâchait pas l'enfant" et donnait cent mauvaises raisons. Cosette était un peu souffrante Et puis il y avait un reste de petites dettes criardes dans le pays dont il rassemblait les factures, etc., etc. – J'enverrai quelqu'un chercher Cosette, dit le Père Madeleine. S'il le faut, j'irai moi-même.– Il écrivit sous la dictée de Fantine cette lettre qu'il lui fit signer:

Monsieur Thénardier,

Vous remettrez Cosette à la personne.

On vous payera toutes les petites choses.

J'ai l'honneur de vous saluer avec considération.

M. sur M. le 1er décembre 1823. Fantine

Sur ces entrefaites il survint un grave et effrayant incident.

Un matin, M. Madeleine était occupé à régler d'avance quelques affaires pressantes de la mairie, pour le cas où il se °déciderait° au voyage de Montfermeil, lorsqu'on vint lui dire que l'inspecteur de police Javert demandait à lui parler. En entendant prononcer ce nom, M. Madeleine ne put se défendre d'une impression désagréable : depuis l'aventure du bureau de police, Javert l'avait évité et il ne l'avait point revu.

°– Faites entrer, dit-il. °

Javert entra.

Javert, nous l'avons dit, était un homme sincère. Il n'avait aucune chose dans l'âme qu'il ne l'eût aussi sur le visage. Du premier coup d'œil, M. Madeleine reconnut que je ne sais quelle étrange révolution s'était opérée en lui. Jusqu'à ce jour il n'avait abordé M. le maire qu'avec un respect profond, mais pénible et contraint. Cette fois, il salua M. Madeleine avec une sorte de vénération franche et presque affectueuse, à laquelle semblait se mêler une nuance de regret et de douleur.

-Asseyez-vous, Javert, dit M. Madeleine avec bonté. Qu'y a-t-il ?

– Javert resta debout.

– Monsieur le maire, dit-il, je viens vous prier de vouloir bien m'écouter un moment.

– Parlez, Javert, mais asseyez-vous donc.

Javert reprit avec une sorte de solennité triste :

– Cela signifie, Monsieur le maire, qu’un agent de l’autorité, investi de la confiance de l’état, chargé de faire respecter les positions acquises dans la société et de les respecter tout le premier, a manqué gravement à ce premier devoir, qui est le respect, lorsqu’il a poursuivi pendant des années d’une espèce de haine d’idiot et d’un tas de soupçons injurieux et insolents une personne honorable et haut placée ; lorsqu’il n’a pas tenu à cet agent de nuire à cette personne, ne fût-ce que par des propos inconsidérés et injustes ; lorsque cet agent a osé dans de certains cas exercer sur cette personne une sorte de surveillance illégale et insolente, il importe qu’à côté d’un pareil oubli de tous les devoirs la sévérité de l’état se montre, il importe qu’un exemple soit fait, et qu’avant même que l’honorable personne se plaigne, l’agent soit destitué. Ne le pensez-vous pas ?

– Et quel est cet agent, demanda le maire ?

– Moi.

– Vous ?

– Moi.

– Et quelle est la personne qui a à se plaindre de l’agent ?

– Vous, monsieur le maire.

M. Madeleine fit un mouvement sur son fauteuil.

Javert [+] poursuivit :

– Monsieur le maire, je viens vous prier de vouloir bien provoquer près de l’autorité ma destitution.

M. Madeleine stupéfait ouvrit la bouche. Javert l’interrompit.

– Je vois ce que vous allez dire, monsieur le maire. J’aurais pu donner ma démission. Mais cela ne suffit pas.

Donner sa démission, c’est honorable. J’ai failli. Je dois être puni. Il faut que je sois °chassé°.

Ah çà, dit M. Madeleine, vous vous accusez, vous vous accusez de torts envers moi, vous voulez être destitué...

– Chassé, dit Javert.

– Chassé, soit. °C’est fort bien.° Je ne comprends pas.

Javert fit un nouveau silence, puis soupira profondément et reprit toujours simplement.

– Monsieur le maire, je vais vous dire la chose et vous verrez que j’ai raison.

Ce je ne sais quel instinct qui nous avertit que nous allons avoir besoin d’une contenance fit que M. Madeleine prit une feuille de papier sur son bureau et se mit à y promener ses regards pendant que Javert parlait. Mais il ne regardait pas le papier, il écoutait Javert, son attention était toute là ; et si Javert l’eût observé dans ce moment-là comme il l’observait autrefois, l’inspecteur de police eût certainement remarqué que M. le maire, sans s’en apercevoir, tenait à l’envers cette feuille où il paraissait lire. Mais Javert n’observait plus M. Madeleine, son regard était baissé comme si lui, Javert, eût été un coupable et Madeleine le juge. Il avait poursuivi :

– Vous allez avoir à sévir, monsieur le maire. Je sais que vous êtes bon, mais il faut surtout être juste, et, croyez-moi, la bonté qui consistait à donner raison à la fille publique contre le bourgeois, à l’agent de police contre le maire, à celui qui est °en bas° contre celui qui est °en haut°, c’est ce que j’appelle la mauvaise bonté. J’espère que cette fois-ci, j’aurai raison contre moi-

même, et que vous n'hésitez pas à faire punir l'inspecteur Javert sur le rapport de l'inspecteur Javert. Voici donc le fait : – Dans ma jeunesse, Monsieur le maire, j'ai été remarqué pour l'exactitude de mon service par le capitaine des chaînes, M. Thierry, qui, après m'avoir emmené dans deux ou trois voyages, fut content de moi et me fit attacher comme sous-adjoint des gardes-chiourme au bagne de Toulon. J'ai rapporté de là des souvenirs, une espèce de feuille de signalement dans la tête. Que voulez-vous ? on peut faire des rencontres plus tard, et je croyais cela bon pour le service. Enfin, monsieur le maire...

Ici la voix de Javert s'altéra.

– ...je ne sais comment vous dire cela, c'est à ne pas croire, vous, un homme que tout le pays bénit, j'ai osé, – parce que d'abord c'est une idée qui m'est venue comme cela, une ressemblance, quoi ! – et puis parce que je croyais bien faire, pour mille autres choses encore, parce qu'il me semblait que vous aviez une manière de traîner la jambe, –comment est-ce que je vais finir ce que j'ai à dire là ? – des souvenirs que j'ai cru avoir, une foule de circonstances, jusqu'à l'aventure de ce pauvre vieux Fauchelevent qui m'avait paru °louche°, – vraiment, monsieur le maire, un magistrat comme vous, qu'il n'y en a pas un de plus honoré dans le royaume, – je devrais me mettre à genoux pour vous parler, c'est vrai, – eh bien, oui, là, vous ne me croirez pas, n'ai-je pas été me creuser la cervelle à imaginer que vous, monsieur Madeleine, maire de cette ville et riche à millions, vous n'étiez autre qu'un ancien forçat que j'avais vu au bagne de Toulon...

– Qui s'appelait ?

– Jean Tréjean.

– Continuez, dit Madeleine.

La feuille de papier tremblait aux mains de M. Madeleine au point qu'il fut forcé de s'appuyer le coude pour empêcher ce tremblement qui faisait du bruit. Mais Javert ne s'en aperçut pas.

– Monsieur le maire, reprit-il, ce Jean Tréjean sortit libéré du bagne de Toulon en octobre 1815. Quatre ou cinq jours après, il eut chez Monseigneur l'évêque de D. une aventure fort louche dont je ne sais que peu de choses, mais ce que j'en sais ressemble diablement à un vol. Je dois dire du reste que Monseigneur l'évêque qui °était un saint° et qui est mort, le justifiait, mais c'était probablement charité ; et tenez, vous, monsieur le maire, vous en feriez tout autant. Cet évêque était un homme comme vous.

A cette parole de Javert, l'œil de M. Madeleine, jusqu'alors abaissé, se leva lentement et se fixa au plafond avec une expression indéfinissable. Javert ne faisait plus aucune attention à tous ces mouvements qu'il eût autrefois scrutés avec une inquiétude si menaçante. Il ne s'interrompit même pas.

– ...Ce Jean Tréjean avait-il en effet volé l'évêque ? je le crois, mais je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'en sortant de chez monseigneur l'évêque, – le jour même, monsieur le maire !– il commit sur un chemin public un vol à main armée et avec violences sur la personne d'un petit enfant savoyard. Nouveau crime qui entraînait pour Jean Tréjean au moins la peine des travaux forcés à perpétuité. Depuis cette époque, voilà plus de huit ans, ils s'est soustrait toutes les recherches. Il a disparu. Maintenant, monsieur le maire, comment me suis-je mis cette folie en tête que c'était vous qui étiez cet homme ? Que voulez-vous que je vous dise ? D'abord, vous lui

ressemblez un peu, cela, j'en suis fâché, mais cela est. Pas le même son de voix pourtant. Du tout du tout. Ensuite, vous avez fait prendre des renseignements, j'ai su cela, voyez-vous, sur toutes les familles qui avaient pu disparaître depuis vingt ans de Faverolles. Or, ce Jean Tréjean était de Faverolles. Ensuite, votre force des reins, votre adresse au tir, votre jambe qui traîne un peu, est-ce que je sais, moi ? jusqu'à ce deuil que vous avez porté et qui avait rapport à un évêque, à ce qu'on disait. Enfin c'est bête ; tout cela ne prouve rien, je le sais bien, mais je m'étais mis cette idée-là dans la tête. Je vois comme c'était odieux et absurde, et je vous demande pardon, monsieur le maire, maintenant qu'il n'y a plus de mystère sur tout cela, et que je sais le vrai.

A ce dernier mot, M. Madeleine posa le papier qu'il tenait, et fixa sur Javert un de ces regards inouïs dans lesquels il semble que toute la puissance vitale d'un homme soit concentrée, un de ces regards qui cherchent à fouiller une âme, qui questionnent un individu de la tête aux pieds et qui l'enveloppent et le pressent, pour ainsi dire, d'un tourbillon muet de points d'interrogation. Les rôles étaient changés. Maintenant c'était Madeleine qui scrutait Javert. Il était évident que de toutes les paroles étranges prononcées jusque là par Javert, la plus étrange pour M. Madeleine, c'était la dernière, et que ce qui était sorti de cette phrase placide « maintenant je sais le vrai, il n'y a plus de mystère », c'était précisément un mystère. Mystère étrange et effrayant, à en juger par le regard de M. Madeleine, à en juger surtout par son silence. Il ne dit pas un mot.

Javert, lui, était tout entier à ses pensées. Il s'était tu, et il faisait machinalement des plis au coin du tapis de serge verte qui couvrait la table.

M. Madeleine attendait que Javert reprît la parole, sans le hâter, mais avec cette expression de visage d'un homme qui attendrait et se tairait pendant qu'une tenaille lui mâche les entrailles et lui ronge le ventre.

Après quelques minutes, Javert dit :

– Monsieur le maire a-t-il quelques questions à me faire ?

– Mais, non, fit Madeleine.

Il se fit encore un silence que M. Madeleine rompit enfin, avec hésitation. Il se décida pourtant à dire :

– Je ne °comprends° pas beaucoup. Je vous écoute.

– Alors je continue, répondit Javert.

M. Madeleine respira, de cette respiration qui vous dit : Ah ! et qui vous exprime si énergiquement l'espérance du dénouement. Il était clair qu'il avait devant les yeux une énigme, énigme à laquelle étaient mêlés les fils les plus secrets de sa vie, et qu'il en attendait le mot.

– Si je cherchais à m'excuser, monsieur le maire, poursuivit Javert, je vous dirais ce qui se passait en moi lorsque je faisais la supposition abominable qui me mène devant vous comme un coupable. C'eût été °tellement° monstrueux, si un être comme Jean Tréjean, flétri par la loi, reprouvé par la société, un forçat enfin, eût osé rentrer dans l'état, se glisser parmi les honnêtes gens, usurper la considération, profaner la magistrature ! °L'attentat patent, le vol de grande route°, le meurtre, eussent été moins odieux. Je sais bien, moi, que ces misérables-là ne se repentent jamais. Défiez-vous du bien qu'ils ont l'air

de faire. C'est leur plus grand crime, et votre plus grand danger. Il y a quelque chose de pire que leur violence, c'est leur hypocrisie. Maintenant, monsieur le maire, vous comprenez la pensée qui m'animait. Dévoiler un Jean Tréjean, retrouver le galérien sous le magistrat, °arracher° un tel masque d'un tel visage, rendre au baigné ce qui est au baigné, faire réparer le poteau et le carcan au milieu des millions, des mômeries et des fourberies, quel but pour moi Javert ! quel service à rendre à la société ! J'ai eu cette ambition. Cela m'a aveuglé. Trop de zèle est trop, je ne le croyais pas, je le vois à présent . J'ai fait une faute, une faute grave. J'en dois subir les conséquences maintenant qu'il m'est prouvé que j'ai eu tort, et qu'en dépit de mes conjectures infâmes, notre vénérable maire, M. Madeleine, ne peut pas être et n'est pas le galérien Jean Tréjean.

M. Madeleine, haletant, attendait qu'il continuât. Il s'arrêta encore. Puis °s'inclinant° vers le maire, les yeux humides, les bras pendants et comme s'il était prêt à se mettre à genoux, il ajouta :

– Monsieur le maire, remettez-moi en paix avec ma conscience. Je deviendrai après ce que je pourrai. Cela m'est égal. Je vous demande à mains jointes deux choses : punissez-moi, et pardonnez-moi. Faites-moi destituer, et dites-moi que vous ne m'en voulez pas.

En ce moment-là, Javert était presque éloquent.

Il se tut. M. Madeleine gardait le silence. Javert le regardait d'un oeil suppliant. Situation étrange. Ces deux hommes se tournaient l'un vers l'autre avec anxiété, et ils semblaient chacun de leur côté attendre l'un de l'autre une parole qui ne venait pas.

Javert enfin se risqua :

– Vous ne me répondez pas, monsieur le maire ? Vous êtes bien indigné, n'est-ce pas ?

– J'attends, dit Madeleine, que vous ayez fini.

– Mais j'ai fini.

Un tison qui roula de la cheminée vint en aide à M. Madeleine. Il prit la pincette et le remit en place longuement, puis il releva la tête et regarda Javert.

– Si vous avez fini, c'est bien. Ainsi c'est là tout ce que vous aviez à me dire ?

– Mais oui, monsieur le maire, dit Javert. C'est moi à présent qui attends que vous parliez.

Le visage de M. Madeleine était redevenu profondément calme. Il reprit la feuille qu'il avait posée sur la table, la parcourut comme si elle le préoccupait fort, et murmura entre ses dents : « Il faudra pourtant que j'écrive au procureur du roi pour cette °affaire° Bazusimos. » Tout en parlant il prit une plume et écrivit une ligne ou deux sur la feuille. Enfin se retournant vers Javert toujours immobile, il lui dit avec un air de parfaite indifférence :

– Mais Javert, dans l'histoire que vous m'avez faite, vous avez oublié de me dire comment vous étiez parvenu à éclaircir ce qui vous avait paru un mystère, et à savoir la vérité.

– Ah ! c'est vrai ! pardon, monsieur le maire ! s'écria Javert. Mais c'est que, voyez-vous, je n'étais occupé que de moi, et que ces détails ne me paraissaient pas bien utiles. Qu'est-ce que cela vous fait à vous ? vous n'avez pas besoin qu'on vous prouve que vous n'êtes pas Jean Tréjean. L'essentiel, c'est que l'agent Javert soit puni. Enfin c'est égal. Voici ce que c'est, monsieur le maire.

M. Madeleine se remit à remuer le feu ; – Quel ennui qu'il soit éteint toujours ! allez, Javert ! continuez, je vous écoute.

– Voilà ce que c'est, Monsieur le maire. Vous avez peut-être rencontré dans le pays en vous promenant une espèce de bonhomme qu'on appelait le père Champmathieu. C'était très misérable. On n'y faisait pas attention. Ces gens-là, on ne sait pas de quoi cela vit. Dernièrement, cet automne, le père Champmathieu a été arrêté pour un vol de pommes à cidre, commis chez... Enfin n'importe! il y a eu vol, mur escaladé, branches de l'arbre cassées. On a arrêté mon Champmathieu. Il avait encore la branche de pommier à la main. Des gamins font cela tous les jours, on dit : bah ! mais quand c'est un homme, c'est grave. Voilà le Champmathieu en prison. Jusqu'ici ce n'est pas beaucoup plus qu'une affaire correctionnelle. Mais voici qui est de la providence. Monsieur le juge d'instruction trouve à propos de faire transférer Champmathieu à Amiens où est la prison départementale. Dans cette prison d'Amiens, il y a un ancien forçat de Toulon nommé Brevet qui est détenu pour je ne sais quoi et qu'on a fait guichetier de chambrée parce qu'il se conduit bien. Monsieur le maire, Champmathieu n'est pas plus tôt débarqué que voilà Brevet qui s'écrie: Eh mais! je connais cet homme-là. Regardez-moi donc, bonhomme! parbleu, vous êtes Jean Tréjean! – Jean Tréjean! qui ça Jean Tréjean? Le vieux, qui a l'air sournois, joue l'étonné. – Ne fais donc pas le simple, dit Brevet. Tu es Jean Tréjean! Tu as été au bagne de Toulon. Il y a vingt ans nous y étions ensemble. – Le Champmathieu nie. Vous comprenez. On approfondit la chose. Voici ce qu'on trouve: ce Champmathieu, il y a

une trentaine d'années, a été ouvrier émondeur d'arbres dans plusieurs pays, notamment à Faverolles. Là on perd sa trace. Longtemps après, on le revoit en Auvergne, puis à Paris où il dit avoir été charron et avoir eu une fille blanchisseuse, mais cela n'est pas prouvé, enfin dans ce pays-ci. Or avant d'aller au bagne pour vol qualifié, qu'était Jean Tréjean? émondeur. Où? à Faverolles. Autre chose. Ce Tréjean s'appelait de son nom de baptême Jean et sa mère s'appelait Mathieu. Quoi de plus simple que de penser qu'en sortant du bagne il aura pris le nom de sa mère pour se cacher et se sera fait appeler Jean Mathieu? Il va en Auvergne. De Jean la prononciation du pays fait Chan, on l'appelle Chan Mathieu. Trait de lumière pour notre homme qui n'est pas idiot. Il se laisse faire et le voilà transformé en Champmathieu. Vous me suivez, n'est-ce pas. On s'informe à Faverolles. La famille de Jean Tréjean n'y est plus. On ne sait plus où elle est. Vous savez, dans ces classes-là, il y a souvent de ces évanouissements d'une famille. On cherche, on ne trouve plus rien. Quand ce n'est pas de la boue, c'est de la poussière. Et puis, comme le commencement de ces choses date de trente ans, il n'y a plus personne à Faverolles qui ait connu Jean Tréjean. On s'informe à Toulon. Avec Brevet, il n'y a plus que deux forçats qui aient vu Jean Tréjean. Ce sont les forçats à vie Cochepaille et Chenildieu. On les fait venir. On les confronte °au prétendu° Champmathieu. Ils n'hésitent pas. Pour eux comme pour Brevet, c'est Jean Tréjean. Même âge, il a cinquante-cinq ans, même taille, même air, même homme enfin, c'est lui. J'entends parler de l'affaire. M. le juge d'instruction me fait venir, on m'amène Champmathieu. Moi aussi je reconnais Jean

Tréjean. Voilà des preuves, je crois. Deux et deux font quatre. C'est Jean Tréjean.

M. Madeleine fixa encore une fois sur Javert son regard attentif et pénétrant ; il semblait qu'il cherchât s'il n'y avait pas quelque arrière-pensée dans ce visage probe et sauvage, mais il n'y trouva rien que de la tristesse et de la bonne foi. Il était évident qu'il avait devant lui un homme vrai et convaincu.

Il demanda :

– Et que dit cet homme ?

– Ah ! dame ! monsieur le maire, il sent que cela chauffe, il se débat, il crie. La bouilloire chante devant le feu. Il ne veut pas être Jean Tréjean, et il a raison. C'est que l'affaire est mauvaise. Si c'est Jean Tréjean, il y a récidive. Enjamber un mur, casser une branche, chiper des pommes, pour un enfant, c'est une polissonnerie; pour un homme, c'est un délit; pour un forçat, c'est un crime. Escalade, effraction et vol, tout y est. Ce n'est plus la police correctionnelle, c'est la cour d'assises. Ce n'est plus quelques jours de prison, ce sont les galères à perpétuité. Et puis, il y a l'affaire du petit savoyard que j'espère bien qui reviendra. Diable! il y a de quoi se débattre. L'homme nie, mais que voulez-vous qu'il y fasse ? Les preuves sont écrasantes. Il est reconnu par quatre personnes, le vieux coquin sera condamné comme je mange ma soupe. Cela va passer aux assises, °à Arras. Je vais y aller° pour témoigner. Je suis cité. L'avocat général est très bon. C'est un garçon d'esprit, qui fait des vers.

Javert, en prononçant ces dernières paroles, paraissait presque avoir oublié un moment sa tristesse. Enumérer les chances d'une condamnation lui était agréable et le

soulageait visiblement. Cette nature d'espérance convenait à l'espèce de cœur qu'il avait.

– Tenez, monsieur le maire, reprit-il, vous ne pouvez pas vous figurer ! si vous aviez connu Jean Tréjean et si vous voyiez ce Champmathieu, vous seriez frappé, vous diriez...

M. Madeleine s'était remis à son bureau et feuilletait tranquillement des papiers. Il se tourna à demi :

– Assez, Javert. Au fait, tous ces détails m'intéressent fort peu. Nous perdons notre temps, et nous avons des affaires pressées. Javert, vous allez vous rendre sur-le-champ chez la bonne femme Buseaupied qui vend des herbes là-bas au coin de la rue. Vous lui direz de déposer sa plainte contre le charretier Pierre Chesnelong. Cet °homme° est un brutal qui a failli écraser cette femme et son enfant. Il faut qu'il soit puni. *[une ligne barrée]* vous constaterez [/+] des contraventions de police qu'on me signale rue Guibourg chez la veuve Doris, et rue du Garraud-Blanc chez madame Renée, et vous dresserez procès-verbal. Et puis, comme Noël approche, vous me ferez un plan d'arrêté des mesures à prendre pour la messe de minuit. Mais je vous donne là beaucoup de besogne. N'allez-vous pas être absent? ne m'avez-vous pas dit que vous alliez à Amiens pour cette affaire dans huit ou dix jours?...

– Plus tôt que cela, monsieur le maire, après demain.

– Et combien de temps durera l'affaire?

– Un jour tout au plus. Je ne serai absent que trois jours.

– C'est bon, dit M. Madeleine. Faites toujours le plus pressé de ce que je vous °recommande°. Et voici la note que je viens d'écrire pour vous.

En parlant ainsi, les yeux toujours baissés sur ses papiers, il tendait à Javert un papier. Javert ne le prit pas, et M. Madeleine entendit sa voix grave qui disait :

– Monsieur le maire oublie que je ne suis rien.

M. Madeleine se leva.

– Javert, vous êtes un homme sérieux et honnête, et je vous estime. Votre conduite d'aujourd'hui prouve, à votre honneur, que si vous êtes sévère pour autrui, vous l'êtes aussi pour vous-même. Maintenant voici ce que j'ai à vous dire de cette faute que votre probité s'exagère. Ceci encore est une offense qui me regarde. J'entends que vous gardiez votre place.

– Monsieur le maire, je ne puis vous accorder cela. Prouvez-moi votre estime en me faisant destituer. Je vous ai manqué, je vous ai calomnié, vous dirai-je tout ? je vous ai dénoncé dans plusieurs rapports secrets adressés à mes chefs, qui ont eu le bon esprit de les mépriser. Je dois être puni. Il faut qu'au bout de cette aventure justice se fasse pour moi comme pour Jean Tréjean. Et puis, tenez, monsieur le maire, je ne souhaite pas que vous me traitiez avec bonté. Votre bonté m'a fait faire assez de mauvais sang quand elle était pour les autres. Je n'en veux pas pour moi. Mon Dieu, c'est bien facile d'être bon ; le malaisé, c'est d'être juste. Monsieur le maire, j'ai dit ce que j'avais à dire. Ne me réduisez pas à cette extrémité de donner ma démission. Le bien du service veut un exemple. Il faut qu'on le fasse. Dans tous les cas, si l'exemple manque, j'aurai fait mon devoir, et ce ne sera pas ma faute. Dans huit jours j'aurai ma destitution ou vous aurez ma démission.

Tout cela était °prononcé° d'un ton si humble, si fier, si triste et si convaincu que M. Madeleine parut entraîné

par une sorte de sympathie douloureuse et momentanée, mais irrésistible, vers cet étrange honnête homme.

– Nous verrons, dit-il.

Et il lui tendit la main.

Javert recula, et dit d'un ton farouche:

– Pardon, monsieur le maire, mais cela ne doit pas être. Un maire ne donne pas la main à un mouchard.

Puis il salua profondément, et se dirigea à pas lents vers la porte. Arrivé sur le seuil il se retourna, et sans lever les yeux:

– Monsieur le maire, dit-il, je continuerai le service jusqu'à ce que je sois remplacé. Ce qui est dit est dit. Dans huit jours, ma destitution ou ma démission.

M. Madeleine resta rêveur, écoutant ce pas ferme et assuré qui s'éloignait sur le pavé du corridor.

Les incidents qu'on va lire ont laissé à M-sur-M un tel souvenir, qu'il nous paraît que ce livre serait incomplet si nous ne les racontions dans leurs moindres détails.

Dans la journée qui suivit la visite de Javert, M. Madeleine alla voir la Fantine comme d'habitude. [*deux lignes barrées*] Fantine attendait chaque jour l'apparition de M. Madeleine comme on attend un rayon de chaleur et de °joie°. Elle disait aux sœurs: – Je ne vis que lorsque monsieur le maire est là. Elle avait ce jour-là beaucoup de fièvre. Elle demanda à M. Madeleine:

– Et Cosette?

Il répondit en souriant:

– Je m'en occupe. [*plusieurs mots illisibles*].

M. Madeleine fut avec Fantine comme à l'ordinaire. Seulement il resta une heure au lieu d'une demi-heure. Il fit mille recommandations [++] à tout le monde comme eut fait un père pour son enfant. On remarqua qu'il y eut un moment où son visage [++] devint très sombre. Mais cela s'expliqua quand on sut que le médecin s'était penché à son oreille et lui avait dit: – Elle baisse beaucoup.

Puis il rentra à la mairie, et le garçon de bureau le vit examiner avec attention une grande carte routière de France qui était suspendue dans son cabinet. Il écrivit quelques chiffres au crayon sur un papier.

De la mairie il se rendit au bout de la ville chez un Flamand appelé Barvin, qui louait des chevaux et des « cabriolets à volonté ».

– Avez-vous un bon cheval, demanda-t-il?

– Monsieur le maire, dit le Flamand, tous mes chevaux sont bons. Qu'entendez-vous par un bon cheval?

– J'entends un cheval qui puisse faire vingt lieues par jour.

– Diable, fit le Flamand ! vingt lieues!

M. Madeleine tira de sa poche le papier où il avait crayonné des chiffres. Il les montra au Flamand. C'étaient les chiffres 5, 6, 8 1/2.

– Vous voyez, dit-il. Total, dix-neuf et demi, j'ai dit vingt lieues.

– Monsieur le maire, reprit le Flamand, j'ai un bon petit cheval qui vous fera cette course-là toujours au grand trot, et en moins de sept heures. Mais voici à quelles conditions...

– Dites.

– Premièrement, vous le ferez souffler une heure à moitié chemin, il mangera, et on sera là pendant qu'il mangera pour empêcher le garçon de l'auberge de lui voler son avoine; car j'ai remarqué que dans les auberges l'avoine est plus souvent bue par les garçons d'écurie que mangée par les chevaux.

– On sera là.

– Deuxièmement... est-ce pour monsieur le maire le cabriolet?

– Oui.

– Monsieur le maire sait conduire?

– Oui.

– Eh bien, monsieur le maire voyagera seul et sans bagage afin de ne point charger le cheval.

– Convenu.

– Mais monsieur le maire sera obligé de prendre la peine de surveiller lui-même l'avoine.

– Oui.

– Troisièmement, pour une course pareille un cabriolet serait trop lourd et fatiguerait le cheval. Il faudrait que monsieur le maire consentît à voyager dans un petit tilbury que j'ai.

– J'y consens.

– C'est léger, mais c'est découvert.

– Cela m'est égal.

– Monsieur le maire a-t-il réfléchi que nous sommes en hiver?...

M. Madeleine ne répondit pas. Le Flamand reprit:

– Qu'il fait très froid?

M. Madeleine garda le silence. Barvin continua:

– Qu'il peut pleuvoir?

M. Madeleine leva la tête et dit:

– Le tilbury et le cheval seront devant ma porte demain à cinq heures du matin.

– C'est entendu, monsieur le maire, répondit Barvin, puis grattant avec l'ongle de son pouce une tache qui était dans le bois de la table, il reprit de cet air insouciant que les Flamands savent si bien mêler à leur finesse:

– Mais voilà que j'y songe à présent! monsieur le maire ne me dit pas où il va. Où est-ce que va monsieur le maire?

Il ne songeait pas à autre chose depuis le commencement de la conversation, mais il ne savait pourquoi il n'avait pas osé faire la question.

– Votre cheval a-t-il de bonnes jambes de devant? dit M. Madeleine.

– Oui, monsieur le maire. Vous le soutiendrez un peu dans les descentes. Y a-t-il beaucoup de descentes d'ici où vous allez?

– N'oubliez pas d'être là à cinq heures précises du matin, répondit M. Madeleine, et il sortit. [la suite, d'une autre écriture, a été rédigée après le changement de nom d'Amiens pour Arras qui est maintenant de premier jet.]

Le Flamand appela sa femme, et lui conta la chose. Où diable monsieur le maire peut-il aller? Ils tinrent conseil. – Il va à Paris, dit la femme. – Je ne crois pas, dit le mari. M. Madeleine avait oublié sur la table le papier où il avait tracé des chiffres. Le Flamand le prit et l'étudia. – Cinq, six, huit et demie? cela doit marquer des relais de postes.– Il se tourna vers sa femme : – J'ai trouvé. – Comment? – Il y a cinq lieues d'ici à Hesdin, six de Hesdin à Saint-Pol, huit et demie de Saint-Pol à Arras. Il va à Arras.

Cependant M. Madeleine était rentré chez lui.

Il était monté dans sa chambre et s'y était enfermé, ce qui n'avait rien que de simple, car il se couchait de bonne heure. Pourtant la concierge de la fabrique remarqua que sa lumière s'éteignit à huit heures et demie, et elle le dit au caissier comme il rentrait, en ajoutant:

– Est-ce que Monsieur le maire est malade? je lui ai trouvé l'air un peu singulier.

Ce caissier couchait dans une chambre située précisément au-dessous de la chambre de M. Madeleine. Il se coucha de son côté et s'endormit. Vers le milieu de la nuit, il se réveilla brusquement; il avait entendu à travers son sommeil un bruit au-dessus de sa tête. Il écouta.

C'était un pas qui allait et venait, comme si l'on marchait dans la chambre de M. le maire. Il se dressa sur son séant, il écouta mieux. Il reconnut le pas de M. Madeleine. Cela lui parut étrange; il n'avait jamais rien entendu de pareil. M. Madeleine dormait habituellement d'un sommeil profond et ne se réveillait jamais avant l'heure de se lever. Un moment après, le caissier entendit quelque chose qui ressemblait au bruit d'une armoire qu'on ouvre et qu'on referme. Puis on dérangea un meuble, il y eut un silence, et le pas recommença. Le caissier se rendormit. Une heure ou deux après, il se réveilla encore. Le même pas, lent et régulier, allait et venait toujours au-dessus de sa tête.

Voici ce qui se passait dans la chambre de M. Madeleine.

Le lecteur a déjà deviné que M. Madeleine n'est autre que Jean Tréjean.

Nous avons déjà regardé plus d'une fois dans les profondeurs de cette conscience; le moment est venu d'y regarder encore. Nous ne le faisons pas sans anxiété et sans tremblement. Il n'existe rien au delà de cette sorte de contemplation. L'œil de la pensée ne peut trouver nulle part plus d'éblouissements ni plus de ténèbres; il ne peut se fixer sur aucune chose qui soit plus redoutable, plus mystérieuse et plus infinie. Il y a un spectacle plus grand que la mer, c'est le ciel; il y a un spectacle plus grand que le ciel, c'est l'intérieur de l'âme.

Faire le poème de la conscience humaine ne fût-ce qu'à propos d'un seul homme, ne fût-ce qu'à propos du plus infime des hommes, ce serait fondre toutes les épopées dans une épopée supérieure. La conscience, c'est le gouffre des chimères et des songes, c'est le champ de bataille des passions. Pénétrez à travers la face livide d'un homme qui songe, et regardez derrière, regardez dans cette ombre, regardez dans cette âme. Il y a là, sous le silence extérieur, des combats de géants comme dans Homère, des mêlées de démons et des nuées de fantômes comme dans Milton, des spirales visionnaires comme chez Dante. Chose étrange que cet infini que tout homme

porte en soi et auquel il mesure avec désespoir les rêves de sa pensée et les actions de sa vie!

Nous n'avons que peu de chose à ajouter à ce que le lecteur connaît déjà du passé de Jean Tréjean depuis l'aventure de Petit-Gervais. Il réussit à disparaître, vendit l'argenterie de l'évêque, ne gardant que les flambeaux, comme souvenir, traversa la France, vint à M. sur M., eut l'idée que nous avons dite, fit ce que nous avons raconté, réussit à se faire impénétrable et inaccessible, et désormais établi à M. sur M., heureux de sentir sa conscience attristée par son passé et la première moitié de sa vie démentie par la dernière, il vécut paisible et espérant, n'ayant plus que deux pensées: cacher son nom, et sanctifier sa vie; échapper aux hommes, et revenir à Dieu.

Ces deux pensées étaient si étroitement mêlées dans son esprit qu'elles n'en formaient qu'une seule; elles étaient toutes deux également absorbantes et impérieuses, et dominaient toutes ses actions. D'ordinaire elles étaient d'accord pour régler la conduite de sa vie; elles le tournaient vers l'ombre; elles lui conseillaient les mêmes choses. Quelquefois cependant il y avait conflit entre elles. Dans ce cas-là, on s'en souvient, l'homme que tout le pays de M. sur M. appelait M. Madeleine n'hésitait pas à sacrifier la première à la seconde, sa sécurité à sa vertu. Ainsi, en dépit de toute prudence, il avait gardé les chandeliers de l'évêque, porté son deuil, appelé et interrogé tous les petits savoyards qui passaient, pris des renseignements sur les familles de Faverolles, et sauvé la vie au vieux Fauchelevent, malgré les sinistres paroles de Javert. Il semblait qu'il sentît, à l'exemple de tous ceux

qui ont été sages, saints et justes, que son premier devoir n'était pas envers lui.

Pourtant, il faut le dire, jamais rien de pareil ne s'était encore présenté. Le malheureux homme dont nous racontons l'histoire le comprit vaguement mais profondément, dès les premières paroles que prononça Javert en entrant dans son cabinet. A mesure que Javert parlait, il avait ce tressaillement qui précède les grandes secousses; il se courba comme un chêne à l'approche d'un °orage°, comme un soldat à l'approche d'un assaut. Il sentit venir sur sa tête des ombres pleines de foudres et d'éclairs. Tout en écoutant parler Javert, il eut un premier mouvement d'aller, de courir, de se dénoncer, de tirer Champmathieu de prison et de s'y mettre; cela fut douloureux et poignant comme une incision dans la chair vive, puis cela passa, et il se dit: Voyons! voyons! Il faut bien que nous rendions compte des °choses° qui s'accomplissaient dans cette âme, et nous ne pouvons dire que ce qui y était. – Ce qui l'emporta tout d'abord, ce fut l'instinct de la conservation ; il rallia en hâte ses idées, étouffa ses émotions, + + + d'esprit, considéra la présence de Javert, ce grand péril, ajourna toute résolution avec la fermeté de l'épouvante, s'étourdit sur ce qu'il y avait à faire, et reprit son calme comme on reprend son masque.

Tout le reste de la journée il fut dans cette situation, un tourbillon au dedans, une tranquillité profonde au dehors; il ne prit que ce qu'on pourrait appeler "les mesures conservatoires". Tout était encore confus et se heurtait dans son cerveau; le trouble y était tel qu'il ne voyait distinctement la forme d'aucune idée; et lui-même n'aurait pu rien dire de lui-même, si ce n'est qu'il venait

de recevoir un grand coup. Il vit la Fantine et prolongea sa visite, °se disant° qu'il fallait agir ainsi et la bien recommander aux sœurs pour le cas où il arriverait qu'il eût à s'absenter. Il sentit vaguement qu'il faudrait peut-être aller à Arras, et sans être le moins du monde décidé à ce voyage, il se dit qu' il °n'y avait° point d'inconvénient à aller voir ce qui se passerait, et il retint le cabriolet de Barvin, afin d'être préparé à tout événement.

Rentré chez lui il se recueillit.

Il examina la situation et la trouva tellement inouïe qu'au milieu de sa rêverie, par je ne sais quelle impulsion d'anxiété presque inexplicable, il se leva de sa chaise et ferma sa porte au verrou. Il craignait qu'il n'entrât encore quelque chose. Il se barricadait contre le possible.

Un moment après il souffla sa lumière. Elle le gênait.

Il lui semblait qu'on pouvait le voir.

Qui, on?

Hélas! ce qu'il voulait mettre à la porte était entré ; ce qu'il voulait aveugler, le regardait. Sa conscience.

Pourtant, dans le premier moment, il se fit illusion; il eut un sentiment de sûreté et de solitude; le verrou tiré, il se °crut° imprenable ; la chandelle éteinte, il se sentit invisible. Alors il posa ses deux coudes sur la table, prit son front dans ses deux mains, et se mit à rêver dans les ténèbres.

– Où en suis-je? –Est-ce que je ne rêve pas? – Que m'a-t-on dit? – Est-il bien vrai que j'aie vu ce Javert et qu'il m'ait dit cela? – Est-ce possible? – Quand je pense qu'hier j'étais si tranquille et si loin de me douter de rien! – Qu'est-ce que je faisais donc hier à pareille heure? – Mon Dieu ! Qu'y a-t-il dans cet incident? – Comment se dénouera-t-il? – Que faire?

Voilà dans quelle tourmente il était. Son cerveau avait perdu la force de retenir ses idées, elles passaient comme des ondes, et il prenait son front dans ses deux mains pour les arrêter.

De ce tumulte qui remuait sa volonté et sa raison, et dont il cherchait à tirer une évidence et une résolution, rien ne se dégageait que l'angoisse.

La première heure s'écoula ainsi.

Peu à peu cependant des linéaments vagues commencèrent à se former et à se fixer dans sa méditation, et il put entrevoir dans sa réalité, non l'ensemble de la situation, mais quelques détails.

Sa stupeur ne fit que s'en accroître.

Indépendamment du but auguste et religieux que se proposaient toutes ses actions, tout ce qu'il avait fait jusqu'à ce jour n'était autre chose qu'un trou qu'il creusait pour y enfouir son nom. Ce qu'il avait toujours le plus redouté dans ses heures de repli sur lui-même, dans ses nuits d'insomnie, c'était d'entendre jamais prononcer ce nom; il se disait que ce serait là pour lui la fin de tout; que le jour où ce nom reparaitrait, il ferait évanouir autour de lui sa vie nouvelle, et qui sait même peut-être? au dedans de lui sa nouvelle âme. Il frémissait de la seule pensée que c'était possible. Certes, si quelqu'un lui eût dit alors qu'une heure viendrait où ce nom retentirait à son oreille, où ce hideux mot, Jean Tréjean, sortirait tout à coup de l'ombre et se dresserait devant lui, où cette lumière redoutable faite pour dissiper le mystère dont il s'enveloppait luiirait subitement sur sa tête, et que cette lumière ne produirait qu'une obscurité plus profonde, que ce voile déchiré accroîtrait le mystère, que ce tremblement de terre consoliderait son édifice, que ce

prodigieux incident n'aurait d'autre résultat, si bon lui semblait, à lui, que de rendre son existence à la fois plus claire et plus impénétrable, et que de sa confrontation avec le fantôme de Jean Tréjean le bon et digne bourgeois monsieur Madeleine sortirait plus honoré, plus paisible et plus respecté que jamais, – si quelqu'un lui eût dit cela, il eût hoché la tête et regardé ces paroles comme insensées. Eh bien! tout cela venait précisément d'arriver, tout cet entassement de l'impossible était un fait, et Dieu avait permis que ces choses folles devinssent des choses réelles!

Sa rêverie continuait de s'éclaircir. Il se rendait de plus en plus compte de sa position.

Il lui semblait qu'il venait de s'éveiller de je ne sais quel sommeil, et qu'il se trouvait glissant sur une pente au milieu de la nuit, debout, frissonnant, reculant en vain, sur le bord extrême d'un abîme. Il entrevoyait distinctement dans l'ombre un inconnu, un étranger que la destinée prenait pour lui et poussait dans le gouffre à sa place. Il fallait, pour que le gouffre se refermât, que quelqu'un y tombât, lui ou l'autre.

Il n'avait qu'à laisser faire.

Cela était si violent et si étrange qu'il se fit soudain en lui cette espèce de mouvement inexprimable qu'aucun homme n'éprouve plus de deux ou trois fois dans sa vie, sorte de convulsion de la conscience qui se compose d'ironie, de joie et de désespoir, et qu'on pourrait appeler un éclat de rire intérieur.

Il ralluma brusquement sa bougie.

– Eh bien quoi, se dit-il ! de quoi est-ce que j'ai peur? qu'est-ce que j'ai à rêver comme cela? me voilà sauvé. Tout est fini. Je n'avais plus qu'une [+/] porte entr'ouverte

par laquelle mon passé pouvait faire irruption dans ma vie, cette horrible porte, la voilà murée! à jamais! Ce Javert qui me trouble depuis si longtemps, ce redoutable instinct qui semblait m'avoir deviné et qui me suivait partout, cet affreux chien de chasse toujours en arrêt sur moi, le voilà absolument dépiqué! Il est content désormais, il me laissera tranquille, il tient son Jean Tréjean! Qui sait même, il est probable qu'il voudra quitter la ville! Et tout cela s'est fait sans moi! Sans que je m'en sois mêlé! Ah ça mais! qu'est-ce qu'il y a de malheureux dans tout cela? Quelqu'un qui me verrait croirait qu'il m'est arrivé une catastrophe, parole d'honneur! Après tout, s'il y a du mal pour quelqu'un, ce n'est aucunement de ma faute. C'est la providence qui a tout fait. C'est qu'elle veut cela apparemment! Ai-je le droit de déranger ce qu'elle arrange? Qu'est-ce que je demande à présent? De quoi est-ce que je vais m'occuper? Cela ne me regarde pas. Comment! je ne suis pas content! Mais qu'est-ce qu'il me faut donc? Le but auquel j'aspire depuis tant d'années, le °songe° de mes insomnies, l'objet de mes prières, la sécurité, je l'atteins! C'est Dieu qui le veut. Je n'ai rien à faire contre la volonté de Dieu. Et pourquoi Dieu le veut-il? pour que je continue ce que j'ai commencé, pour que je fasse le bien, pour que je sois un jour un grand et encourageant exemple, pour qu'il soit dit qu'il y a eu enfin un peu de bonheur attaché à cette pénitence que j'ai faite et à cette vertu où je suis revenu! Vraiment, je ne comprends pas pourquoi j'ai eu peur tantôt d'aller chez mon confesseur, c'est là ce qu'il m'aurait dit. Donc, laissons aller les choses! laissons faire le bon Dieu!

Il se parlait ainsi dans les profondeurs de sa pensée, penché sur ce qu'on pourrait appeler son propre abîme. Il se leva de sa chaise, et se mit à marcher dans sa chambre. – Allons, dit-il, n'y pensons plus. Voilà une résolution prise! – Mais il ne sentit aucune joie.

Au contraire.

On n'empêche pas plus la pensée de revenir à une idée que la mer de revenir à un rivage. Pour le matelot, cela s'appelle la marée; pour le coupable, cela s'appelle le remords. Dieu soulève l'âme comme l'océan.

Au bout de peu d'instant, il eut beau faire, il reprit ce sombre dialogue dans lequel c'était lui qui parlait et lui qui écoutait, disant ce qu'il eût voulu taire, écoutant ce qu'il n'eût pas voulu entendre, cédant à je ne sais quelle puissance mystérieuse qui lui disait: pense! comme elle avait dit à un autre infortuné : marche!

Il se demanda où il en était. Il se questionna sur cette "résolution prise". Il s'avoua à lui-même que tout ce qu'il venait d'arranger dans son esprit était abominable, que "laisser aller les choses, laisser faire le bon Dieu", c'était tout simplement horrible. Il s'interrogea sur ce qu'il avait entendu par ceci: "Mon but est atteint!" Il se déclara que sa vie avait un but en effet. Mais quel but? cacher son nom? tromper la police? est-ce que c'était là le but véritable? était-ce pour une chose si petite qu'il avait fait tout ce qu'il avait fait? est-ce qu'il n'avait pas un autre but, qui était le vrai? sauver, non sa personne, mais son âme. Redevenir honnête et bon. °Etre° un juste! est-ce que ce n'était pas là surtout, là uniquement, ce qu'il avait toujours voulu? – Fermer la porte à son passé? – Mais il ne la fermait pas, grand Dieu! il la rouvrait en faisant une action infâme! mais il redevenait un voleur, et le plus

odieux des voleurs! il volait à un autre son existence, sa vie, sa paix, sa place au soleil, sa destinée! Mais se livrer, sauver cet [+] homme frappé d'une si fatale méprise, redevenir par devoir le forçat Jean Tréjean, c'était là vraiment achever sa résurrection, et fermer à jamais l'enfer d'où il sortait! y retomber en apparence, c'était en sortir en réalité! Il fallait faire cela! il n'avait rien fait s'il ne faisait pas cela! toute sa vie était inutile, toute sa pénitence était perdue, et il n'y avait plus qu'à dire: à quoi bon? Il sentait que l'évêque était là, que l'évêque était d'autant plus présent qu'il était mort, que l'évêque le regardait, que désormais le maire Madeleine serait abominable à ses yeux, et que le forçat Jean Tréjean serait vénérable et pur devant lui. Il fallait donc aller à Arras, délivrer le faux Jean Tréjean, dénoncer le véritable! Hélas! c'était là le plus grand des sacrifices, la plus douloureuse des victoires, le dernier pas à franchir; mais il le fallait. Douloureuse destinée! il n'entrerait dans la sainteté aux yeux de Dieu que s'il rentrait dans l'infamie aux yeux des hommes!

La sueur lui coulait du front. Il allait et venait toujours. Minuit sonna, d'abord à la paroisse, puis à la maison-de-ville. Il compta les douze coups aux deux horloges, et il compara le son des deux cloches. Il se rappela à cette occasion que quelque temps auparavant il avait vu chez un marchand de ferrailles une vieille cloche à vendre sur laquelle ce nom était écrit: Antoine– Albin de Romainville.

Il avait froid. Il alluma un peu de feu. Il ne songea pas à fermer la fenêtre.

Il était retombé dans sa stupeur. Il lui fallut faire un assez grand effort pour se rappeler à quoi il songeait avant que minuit sonnât. Il y parvint enfin.

– Ah oui, se dit-il, j'avais pris la résolution de me dénoncer.

Et puis tout à coup il pensa à la Fantine.

– Tiens! dit-il, et cette pauvre femme!

Ce fut comme un rayon d'une lumière nouvelle. Il lui sembla que tout changeait d'aspect autour de lui, et il s'écria dans le fond de sa pensée :

– Ah çà mais! jusqu'ici je n'ai pensé qu'à moi! je n'ai eu égard qu'à ma convenance! Il me convient de me taire, ou de me dénoncer, – cacher ma personne ou sauver mon âme, – être un maire méprisable et respecté ou un galérien infâme et auguste, c'est moi, c'est toujours moi, ce n'est que moi! Mais, c'est de l'égoïsme tout cela! Ce sont des formes diverses de l'égoïsme, mais c'est de l'égoïsme! Si je songeais un peu aux autres? La première sainteté est de penser à autrui. Voyons, moi excepté, moi effacé, moi oublié, qu'arrivera-t-il de ceci? – Si je me dénonce? C'est bon, on me prend, on lâche ce Champmathieu, on me remet aux galères, et puis? que se passe-t-il ici? Ah! ici, il y a un pays, une ville, des fabriques, une industrie, des ouvriers, des hommes, des femmes, des enfants, des vieux, des pauvres gens! J'ai créé tout cela, je fais vivre tout cela, [+++] avant moi il n'y avait rien, j'ai vivifié, animé, fécondé, stimulé, enrichi tout le pays; moi de moins, c'est l'âme de moins. Je m'ôte, tout meurt. – Et cette femme qui a tant souffert, qui est restée honnête dans son abjection, dont j'ai causé sans le vouloir tout le malheur! Et cet enfant que je voulais aller chercher, que j'ai promis à la mère! que je dois à cette

mère en réparation du mal que je lui ai fait? Si je disparaissais, qu'arrive-t-il? La mère meurt. L'enfant devient ce qu'il peut. Voilà ce qui arrive si je me dénonce. – Si je ne me dénonce pas, qu'arrive-t-il? Eh bien, cet homme va aux galères, c'est vrai, mais après tout, il a volé! Moi, je reste ici, je continue, dans dix ans j'aurai gagné dix millions, je les répands dans le pays, je n'ai rien à moi, qu'est-ce que cela me fait? La prospérité de tous va croissant, les industries s'excitent, les fabriques se multiplient, les familles, cent familles, mille familles! sont heureuses; la misère disparaît, et avec la misère disparaissent la débauche, la prostitution, le vol, le meurtre, tous les vices, tous les crimes! Et cette pauvre mère élève son enfant! et voilà tout un pays riche et honnête! Ah çà, j'étais fou, j'étais absurde, qu'est-ce que je parlais donc de me dénoncer? Il faut faire attention, que diable, et ne rien précipiter. Quoi! parce qu'il m'aura plu de faire le grand, le généreux, – c'est du mélodrame, après tout! – parce que je n'aurai songé qu'à moi, – quoi! pour sauver d'une punition peut-être un peu exagérée, mais juste au fond, on ne sait quel drôle, un voleur, une canaille évidemment, il faudra que tout un pays périsse! il faudra qu'une pauvre femme innocente crève à l'hôpital! qu'une pauvre petite fille crève sur le pavé! comme des chiens! Ah! mais c'est abominable! Sans même que la mère ait revu son enfant! sans que l'enfant ait presque connu sa mère! et cela pour ce vieux gremlin de voleur de pommes qui, à coup sûr, a mérité les galères pour autre chose si ce n'est pour cela! Cette pauvre petite Cosette qui n'a plus que moi au monde et qui est sans doute en ce moment toute bleue de froid dans le bouge de ces Thénardier! Voilà encore des canailles ceux-là! Et je m'en

irais me dénoncer! et je ferais cette inepte sottise! Mettons tout au pis. Supposons qu'il y ait une mauvaise action pour moi dans ceci et que ma conscience me la reproche un jour, accepter, pour le bien d'autrui, °ces° reproches qui ne chargent que moi, cette mauvaise action qui ne compromet que mon âme, c'est là qu'est le dévouement, c'est là qu'est la vertu.

Il se leva, il se remit à marcher ; il se frotta les mains, cette fois il lui semblait qu'il était content.

On ne trouve les diamants que dans les ténèbres de la terre; on ne trouve les vérités que dans les profondeurs de la pensée. Il lui semblait qu'il venait de trouver un de ces diamants, une de ces vérités; et il s'éblouissait à la regarder.

– Allons, dit-il, c'est cela. Je suis dans le vrai. J'ai la solution. Il faut finir par s'arrêter à quelque chose. Mon parti est pris. Laissons faire! Ne vacillons plus, ne reculons plus. Ceci est dans l'intérêt de tous, non dans le mien. Je suis Madeleine, je reste Madeleine. Malheur à celui qui est Jean Tréjean! Ce n'est plus moi. Je ne connais pas cet homme, je ne sais plus ce que c'est, s'il se trouve que quelqu'un est Jean Tréjean à cette heure, qu'il s'arrange! cela ne me regarde pas. C'est un nom de fatalité qui flotte dans la nuit, s'il s'arrête et s'abat sur une tête, tant pis pour elle!

Il se regarda dans un petit miroir qui était sur sa cheminée, et dit:

– Tiens! cela m'a soulagé de prendre une bonne résolution! Je suis tout autre à présent.

Il marcha encore quelques pas, puis il s'arrêta court:

– Allons, dit-il ! il ne faut hésiter devant aucune des conséquences de la résolution prise. Il y a encore des fils

qui m'attachent à ce Jean Tréjean. Il faut les briser! Il y a ici, dans cette chambre même, des objets qui m'accuseraient, des choses muettes qui seraient des témoins, c'est dit, il faut que tout cela disparaisse !

Il fouilla dans sa poche, en tira sa bourse, l'ouvrit, et y prit la petite clef.

Il introduisit cette clef dans une serrure dont on voyait à peine le trou, caché qu'il était dans les nuances les plus sombres du dessin qui couvrait le papier collé sur le mur. Un placard s'ouvrit. Il n'y avait dans ce placard que quelques guenilles, un sarrau de toile bleue, un vieux pantalon, un vieux havresac, et un gros bâton ferré. Quelqu'un qui eût vu Jean Tréjean à l'époque où il traversait D., en octobre 1815, eût aisément reconnu toutes les pièces de ce misérable accoutrement.

Il les avait conservées comme il avait conservé les chandeliers de l'évêque, pour se rappeler toujours son point de départ. Seulement il cachait ceci, et il laissait voir les flambeaux.

Il jeta un regard furtif vers la porte, comme s'il eût craint qu'elle ne s'ouvrît malgré le verrou qui la fermait; puis d'un mouvement vif et brusque et d'une seule brassée, sans même donner un coup d'œil à ces choses qu'il avait si religieusement gardées pendant tant d'années, il prit tout, haillons, bâton, havresac, et jeta tout au feu.

Au bout de quelques secondes, toute la chambre et le mur d'en face furent éclairés d'une grande réverbération rouge et tremblante. Tout brûlait. Le bâton d'épine pétillait et jetait des étincelles jusqu'au milieu de la chambre.

Lui ne regardait pas le feu et marchait, allant et venant toujours du même pas.

Tout à coup ses yeux tombèrent sur les deux flambeaux d'argent que la réverbération faisait reluire vaguement sur la cheminée.

– Tiens! pensa-t-il ; tout Jean Tréjean est encore là-dedans. Il faut aussi détruire cela.

Il prit les deux flambeaux.

Il y avait assez de feu pour qu'on pût les déformer promptement et en faire une sorte de lingot méconnaissable.

En ce moment il lui sembla qu'il entendait une voix qui criait au dedans de lui:

– Jean Tréjean! Jean Tréjean!

Ses cheveux se dressèrent, il posa les chandeliers sur la cheminée et il écouta.

– Oui, c'est cela, achève! disait la voix. Consomme ce que tu fais! détruis ces flambeaux! anéantis ce souvenir! oublie l'évêque! oublie tout! perds ce Champmathieu! va, c'est bien. Applaudis-toi! Ainsi, c'est convenu, c'est résolu, c'est dit, voilà un homme, un vieillard, qui ne sait ce qu'on lui veut, qui n'a rien fait peut-être, un innocent, dont ton nom fait tout le malheur, sur qui ton nom pèse comme un crime, qui va être pris pour toi, qui va être condamné, qui va finir ses jours dans l'abjection et dans l'horreur! c'est bien. Sois honnête homme, reste monsieur le maire, reste honorable et honoré, enrichis la ville, nourris des malheureux, élève des orphelins, vis heureux, vertueux et admiré, et pendant que tu seras ici dans la joie et dans la lumière, il y aura quelqu'un qui aura ta casaque rouge, qui portera ton nom

dans l'ignominie et qui traînera ta chaîne au bagne! Oui, c'est bien arrangé ainsi! Ah! misérable!

La sueur lui coulait du front. Il regardait les flambeaux d'un oeil hagard. Cependant ce qui parlait en lui n'avait pas fini. La voix continuait:

– Jean Tréjean! il y aura autour de toi bien des voix qui feront un grand bruit, qui te nommeront bien haut, et qui te béniront, et une seule que personne n'entendra et qui te maudira dans les ténèbres. Eh bien! écoute, toutes ces bénédictions retomberont avant d'atteindre le ciel, et il n'y aura que la malédiction qui montera jusqu'à Dieu!

Cette voix, d'abord toute faible et qui s'était élevée des plus obscures profondeurs de sa conscience, était devenue par degrés haute et formidable, et il l'entendait maintenant à son oreille. Il lui semblait qu'elle était sortie de lui-même et qu'elle parlait à présent en dehors de lui. Il crut entendre ces dernières paroles si distinctement qu'il regarda dans la chambre avec une sorte de terreur.

– Y a-t-il quelqu'un? demanda-t-il à haute voix, et tout égaré.

Puis il reprit avec un rire qui ressemblait au rire d'un idiot:

– Que je suis bête! il ne peut y avoir personne.

Il y avait quelqu'un; mais celui qui y était n'était pas de ceux que l'œil humain peut voir.

Il posa les flambeaux sur la cheminée.

Alors il reprit cette marche monotone et lugubre qui troublait dans ses rêves et réveillait en sursaut l'homme endormi au-dessous de lui.

Cette marche le soulageait et l'enivrait en même temps. Il semble parfois que dans les occasions graves on se remue pour demander conseil à tout ce qu'on peut

rencontrer en se déplaçant. Au bout de quelques instants il ne savait plus où il en était.

La tourmente dont il sortait se déchaîna de nouveau en lui. Toutes ses idées recommencèrent à se mêler. Le nom de Romainville lui revenait sans cesse à l'esprit avec deux vers d'une chanson qu'il avait entendue autrefois. Il songeait que Romainville est un petit bois près Paris où les jeunes gens amoureux vont cueillir des lilas au mois d'avril.

Trois heures du matin venaient de sonner, et il y avait cinq heures qu'il marchait ainsi, presque sans interruption, lorsqu'il se laissa tomber sur sa chaise.

Il s'y endormit et fit un rêve.

Il a raconté ce rêve plusieurs fois, et, quel qu'il soit, l'histoire de cette nuit serait incomplète si nous l'omettions.

Il rêva donc.

Il était dans une campagne.

Une grande campagne triste où il n'y avait pas d'herbe.

Il ne lui semblait pas qu'il fût jour ni qu'il fût nuit.

Il se promenait avec son frère, le frère de ses jeunes années, ce frère auquel il ne pensait jamais et dont il ne se souvenait presque plus.

Ils causaient tous les deux et ils rencontraient des passants.

Il n'y avait pas d'arbres dans la campagne.

Ils virent un homme qui passa près d'eux.

C'était un homme tout nu couleur de cendre monté sur un cheval couleur de terre. L'homme n'avait pas de cheveux. On voyait son crâne. Il tenait à la main une

baguette qui était souple comme un sarment de vigne et dure comme du fer.

Ce cavalier passa et ne leur dit rien.

Son frère lui dit: Prenons par le chemin creux.

Il y avait un chemin creux où l'on ne voyait pas un brin de mousse. Tout était couleur de terre, même le ciel.

Au bout de quelques pas, on ne lui répondit plus quand il parlait.

Il s'aperçut que son frère n'était plus avec lui.

Il entra dans un village qu'il vit.

La première rue où il entra était déserte. Il entra dans une seconde rue. Derrière l'angle que faisaient les deux rues il vit un homme debout contre le mur.

Il dit à cet homme: – Quel est ce pays, où suis-je?

L'homme ne répondit pas.

Il vit la porte d'une maison ouverte, il y entra.

La première chambre était déserte. Il entra dans la seconde. Derrière la porte de cette chambre il y avait un homme debout contre le mur.

Il demanda à cet homme: Quelle est cette maison? où suis-je?

L'homme ne répondit pas.

Il sortit de la maison et entra dans le jardin. Derrière le premier arbre, il vit un homme qui se tenait debout.

Il dit à cet homme: Quel est ce jardin? où suis-je?

L'homme ne répondit pas.

Il erra dans le village et il s'aperçut que c'était une ville.

Aucun être vivant ne °passait° dans les rues, ne marchait dans les chambres, ou ne se promenait dans les jardins.

Mais il y avait derrière chaque angle de mur, derrière chaque porte, derrière chaque arbre, un homme debout qui se taisait.

On n'en voyait jamais qu'un à la fois. Ils le regardaient passer, mais ne lui parlaient pas.

Il sortit de la ville, et se remit à marcher dans les champs.

Au bout de quelque temps, il se retourna et vit une grande foule qui venait derrière lui.

Il reconnut tous les hommes qu'il avait vus dans la ville. Ils avaient des têtes étranges.

Ils ne semblaient pas se hâter et cependant ils marchaient plus vite que lui. Ils ne faisaient aucun bruit en marchant.

En un instant, cette foule le rejoignit et l'entoura. Tous les visages de ces hommes étaient couleur de terre.

Alors le premier qu'il avait vu et questionné en entrant dans la ville lui dit:

– Où allez-vous? est-ce que vous ne savez pas que vous êtes mort depuis longtemps.

Il ouvrit la bouche pour répondre, et il s'aperçut qu'il n'y avait personne autour de lui.

Il se réveilla. Il était glacé. La fenêtre était restée toute grande ouverte. Le feu s'était éteint. La bougie allumée brûlait encore.

Il se leva, il chancelait ; il alla à la fenêtre. Il n'y avait toujours pas d'étoiles au ciel.

De sa fenêtre on voyait la cour de la maison et la rue. Un bruit sec et dur qui résonna tout à coup sur le sol lui fit baisser les yeux.

Il vit au-dessous de lui deux étoiles rouges dont les rayons s'allongeaient et se raccourcissaient bizarrement dans l'ombre.

Comme sa pensée était encore à demi submergée dans la brume des rêves, – tiens, songea-t-il ! il n'y en a pas dans le ciel. Elles sont sur la terre maintenant.

Cependant ce trouble se dissipa, un second bruit pareil au premier acheva de le réveiller, il regarda, et il reconnut que ces deux étoiles étaient les lanternes d'une voiture. A la clarté qu'elles jetaient, il put distinguer la forme de cette voiture. C'était un tilbury attelé d'un petit cheval blanc. Le bruit qu'il avait entendu, c'étaient les coups de pied du cheval sur le pavé.

– Qu'est-ce que c'est que cette voiture? se dit-il. Qui est-ce qui vient donc si matin?

En ce moment on frappa un petit coup à la porte de sa chambre.

Il frissonna de la tête aux pieds, et cria d'une voix terrible:

– Qui est là?

– Moi, monsieur le maire.

Il reconnut la voix de sa portière.

– Hé bien, reprit-il, qu'est-ce que c'est?

– Monsieur le maire, c'est le cabriolet.

– Quel cabriolet.

– Le tilbury .

– Quel tilbury?

– Est-ce que monsieur le maire n'a pas fait demander un tilbury?

– Non, dit-il.

– Le cocher dit qu'il vient chercher monsieur le maire.

- Quel cocher?
- Le cocher de M. Barvin.
- M. Barvin?

Ce nom le fit tressaillir comme si un éclair lui eût passé devant la face.

- Ah oui! reprit-il, M. Barvin.

Si la vieille femme l'eût pu voir en ce moment, elle eût été épouvantée.

Il se fit un assez long silence. Il regardait d'un air stupide la flamme de la bougie et prenait autour de la mèche de la cire brûlante qu'il roulait dans ses doigts. La vieille attendait. Elle se hasarda pourtant à élever encore la voix:

- Monsieur le maire, que faut-il que je réponde?
- Dites que c'est bien, et que je descends !

Le service des postes d'Arras à M. sur M. était encore fait à cette époque par de petites malles du temps de l'empire. Ces malles étaient des cabriolets à deux roues suspendus sur des ressorts à pompe, et n'ayant que deux places, l'une pour le courrier, l'autre pour un voyageur. La boîte aux dépêches, immense boîte oblongue, était placée derrière le cabriolet et faisait corps avec lui. Elle était peinte en noir et le cabriolet en jaune. Ces voitures, auxquelles rien ne ressemble aujourd'hui, avaient je ne sais quoi de difforme et de bossu, et quand on les voyait passer de loin et ramper dans quelque route à l'horizon, elles ressemblaient à ces insectes qu'on appelle, je crois, termites, et qui, avec un petit corsage, traînent un énorme arrière-train. Elles allaient, du reste, fort vite. La malle partie d'Arras toutes les nuits à une heure, arrivait à M. sur M. un peu avant six heures du matin.

Cette nuit-là, la malle qui arrivait à M. sur M. par la route de Hesdin accrocha au tournant d'une rue, au moment même où elle entrait dans la ville, un petit tilbury attelé d'un cheval blanc, dans lequel il y avait un voyageur enveloppé d'un manteau. La roue du tilbury reçut un choc assez violent. Le courrier cria à cet homme d'arrêter, mais il n'écouta pas, et continua sa route au grand trot.

– Voilà un homme diablement pressé, dit le courrier !

Cet homme, c'est celui que nous venons de voir se débattre dans des convulsions inexprimables.

Où allait-il?

Il n'eût pu le dire.

Pourquoi se hâtait-il?

Il ne savait.

Il allait au hasard devant lui.

Où?

A Arras sans doute; mais il allait peut-être ailleurs aussi. Par moments il le sentait, et il frissonnait.

Il s'enfonçait dans cette nuit comme dans un gouffre.

Quelque chose le poussait, quelque chose l'attirait.

Du reste il n'avait rien résolu, rien décidé, rien arrêté, rien fait. Aucun des actes de sa pensée n'avait été définitif. Il était comme au premier moment.

Pourquoi allait-il à Arras?

Il se répétait ce qu'il s'était déjà dit en retenant le cabriolet de Barvin, – qu'il n'y avait aucun inconvénient à voir de ses yeux, à juger les choses par lui-même ; – que cela même était prudent, qu'il fallait savoir ce qui se passerait; – que de loin on se faisait des montagnes de tout; qu'au bout du compte, lorsqu'il aurait vu ce Champmathieu, quelque misérable, sa conscience serait probablement fort soulagée de le laisser aller au bain à sa place; – qu'à la vérité il y aurait là ce Brevet, ce Chenildieu, ce Cochepaille, anciens forçats qui l'avaient connu; mais qu'à coup sûr ils ne le reconnaîtraient pas; – Bah! quelle idée! – que toutes les conjectures étaient fixées sur ce Champmathieu, et que rien n'est entêté comme les suppositions et les conjectures; – qu'il n'y avait donc aucun danger.

Que sans doute c'était un moment noir, mais qu'il en sortirait; – qu'après tout il tenait sa destinée, si mauvaise qu'elle voulût être, dans sa main; – qu'il en était le maître. Il se cramponnait à cette pensée.

Au fond, pour tout dire, il eût mieux aimé ne point aller à Arras.

Cependant il y allait.

Tout en songeant, il fouettait le cheval, lequel trottait de ce bon trot réglé et sûr qui fait deux lieues à l'heure.

A mesure que le cabriolet avançait, il sentait quelque chose en lui qui reculait.

Au point du jour, il était en rase campagne; la ville était assez loin derrière lui. Il regarda l'horizon blanchir; il regarda sans les voir, passer devant lui toutes les froides silhouettes d'une aube d'hiver. Le matin a ses spectres comme le soir. Il ne les voyait pas, mais, à son insu, et par une sorte de pénétration presque physique, ces silhouettes d'arbres, [de ++] et de collines, ces spectres des réalités, ajoutaient à l'état violent de son âme je ne sais quoi de morne et de sinistre.

Le trot du cheval, les grelots de son harnais, les roues sur le pavé, le vent dans la plaine, faisaient un bruit doux et monotone. Ces choses-là sont charmantes quand on est joyeux et sont lugubres quand on est triste.

Il était grand jour lorsqu'il arriva à Hesdin. Il s'arrêta devant une auberge pour laisser souffler le cheval. C'était une excellente bête qui avait fait cinq lieues en cinq heures et n'avait pas une goutte de sueur sur la croupe.

Il n'était pas descendu du tilbury. Le garçon d'écurie qui passait se baissa tout à coup et examina la roue gauche.

– Monsieur va-t-il loin comme cela, dit cet homme ?

- Pourquoi?
- Monsieur vient-il de loin, reprit le garçon ?
- De cinq lieues d'ici.
- Ah!
- Pourquoi dites-vous ah?

Le garçon se pencha de nouveau, resta un moment silencieux, l'œil fixé sur la roue, puis se releva en disant:

– C'est que voilà une roue qui vient de faire cinq lieues, c'est possible, mais qui à coup sûr ne fera pas maintenant un quart de lieue.

Il sauta à bas du tilbury.

– Que dites-vous là, mon ami?

– Je dis que c'est un miracle que vous ayez fait cinq lieues sans rouler vous et votre cheval dans quelque fossé de la grande route. Regardez plutôt.

La roue en effet était gravement endommagée. Le choc de la malle-poste avait fendu deux rayons et labouré le moyeu dont l'écrou ne tenait plus.

– Mon ami, dit-il au garçon d'écurie, il y a un charron ici?

– Sans doute, monsieur.

– Rendez-moi le service de l'aller chercher.

– Il est là, à deux pas, Monsieur. Hé! maître Bourgaillard!

Le charron, était sur le pas de sa porte. Il vint, examina la roue et hocha la tête.

– Pouvez-vous raccommoder cette roue sur le champ?

– Oui, monsieur.

– Quand pourrai-je repartir?

– Demain.

– Demain!

– Il y a une grande journée d'ouvrage. Est-ce que monsieur est pressé?

– Très pressé. Il faut que je reparte dans une heure au plus tard.

– Impossible, monsieur.

– Je paierai tout ce qu'on voudra.

– Impossible.

– Eh bien! dans deux heures.

– Impossible aujourd'hui. Il faut refaire deux raies et un moyeu. Monsieur ne pourra repartir avant demain.

– °L'affaire que j'ai ne peut attendre à demain.° Et si, au lieu de raccommoder cette roue, on la remplaçait?

– Comment cela, monsieur?

– Vous êtes charron?

– Sans doute, monsieur.

– Est-ce que vous n'auriez pas une roue à me vendre?

Je pourrais repartir tout de suite.

– Une roue de rechange, monsieur?

– Oui.

– Je n'ai pas de roue toute faite pour votre cabriolet. Deux roues font la paire. Deux roues ne vont pas ensemble au hasard.

– En ce cas vendez-moi une paire de roues.

– Monsieur, toutes les roues ne vont pas à tous les essieux.

– Essayez toujours.

– C'est inutile, monsieur. Je n'ai à vendre que des roues de charrette. Nous sommes un petit pays ici.

– Auriez-vous un cabriolet à me louer?

– Vous les arrangez bien, les cabriolets qu'on vous loue! j'en aurais un que je ne vous le louerais pas.

– Eh bien, à me vendre?

– Je n'en ai pas.
– Quoi! pas une patache ! pas une carriole !
– Nous sommes un petit pays. J'ai bien là sous la remise une vieille calèche qui est à un bourgeois de la ville qui me l'a donnée en garde et qui s'en sert tous les trente-six du mois. Je vous la louerais bien, mais il ne faudrait pas que le bourgeois la vît passer, et puis, il faudrait deux chevaux.
– Je prendrai la poste.
– Où va monsieur?
– A Arras.
– Et monsieur veut arriver aujourd'hui?
– Pourquoi pas ?
– Par la poste?
– °Pourquoi pas?°
– Est-il égal à monsieur d'arriver cette nuit à quatre heures du matin?
– Non, certes.
– C'est qu'en prenant des chevaux de poste...–
Monsieur a son passeport?
– Oui.
– Eh bien, en prenant des chevaux de poste monsieur n'arrivera pas à Arras avant demain matin. Nous sommes un chemin de traverse. Les relais sont mal servis, les chevaux sont aux champs. Monsieur attendra au moins trois ou quatre heures à chaque relais.
– Comment faire?
– Le mieux, là, en honnête homme, c'est que je raccommode la roue de monsieur et que monsieur remette son voyage à demain.
– Demain il sera trop tard. [++]

– N'y a-t-il pas la malle-poste qui va à Arras? Quand passe-t-elle?
– La nuit prochaine. Les °deux° malles font le service la nuit, celle qui monte comme celle qui descend.
– Comment! il vous faut une journée pour raccommoder cette roue?
– Une journée, et une bonne!
– Si on liait les rayons avec des cordes?
– Les rayons, oui; le moyeu, non. Et puis la jante aussi est en mauvais état.
– Y a-t-il un loueur de voitures dans la ville?
– Non.
– Y a-t-il un autre charron?
Le garçon d'écurie et le maître charron répondirent en même temps en hochant la tête :
– Non.
Il sentit une immense joie.
Il était évident que la providence s'en mêlait. C'était elle qui avait brisé la roue du tilbury et qui l'arrêtait en route. Il ne s'était pas rendu à cette espèce de première sommation; il venait de faire tous les efforts possibles pour continuer son voyage; il avait loyalement et scrupuleusement épuisé tous les moyens; il n'avait reculé ni devant la fatigue, ni devant la dépense; il n'avait rien à se reprocher. S'il n'allait pas plus loin, cela ne le regardait plus, ce n'était plus sa faute, c'était, non le fait de sa conscience, mais le fait de la providence.
Il respira. Il respira librement pour la première fois depuis la visite de Javert. Il lui semblait que le poignet de fer qui lui serrait le cœur depuis vingt heures venait de le lâcher.

Il lui semblait que maintenant Dieu était pour lui, et le déclarait.

Il se dit qu'il avait fait tout ce qu'il pouvait, et qu'à présent il pouvait revenir sur ses pas, tranquillement.

Tout colloque dans la rue produit inévitablement un cercle. Il y a toujours des gens qui ne demandent qu'à être spectateurs. Pendant qu'il questionnait le charron, quelques allants et venants s'étaient arrêtés autour d'eux. Après avoir écouté pendant quelques minutes, un enfant auquel personne n'avait pris garde, s'était détaché du groupe en courant.

Au moment où le voyageur, après la délibération intérieure que nous venons d'indiquer, prenait la résolution de rebrousser chemin, cet enfant revenait. Il était accompagné d'une vieille femme.

– Monsieur, dit la vieille, mon garçon me dit que vous avez envie de louer un cabriolet ?

Cette simple parole, prononcée par une vieille femme que conduisait un enfant, le fit frissonner de la tête aux pieds. Il crut voir la main qui l'avait lâché reparaitre dans l'ombre derrière lui, toute prête à le reprendre.

Il répondit :

– Oui, bonne femme, je cherche un cabriolet à louer.

Et il se hâta d'ajouter :

– Mais il n'y en a pas dans le pays.

– Si fait, dit la vieille.

– Où ça donc, reprit le charron ?

– Chez moi, répliqua la vieille.

Il tressaillit. La main l'avait ressaisi.

La vieille avait en effet sous un hangar une façon de carriole en osier. Le charron et le garçon °d'auberge, désolés que le° voyageur leur échappât, intervinrent. –

C'était une affreuse guimbarde, – cela était posé à cru sur l'essieu, – il est vrai que la banquette était suspendue au dedans à des lanières de cuir, – il pleuvait dedans, – les roues étaient rouillées à l'humidité, – cela n'irait pas beaucoup plus loin que le tilbury, – Ce monsieur aurait bien tort de s'y embarquer, – etc., etc.

Tout cela était vrai, mais cette chose, quelle qu'elle fût, roulait sur ses deux roues .

Il paya ce qu'on voulut, laissa le tilbury en garde chez le charron pour l'y reprendre à son retour, fit atteler le cheval blanc à la carriole, y monta, et reprit la route d'Arras.

Au moment où la carriole s'ébranla, il s'avoua qu'il avait eu l'instant d'auparavant une certaine joie de songer qu'il n'irait point à Arras. Il [++] examina cette joie avec une sorte de colère et la trouva absurde. Pourquoi de la joie à revenir en arrière? Après tout, il faisait ce voyage librement. Personne ne l'y forçait.

Et certainement, rien n'arriverait que ce qu'il voudrait bien.

Comme il sortait de Hesdin, il entendit une voix qui lui criait: arrêtez! arrêtez! Il arrêta le cabriolet d'un mouvement vif dans lequel il y avait encore je ne sais quoi de fébrile et de convulsif qui ressemblait à de l'espérance.

C'était le petit garçon de la vieille.

– Monsieur, dit-il, c'est moi qui vous ai procuré la carriole.

– Eh bien ?

– Vous ne m'avez rien donné.

Lui qui donnait à tous et si facilement, il trouva cette prétention exorbitante et presque odieuse. – Ah! c'est toi, drôle? dit-il. Tu n'auras rien!

Il fouetta le cheval blanc et repartit au grand trot.

Il avait perdu beaucoup de temps à Hesdin, il eût voulu le rattraper. Le petit cheval était courageux et tirait comme deux; mais c'était au cœur de décembre, il avait plu, les routes étaient mauvaises. Et puis, ce n'était plus le tilbury. La carriole était dure et très lourde. Avec cela beaucoup de montées.

Il mit près de quatre heures pour aller de Hesdin à Saint-Pol. Quatre heures pour cinq lieues.

A Saint-Pol il détela à la première auberge venue, et fit mettre le cheval à l'écurie. Comme il l'avait promis à Barvin, il se tint dans l'écurie pendant que le cheval mangeait. Il songeait à des choses tristes et confuses.

La femme de l'aubergiste entra dans l'écurie.

– Est-ce que monsieur ne veut pas déjeuner?

– Tiens ! c'est vrai, dit-il. J'ai faim.

Il suivit cette femme qui avait une figure fraîche et réjouie. Elle le conduisit dans une salle basse où il y avait des tables ayant pour nappes des toiles cirées.

– Dépêchez-vous, reprit-il. J'ai bien faim.

Une grosse servante flamande mit son couvert en toute hâte. Il regardait cette fille avec un sentiment de bien-être.

– C'est là ce que j'avais, pensa-t-il. Je n'avais pas déjeuné.

On le servit. Il se jeta sur le pain, mordit une bouchée, puis le reposa lentement sur la table et n'y toucha plus.

Un roulier mangeait à une autre table. Il dit à cet homme:

– Pourquoi leur pain est-il donc si amer?

Le roulier était allemand et n'entendit pas.

Il retourna dans l'écurie près du cheval.

Une heure après il avait quitté Saint-Pol et se dirigeait vers Tinquies qui n'est qu'à cinq lieues d'Arras.

Le crépuscule tombait lorsqu'il arriva à Tinquies. Il est vrai qu'on était aux jours les plus courts de l'année. Il ne s'arrêta pas à Tinquies. Comme il sortait du village, un cantonnier qui empierrait la route leva la tête et dit:

– Voilà un cheval bien fatigué.

La pauvre bête en effet n'allait plus qu'au pas.

– Est-ce que vous allez à Arras, ajouta le cantonnier ?

– Oui.

– Si vous allez de ce train, vous n'y arriverez pas de bonne heure.

– Combien y a-t-il encore d'ici à Arras?

– Près de sept grandes lieues.

– Comment cela? le livre de poste ne marque que cinq lieues et un quart.

– Ah! reprit le cantonnier, vous ne savez donc pas que vous allez la trouver coupée et qu'elle est en réparation à un quart d'heure d'ici ? Pas moyen d'aller plus loin.

– Vraiment.

– Vous prendrez à gauche, la route qui va à Carency, vous passerez la rivière, et, quand vous serez à Camblin, vous tournerez à droite; c'est la route de Mont-Saint-Eloy qui va à Arras.

– Mais voilà la nuit, je me perdrai [dans + +] .

– Vous n'êtes pas du pays?

– Non.

– Avec ça, c'est tout chemins de traverse. – Tenez, Monsieur, reprit le cantonnier, voulez-vous que je vous donne un conseil? Votre cheval est fatigué, rentrez dans Tinqes et prenez y un cheval de renfort. Le postillon vous guidera dans la traverse.

Il suivit le conseil du cantonnier, rebroussa chemin, et une demi-heure après il repassait au même endroit, mais au grand trot avec un bon cheval de renfort et un postillon était assis sur le brancard de la carriole.

Cependant il sentait qu'il perdait du temps.

Il faisait tout à fait nuit.

Ils s'engagèrent dans la traverse. La route devint affreuse. La carriole cahotait d'une ornière dans l'autre. Il dit au postillon:

– Toujours au trot, et double pourboire.

Le palonnier cassa.

– Monsieur, dit le postillon, voilà le palonnier cassé, je ne sais plus comment atteler mon cheval, cette route-ci est bien mauvaise la nuit, si vous vouliez coucher à Tinqes, nous pourrions être demain matin de bonne heure à Arras.

Il répondit: As-tu un bout de corde et un couteau?

– Oui, monsieur.

Il coupa une branche d'arbre et en fit un palonnier.

Ce fut encore une perte de vingt minutes; mais ils repartirent presque au galop.

La plaine était ténébreuse. Des brouillards bas, courts et noirs rampaient sur les collines et s'en arrachaient comme des fumées. Il y avait des lueurs blanchâtres dans les nuages. Un grand vent qui venait de la mer faisait dans tous les coins de l'horizon le bruit de quelqu'un qui

remue des meubles. Tout ce qu'on entrevoyait avait des attitudes de terreur. Que de choses frissonnent sous ces vastes souffles de la nuit!

Le froid [+ +] le pénétrait. Il n'avait pas mangé depuis la veille. Il se rappelait vaguement son autre course nocturne dans la grande plaine aux environs de D.. Il y avait huit ans, et cela lui semblait hier.

Une heure sonna à quelque clocher lointain. Il demanda au garçon:

– Quelle est cette heure?

– Cinq heures, monsieur. Nous serons à Arras à sept. Nous n'avons plus que quatre lieues.

En ce moment il fit pour la première fois cette réflexion, – en trouvant étrange qu'elle ne lui fût pas venue plus tôt: – que c'était peut-être inutile, toute la peine qu'il prenait; qu'il ne savait seulement pas l'heure du procès; qu'il aurait dû au moins s'en informer; qu'il était extravagant d'aller ainsi devant soi sans savoir si cela servirait à quelque chose. – Puis il ébaucha quelques calculs dans son esprit: – qu'ordinairement les séances d'assises commençaient à neuf heures du matin; – que cela ne devait pas être long, cette affaire-là; – que le vol de pommes, ce serait très court; – qu'il n'y aurait plus ensuite qu'une question d'identité; – quatre ou cinq dépositions, peu de chose à dire pour les avocats; – qu'il allait arriver, que tout serait fini!

Le postillon fouettait les chevaux. Ils avaient passé la rivière et laissé derrière eux Mont-Saint-Eloy.

La nuit devenait de plus en plus profonde.

Cependant, en ce moment-là même, Fantine était dans la joie.

Elle avait passé une très mauvaise nuit. La fièvre avait redoublé; elle avait eu des songes et déliré. Le médecin à la visite avait paru alarmé et avait recommandé qu'on le prévînt dès que M. Madeleine viendrait.

Toute la matinée elle fut sombre, parla peu, et fit des plis à ses draps en murmurant à voix basse des calculs qui avaient l'air d'être des calculs de distances. Ses yeux étaient caves et fixes. Ils semblaient presque éteints, et puis par moments, ils se rallumaient et resplendissaient comme des étoiles. Il semble qu'aux approches d'une certaine heure sombre, la clarté du ciel emplisse ceux que quitte la clarté de la terre.

Chaque fois que la sœur qui la soignait demandait comment elle se trouvait, elle répondait invariablement: – Bien. Je voudrais voir monsieur Madeleine.

A midi, le médecin revint, il fit quelques prescriptions, s'informa si M. le maire avait paru à l'infirmerie, et branla la tête.

M. Madeleine venait d'habitude à trois heures [++]
voir la malade. Comme l'exactitude était de la bonté, il était exact.

Trois heures sonnèrent. Au troisième coup, Fantine se dressa sur son séant, elle qui d'ordinaire pouvait à

peine remuer dans son lit; elle joignit ses deux mains maigres et °jaunes°, et fit un de ces soupirs profonds qui semblent soulever un poids énorme. Puis elle se tourna et regarda la porte.

Personne n'entra, la porte ne s'ouvrit point.

Elle resta ainsi un quart d'heure, l'œil attaché sur la porte, immobile et sans parler. La sœur n'osait la +. Trois heures un quart sonnèrent. Fantine se laissa retomber sur l'oreiller.

Elle ne dit rien et se remit à faire des plis à son drap.

La demi-heure passa, puis l'heure. Personne ne vint. Chaque fois que l'horloge sonnait, elle se dressait et regardait du côté de la porte, puis elle retombait.

On voyait clairement sa pensée, mais elle ne prononçait aucun nom, elle ne se plaignait pas, elle n'accusait pas. Elle toussait par moments + + d'une façon lugubre. On eût dit que quelque chose de sinistre s'abaissait sur elle. Elle était pâle et avait °les lèvres bleues°. Elle souriait par moments.

Cinq heures sonnèrent. La sœur l'entendit qui disait très bas et doucement: – Allons, Monsieur le maire ne viendra que demain, mais demain je serai morte.

La religieuse elle-même était surprise du retard de M. Madeleine. [*une ligne barrée*]

°L'horloge° sonna six heures. Fantine ne parut pas entendre. °Elle semblait ne plus faire attention à aucune chose autour d'elle.°

La religieuse envoya une fille de service s'informer près de la portière de la fabrique si M. le maire était rentré et s'il ne viendrait pas bientôt à l'infirmerie. La fille revint au bout de quelques minutes et prit la sœur à part.

Fantine était toujours immobile et paraissait attentive à des idées qu'elle avait.

La servante raconta très bas à la religieuse que M. le maire était parti le matin même avant six heures dans un petit tilbury attelé d'un cheval blanc, par le froid qu'il faisait, qu'il était parti seul, pas même de cocher, qu'on ne savait pas le chemin qu'il avait pris, que des personnes disaient l'avoir vu tourner par la route d'Arras, que d'autres assuraient l'avoir rencontré sur la route de Paris, qu'en s'en allant il avait été comme à l'ordinaire, très doux, et qu'il avait seulement dit à la portière qu'on ne l'attendît pas cette nuit.

Pendant que les deux femmes, le dos tourné au lit de la Fantine, chuchotaient, la sœur questionnant, la servante conjecturant, la Fantine, avec cette vivacité fébrile de certaines maladies organiques qui mêle les mouvements libres de la santé à l'effrayante maigreur de la mort, s'était mise à genoux sur son lit ses deux poings crispés appuyés sur le traversin, et, la tête passée par l'intervalle des rideaux, elle écoutait. Tout à coup elle cria:

– Vous parlez là de monsieur Madeleine! qu'est-ce qu'il fait? pourquoi ne vient-il pas?

Sa voix était si brusque et si rauque que les deux femmes crurent entendre une voix d'homme; elles se retournèrent effrayées.

– Répondez donc, cria Fantine !

La servante balbutia:

– La portière m'a dit qu'il ne pourrait pas venir aujourd'hui.

– Mon enfant, reprit la sœur, tenez-vous tranquille, recouchez-vous.

Fantine, sans changer d'attitude, reprit d'une voix haute et avec un accent tout à la fois impérieux et °déchirant°:

– Il ne pourra venir? Pourquoi cela? Vous savez la raison. Vous la chuchottiez là entre vous. Je veux la savoir.

La servante se hâta de dire à l'oreille de la religieuse:

– Répondez qu'il est occupé au conseil municipal.

La pauvre religieuse eut un tremblement, il lui semblait bien que dire la vérité à la malade ce serait sans doute lui porter un coup terrible et que cela était grave dans l'état où était Fantine. Mais la digne sœur n'avait menti de sa vie. Elle leva sur Fantine son oeil calme et triste, et dit:

– Monsieur le maire est parti.

Fantine se redressa et s'assit sur ses talons. Ses yeux étincelèrent. Une joie inouïe rayonna °sur cette physionomie° douloureuse [et +].

– Parti! s'écria-t-elle. Il est allé chercher Cosette!

Puis elle leva ses deux mains vers le ciel, et tout son visage devint ineffable. Ses lèvres remuaient; elle pria à voix basse.

Quand sa prière fut finie: – Ma sœur, dit-elle, je veux bien me recoucher, je vais faire tout ce qu'on voudra, tout à l'heure j'ai été méchante, je vous demande pardon d'avoir parlé si haut, c'est très mal de parler haut, je le sais bien, ma bonne sœur, mais voyez-vous, je suis très contente. Le bon Dieu est bon, monsieur Madeleine est bon, figurez-vous qu'il est allé chercher ma petite Cosette à Montfermeil.

Elle se recoucha, aida la religieuse à arranger l'oreiller et baisa une petite croix d'argent qu'elle avait au cou et que la sœur lui avait donnée.

– Mon enfant, dit la sœur, tâchez de reposer maintenant, et ne parlez plus. [+]

Fantine prit la main de la sœur.

– Il est parti ce matin pour aller à Paris. Au fait, il n'a pas même besoin de passer par Paris. Vous rappelez-vous comme il me disait hier quand je lui parlais de Cosette, bientôt, bientôt? C'est une surprise qu'il veut me faire. Vous savez? il m'avait fait signer une lettre pour la °reprendre° aux Thénardier. Ils n'auront rien à dire, pas vrai? ils rendront Cosette. Puisqu'ils sont payés. Les autorités ne souffriraient pas qu'on garde un enfant quand on est payé. Ma sœur, ne me faites pas signe qu'il ne faut pas que je parle. Je suis extrêmement heureuse, je vais très bien, je n'ai plus de mal du tout, je vais revoir Cosette, j'ai même très faim. Il y a plus de trois ans que je ne l'ai vue. Vous ne vous figurez pas, vous, comme cela vous tient, les enfants! et puis elle sera si gentille, vous verrez! Elle doit être grande à présent. Cela vous a cinq ans. C'est une demoiselle. Tenez, ce matin, je regardais de la poussière qui était sur la cheminée et j'avais bien l'idée comme cela que je reverrais bientôt Cosette. Oh! comme il est bon d'être parti, Monsieur le maire! C'est vrai ça, qu'il fait bien froid! Il sera ici demain, n'est-ce pas? J'ai fait cette route-là à pied, dans le temps. Il y avait bien loin pour moi. Mais les diligences vont très vite! il sera ici demain avec Cosette. Combien y a-t-il d'ici Montfermeil?

La sœur qui n'avait aucune idée des distances, répondit: – Oh! je crois bien qu'il pourra être ici demain.

– Demain! demain! dit Fantine, °je verrai° Cosette demain! voyez-vous, bonne sœur du bon Dieu, je ne suis plus malade, je suis folle. Je danserais, si on voulait.

Quelqu'un qui l'eût vue un quart d'heure auparavant n'y eût rien compris. Elle était maintenant presque rose, elle parlait d'une voix naturelle, toute sa figure n'était qu'un sourire.

– Eh bien, reprit la religieuse, °vous voilà° heureuse, obéissez-moi, ne parlez plus.

Fantine posa sa tête sur l'oreiller et dit à demi-voix: – Oui, recouche-toi, sois sage puisque tu vas avoir ton enfant. Elle a raison, la bonne sœur religieuse. Tous ceux qui sont ici ont raison.

Et puis, sans bouger, sans remuer la tête, elle se mit à regarder partout avec ses yeux tout grands ouverts et un air joyeux, et elle ne dit plus rien.

Entre sept et huit heures le médecin vint. N'entendant aucun bruit, il crut que Fantine dormait, entra doucement et s'approcha du lit sur la pointe du pied. Il entrouvrit les rideaux, et à la lueur de la veilleuse il vit les grands yeux calmes de Fantine qui le regardaient.

Elle lui dit: – Monsieur, n'est-ce pas ? on me laissera la coucher à côté de moi dans un petit lit?

Le médecin crut qu'elle délirait. Elle ajouta:

– Regardez plutôt, il y a la place.

Le médecin interrogea la sœur qui lui expliqua la chose, que M. Madeleine était absent pour un jour ou deux, et que dans le doute on n'avait pas cru devoir détromper la malade qui croyait monsieur le maire parti pour Montfermeil, qu'il [+++++] était possible en somme qu'elle eût deviné juste. Le médecin approuva.

Il se rapprocha du lit de Fantine qui reprit:

– C'est que, voyez-vous, le matin, quand elle s'éveillera, je lui dirai bonjour à ce pauvre °chat°, et la nuit, moi qui ne dors pas, je l'entendrai dormir. Sa petite respiration si douce, cela me fera du bien.

– Donnez-moi votre main, dit le médecin.

Elle tendit son bras, et s'écria en riant :

– Ah! tiens! au fait, c'est vrai, vous ne savez pas ! c'est que je suis guérie. Cosette arrive demain.

Le médecin fut surpris. Elle était mieux. Le pouls avait repris de la force. Une sorte de vie survenue tout à coup ranimait ce pauvre être épuisé.

– Monsieur le docteur, reprit-elle, la sœur vous a-t-elle dit que monsieur le maire était allé chercher le chiffon?

Le médecin recommanda le silence et qu'on évitât toute émotion. Il prescrivit une infusion de quinquina [+/] pur, et pour le cas où la fièvre reprendrait dans la nuit, une potion calmante. En s'en allant il dit à la sœur: – Cela va mieux. Si le bonheur voulait qu'en effet monsieur le maire arrivât demain avec l'enfant, qui sait? il y a des crises si étonnantes, on a vu de grandes joies arrêter court des maladies, je sais bien que celle-ci est une maladie organique, et bien avancée, mais c'est un tel mystère que tout cela! Nous la sauverons peut-être.

Il était un peu plus de sept heures du soir quand le tilbury que nous avons laissé en route entra sous la porte cochère de l'hôtel de la poste à Arras. L'homme que nous avons suivi jusqu'à ce moment en descendit, renvoya le cheval de renfort, et fit mettre le petit cheval blanc à l'écurie; puis il entra dans une salle de billard qui était au rez-de-chaussée et s'accouda sur une table. Il avait mis treize heures à ce trajet qu'il comptait faire en six. Il se rendait la justice que ce n'était pas sa faute; mais au fond, il n'en était pas fâché.

La maîtresse de l'hôtel entra.

– Monsieur couche-t-il? monsieur soupe-t-il?

Il fit un signe de tête négatif.

– Le garçon d'écurie dit que le cheval de monsieur est bien fatigué ?

– Est-ce que le cheval pourra repartir demain matin?

– Oh! monsieur! il lui faut au moins deux jours de repos.

Il demanda:

– N'est-ce pas ici le bureau de la poste?

– Oui, monsieur.

L'hôtesse le conduisit à ce bureau, il montra son passeport et s'informa s'il y avait moyen de revenir cette nuit même à M. sur M. par la malle; la place à côté du courrier était précisément vacante; il la retint et la paya. –

Monsieur, dit le buraliste, ne manquez pas d'être ici pour partir à une heure précise du matin.

Cela fait, il sortit de l'hôtel et se mit à marcher dans la ville.

Il ne connaissait pas Arras, les rues étaient obscures, et il allait au hasard. Cependant il semblait s'obstiner à ne pas demander sa route aux passants. Il traversa la petite rivière Crinchon et se trouva dans un dédale de ruelles étroites où il se perdit. Un bourgeois passait avec un falot. Après quelque hésitation, il prit le parti de s'adresser à ce bourgeois, non sans avoir d'abord regardé devant et derrière lui, comme s'il craignait que quelqu'un entendit la question qu'il allait faire.

– Monsieur, dit-il, le palais de justice s'il vous plaît?

– Vous n'êtes pas de la ville, monsieur, répondit le bourgeois ? Eh bien, suivez-moi. Je vais précisément du côté du palais de justice, c'est-à-dire du côté de l'hôtel de la préfecture, car on répare en ce moment le palais, °et provisoirement les tribunaux ont leurs audiences à ° la préfecture. [4 lignes barrées]

– Est-ce là, demanda-t-il, qu'on tient les assises?

Sans doute, monsieur ! Voyez-vous, ce qui est la préfecture aujourd'hui était l'évêché avant la révolution. Monsieur de Conzié qui était évêque en quatre-vingt-deux, y a fait bâtir une grande salle. C'est dans cette grande salle qu'on juge.

[une ligne barrée : « Il + + bourgeois. »]

Chemin faisant, le bourgeois lui dit:

– Si c'est un procès que monsieur veut voir, il est un peu tard. Ordinairement les séances finissent à six heures.

Cependant, comme ils arrivaient sur la grande place, le bourgeois lui montra quatre longues fenêtres éclairées sur la façade d'un grand bâtiment ténébreux.

– Ma foi, monsieur, vous arrivez à temps. Voyez-vous ces quatre fenêtres? c'est la cour d'assises. Il y a de la lumière. Donc ce n'est pas fini. L'affaire aura traîné en longueur et on fait une audience du soir. Vous vous intéressez à cette affaire? est-ce que c'est un procès criminel? est-ce que vous êtes témoin?

Il répondit:

– Je ne viens pour aucune affaire, j'ai seulement à parler à un avocat.

– C'est différent, dit le bourgeois. Tenez, monsieur, voici la porte. Où est le factionnaire. Vous n'aurez qu'à monter le grand escalier.

Il suivit les indications du bourgeois, et quelques minutes après, il était dans une salle où il y avait beaucoup de monde et où des groupes bourdonnaient çà et là. Cette salle, spacieuse et éclairée d'une seule lampe, était une ancienne antichambre de l'évêché et servait de salle des pas perdus. Une porte à deux battants, fermée en ce moment, la séparait de la grande salle où siégeait la cour d'assises.

L'obscurité était telle qu'il ne craignit pas de s'adresser au premier avocat qu'il rencontra.

– Monsieur, dit-il, où en est-on?

– C'est fini, dit l'avocat.

– Fini!

Ce mot fut dit d'un tel accent que l'avocat se retourna.

– Pardon, monsieur, vous êtes peut-être un parent?

– Non. Je ne connais personne ici. Et y a-t-il eu condamnation?

– Sans doute. Cela n'était guère possible autrement.

– Aux travaux forcés?...

– A perpétuité, dit l'avocat.

Il reprit d'une voix tellement faible qu'on l'entendait à peine:

– L'identité a donc été constatée?

– Quelle identité, répondit l'avocat ? Il n'y avait pas d'identité à constater. L'affaire était simple. Cette femme avait tué son enfant, l'infanticide a été prouvé, on a écarté la préméditation, on l'a condamnée à vie.

– C'est donc une femme, dit-il ?

– Mais sûrement. La femme Limosin. De quoi me parlez-vous donc?

– De rien. Mais puisque c'est fini, comment se fait-il que la salle soit encore éclairée?

– Ah ! c'est pour l'autre affaire qu'on a commencée il y a à peu près deux heures.

– Quelle autre affaire?

– Oh! celle-là est claire aussi. C'est une espèce de bandit, un galérien, qui a volé. Je ne sais plus trop son nom. En voilà un qui vous a une mine de bandit. Rien que pour avoir cette figure-là, je l'enverrais aux galères.

– Monsieur, demanda-t-il, y a-t-il moyen de pénétrer dans la salle?

– Je ne crois vraiment pas. Il y a beaucoup de foule. Cependant l'audience est suspendue. Il y a des gens qui sont sortis, et à la reprise de l'audience, vous pourrez essayer.

– Par où entre-t-on?

– Par cette grande porte.

L'avocat le quitta. En quelques instants, il avait éprouvé, presque en même temps, presque mêlées, toutes les émotions possibles. Les paroles de cet indifférent lui avaient tour à tour traversé le cœur comme des aiguilles

de glace et comme des lames de feu. Il respira, mais il n'eût pu dire si ce qu'il éprouvait était du contentement ou du désespoir.

Un huissier se tenait debout près de la porte qui communiquait avec la salle des assises. Il demanda à cet huissier:

– Monsieur, la porte va-t-elle bientôt s'ouvrir?

– Elle ne s'ouvrira pas, dit l'huissier.

– Comment! on ne l'ouvrira pas à la reprise de l'audience? est-ce que l'audience n'est pas suspendue?

– L'audience °vient d'être reprise, répondit l'huissier,° mais la porte ne se rouvrira pas.

– Pourquoi?

– Parce que la salle est pleine.

– Quoi ! il n'y a plus une place?

– Plus une seule. La porte est fermée. Personne ne peut plus entrer.

L'huissier ajouta après un silence:

– Il y a bien encore deux ou trois places derrière Monsieur le président, mais Monsieur le président n'y admet que les fonctionnaires publics.

Cela dit, l'huissier lui tourna le dos.

[une ligne et demie barrée] Il se retira lentement, traversa l'antichambre la tête baissée, et redescendit l'escalier à pas lents, comme hésitant à chaque marche. [trois lignes et demie barrées] Tout à coup il ouvrit sa redingote, prit son portefeuille, en tira un crayon, y déchira une feuille et écrivit rapidement sur cette feuille à la lueur du réverbère cette ligne: – M. Madeleine, maire de M. sur M. . – Puis il remonta l'escalier à grands pas, fendit la foule, marcha droit à l'huissier, lui remit le papier et lui dit avec autorité: – Portez ceci à Monsieur le président.

L'huissier jeta un coup d'œil et obéit.

Sans qu'il s'en doutât, le maire de M. sur M. avait une sorte de célébrité. Depuis six ans que sa réputation de vertu remplissait tout le Bas-Bouloonnais, elle avait fini par franchir les limites d'un petit arrondissement et s'était répandue dans les deux ou trois départements voisins. Outre l'immense service qu'il avait rendu au chef-lieu en y fondant l'industrie des verroteries noires, il n'était pas une des cent quarante et une communes de l'arrondissement de M. sur M. qui ne lui dût quelque bienfait. Il avait su même au besoin aider et féconder les industries des autres arrondissements. C'est ainsi qu'il avait dans l'occasion soutenu de son crédit la fabrique de tulle de Boulogne, la filature de lin à la mécanique de Frévent et la manufacture hydraulique de toiles de Boubers-sur-Canche. Partout on prononçait avec vénération le nom de M. Madeleine. Arras et Douai enviaient son maire à l'heureuse petite ville de M. sur M. .

Le conseiller à la cour royale de Douai qui présidait cette session des assises à Arras connaissait comme tout le monde ce nom si profondément considéré et si universellement °respecté°. Quand l'huissier, [+] ouvrant discrètement la porte qui communiquait de la chambre du conseil à l'audience, se pencha derrière le fauteuil du président et lui remit le papier où était écrite la ligne qu'on vient de lire en ajoutant: ce monsieur désire assister à l'audience, le président fit un vif mouvement de déférence, saisit une plume, écrivit quelques mots au bas du papier et le rendit à l'huissier en disant: faites entrer.

L'homme malheureux dont nous racontons l'histoire était resté près de la porte de la salle à la même place et dans la même attitude où l'huissier l'avait quitté. Il

entendit, à travers sa rêverie, quelqu'un qui lui disait: monsieur veut-il bien me faire l'honneur de me suivre? C'était ce même huissier qui lui avait tourné le dos quelques instants auparavant et qui maintenant le saluait jusqu'à terre. L'huissier en même temps lui remit le papier. Il le déplia, et comme il était près de la lampe [+], il put lire:

"Le président de la cour d'assises présente son respect à M. Madeleine." Il froissa le papier entre ses mains, comme °si ces quelques mots eussent eu pour lui un arrière-goût° douloureux.

Il suivit l'huissier.

Quelques minutes après, il se trouvait seul dans une espèce de cabinet lambrissé d'un aspect sévère, éclairé par deux bougies posées sur une table à tapis vert. Il avait encore dans l'oreille les dernières paroles de l'huissier qui venait de le quitter – "Monsieur, vous voici dans la chambre du conseil; vous n'avez qu'à tourner le bouton de cuivre de cette porte et vous vous trouverez dans l'audience derrière le fauteuil de monsieur le président." – Ces paroles se mêlaient dans sa pensée à un souvenir vague de corridors étroits et d'escaliers noirs qu'il venait de parcourir.

L'huissier l'avait laissé seul. Il cherchait à se recueillir sans pouvoir y parvenir. C'est surtout dans les moments où l'on aurait le plus besoin de les rattacher aux réalités poignantes de la vie que tous les fils de la pensée se rompent dans le cerveau. Il était dans l'endroit même où les juges délibèrent et condamnent. Il regardait avec une tranquillité stupide cette chambre paisible et redoutable où tant d'existences avaient été brisées, où son nom allait retentir tout à l'heure, et que sa destinée

traversait en ce moment, s'étonnant que ce fût cette chambre et que ce fût lui.

Il s'approcha d'un cadre noir qui était accroché au mur et qui contenait sous verre une lettre autographe de Jean-Nicolas Pache, maire de Paris et ministre, datée sans doute par erreur du 9 juin an II, et dans laquelle le ministre envoyait la liste des députés et des ministres tenus en arrestation chez eux. Quelqu'un qui l'eût pu voir et qui l'eût observé en ce moment eût sans doute pensé que cette lettre lui paraissait bien curieuse, car il n'en détachait pas ses yeux, et il la lut deux ou trois fois. Tout en la lisant il songeait à Fantine et à Cosette.

Tout à coup il se retourna et ses yeux rencontrèrent le bouton de cuivre de la porte qui le séparait de la salle d'audience. Son regard d'abord calme s'y arrêta, resta fixé sur ce bouton de cuivre, et s'empreignit peu à peu d'une inexprimable épouvante.

De temps en temps il faisait un pas et se rapprochait de la porte.

S'il eût écouté, il eût entendu comme une sorte de murmure confus le bruit de la salle voisine; mais il n'écoutait pas, et il n'entendait pas.

Tout à coup, sans qu'il sût lui-même comment, il se trouva près de la porte. Il saisit convulsivement le bouton; la porte s'ouvrit.

Il était dans la salle d'audience.

Il referma machinalement la porte derrière lui, et resta debout, considérant ce qu'il avait devant les yeux.

C'était une assez vaste enceinte, pleine de monde, où tout l'appareil d'un procès criminel se développait avec sa gravité lugubre sous les yeux de la foule.

Personne ne fit attention à lui. Tous les regards convergeaient vers un point unique, un banc de bois adossé à une petite porte le long de la muraille à gauche du président. Sur ce banc il y avait un homme entre deux gendarmes.

Cet homme ce fut la première chose qu'il vit. Il ne le chercha pas, il le vit. Ses yeux allèrent là comme les yeux de tous. Pendant le premier moment il ne vit que cet homme.

Il frissonna. Il crut se voir lui-même, vieilli, non pas sans doute absolument semblable de visage, mais tout pareil d'attitude et d'aspect, avec ces cheveux hérissés, avec ce regard fauve et inquiet, avec cette blouse, tel qu'il était le jour où il entra à D. plein de haine et cachant dans son âme ce hideux trésor de pensées affreuses qu'il avait mis dix-neuf ans à ramasser sur le pavé du bague.

Cet être paraissait au moins soixante ans. Il avait je ne sais quoi de violent, de stupide et d'effaré.

Au bruit de la porte, le président avait tourné la tête, et comprenant que le personnage qui venait d'entrer était M. le maire de M. sur M., il l'avait salué. L'avocat général, prévenu par le président de la présence de M. Madeleine, salua également. Lui s'en aperçut à peine. Il était en proie à une sorte d'hallucination; il regardait autour de lui.

Des juges, un greffier, des gendarmes, une foule de têtes à l'œil fixe, il avait déjà vu cela une fois, autrefois, il y avait vingt-huit ans. Ce n'était plus un effort de sa mémoire, un mirage de sa pensée, c'étaient de vrais gendarmes et de vrais juges en chair et en os. C'en était fait, il voyait reparaître et revivre autour de lui, avec tout

ce que la réalité a de formidable, les aspects monstrueux de son passé.

Tout cela était béant devant lui.

Il eut horreur, il ferma les yeux, et s'écria au plus profond de son âme: jamais!

Et par un jeu odieux de la destinée qui faisait trembler toutes ses idées dans son cerveau, c'était un autre lui-même qui était là! Cet homme qu'on jugeait, tous l'appelaient Jean Tréjean!

Il avait sous les yeux, chose horrible, une sorte de représentation du moment le plus affreux de sa vie, jouée par son fantôme.

Tout y était, c'était le même appareil, presque les mêmes faces de juges, de soldats et de spectateurs. Seulement au-dessus de la tête du président, il y avait un crucifix, chose qui manquait aux tribunaux du temps de sa condamnation. Quand on l'avait jugé, Dieu était absent.

Une chaise était derrière lui, il s'y laissa tomber, terrifié de l'idée qu'on pouvait le voir. Ainsi assis, il profita d'une pile de cartons qui était sur le bureau des juges pour cacher son visage à toute la salle. Il pouvait maintenant voir sans être vu. Peu à peu il se remit. Il arriva à cette phase de calme où l'on peut écouter.

M. Lamatabois était au nombre des jurés.

Il chercha Javert, mais il ne le vit pas. Le banc des témoins lui était caché par la table du greffier. Et puis, la salle était à peine éclairée par des bougies allumées çà et là.

Au moment où il était entré, l'avocat de l'accusé achevait sa plaidoirie. L'attention de tous était profonde. L'affaire durait depuis près de trois heures. Depuis trois heures bientôt, cette foule regardait plier peu à peu sous

le poids d'une vraisemblance terrible un homme, un inconnu, une espèce d'être singulier, profondément stupide ou profondément habile. Cet homme, on le sait déjà, avait été trouvé dans un champ, emportant une branche chargée de pommes mûres, cassée à un pommier dans un clos voisin. Quel était cet homme? Des témoins venaient d'être entendus, ils avaient été unanimes, des lumières avaient jailli de tout le débat. L'accusation disait: – Nous ne tenons pas seulement un voleur de fruits, un maraudeur; nous tenons là, dans notre main, un relaps, un bandit, un ancien forçat, un vagabond des plus dangereux, un misérable appelé Jean Tréjean que la justice recherche depuis sept ans, et qui, il y a sept ans, en sortant du bagne de Toulon, a commis un vol de grand chemin à main armée sur la personne d'un enfant savoyard appelé Petit-Gervais, crime prévu par les articles [*un blanc ; en marge, d'une autre écriture et barré : « chercher les articles du code »*], pour lequel nous nous réservons de le poursuivre ultérieurement, quand l'identité sera judiciairement acquise. Il vient de commettre un nouveau vol. C'est un cas de récidive. Condamnez-le pour le fait nouveau; il sera jugé plus tard pour le fait ancien. – Devant cette accusation, devant l'unanimité des témoins, l'accusé paraissait surtout étonné. Il branlait la tête ou il regardait le plafond. Il parlait avec peine, répondait avec embarras, mais toute sa personne niait. Il était comme un idiot en présence de toutes ces intelligences acharnées sur lui, et comme un étranger au milieu de cette société qui le saisissait. Cependant il y allait pour lui de l'avenir le plus terrible, la vraisemblance croissait à chaque minute; et toute cette foule regardait avec plus d'anxiété que lui-même cette condamnation pleine de calamités qui

penchait sur lui de plus en plus. Qui était cet homme? De quelle nature était son apathie? était-ce imbécillité ou ruse? Comprendait-il trop, ou ne comprenait-il pas du tout? Questions qui divisaient la foule et semblaient partager le jury. Il y avait dans ce procès ce qui effraye et ce qui intrigue; le drame n'était pas seulement sombre, il était obscur.

Le défenseur avait assez bien plaidé, dans cette langue de province qui constitue l'éloquence du barreau et qui polit tous les assauts aussi bien à Paris qu'à Château-Chinon.

Il avait commencé par établir que le vol de pommes n'était pas matériellement prouvé. – Son client, qu'en sa qualité de défenseur, il persistait à appeler Champmathieu, n'avait été vu de personne escaladant le mur ou cassant la branche. – On l'avait arrêté nanti de cette branche; – mais il disait l'avoir trouvée à terre et ramassée. Où était la preuve du contraire? – Sans doute cette branche avait été cassée et dérobée après escalade, puis jetée là par le maraudeur alarmé; sans doute il y avait un voleur ! – Mais qui est-ce qui prouvait que ce voleur était Champmathieu? Une seule chose. Sa qualité d'ancien forçat. L'avocat ne niait pas que cette qualité ne fût malheureusement bien établie; quatre témoins reconnaissaient sans hésiter et positivement Champmathieu pour être le galérien Jean Tréjean; à ces témoignages l'avocat ne pouvait opposer que la dénégation de son client, dénégation intéressée; mais en supposant qu'il fût le forçat Jean Tréjean, cela prouvait-il qu'il fût le voleur des pommes? C'était une présomption, tout au plus; non une preuve. Quant à l'affaire Petit-Gervais, l'avocat n'avait point à la discuter, elle n'était

point dans la cause. L'avocat concluait en suppliant le jury et la cour, si l'identité de Jean Tréjean leur paraissait évidente, de lui appliquer les peines qui frappent le condamné en rupture de ban, et non le châtement énorme qui atteint le forçat récidiviste.

L'avocat général répliqua au défenseur. Il fut violent et fleuri, comme sont habituellement les avocats généraux. Il félicita le défenseur de sa "loyauté", et profita habilement de cette loyauté. Il atteignit l'accusé par toutes les concessions que l'avocat avait faites. L'avocat semblait accorder que l'accusé était Jean Tréjean. Il en prit acte. Cet homme était donc Jean Tréjean. Ceci était acquis à l'accusation. Maintenant, qu'était-ce que Jean Tréjean? Description de Jean Tréjean. Le modèle de ces sortes de descriptions est dans le récit de Thérémène, lequel n'est pas utile à la tragédie, mais rend tous les jours de grands services à l'éloquence judiciaire. L'auditoire et les jurés "frémirent". La description achevée, l'avocat général reprit dans un mouvement oratoire fait pour exciter au plus haut point l'enthousiasme du Journal de la Préfecture: – Et c'est un pareil homme, etc., etc., etc., qui, trouvé sur la voie publique en flagrant délit de vol, à quelques pas d'un mur escaladé, tenant encore à la main l'objet volé, nie le flagrant délit, le vol, l'escalade, nie tout, nie jusqu'à son identité! Quatre témoins le reconnaissent, Javert, l'intègre inspecteur de police Javert, trois de ses anciens camarades d'ignominie, les forçats Brevet, Chenildieu et Cochepaille. Qu'oppose-t-il à cette unanimité foudroyante? Il nie. Quel endurcissement! Vous ferez justice, messieurs les jurés, etc., etc. – Pendant que l'avocat général parlait, l'accusé écoutait la bouche

ouverte, avec une sorte d'étonnement où il entraînait évidemment quelque admiration. Il était évidemment surpris qu'un homme pût parler comme cela. De temps en temps, aux moments les plus "énergiques" du réquisitoire, dans ces instants où l'éloquence qui ne peut se contenir, déborde dans un flux d'épithètes flétrissantes et enveloppe l'accusé comme un orage, il remuait lentement la tête de droite à gauche et de gauche à droite, sorte de protestation triste et muette dont il se contentait depuis le commencement des débats. Deux ou trois fois les spectateurs placés le plus près de lui l'entendirent dire à demi-voix: – Voilà ce que c'est, de n'avoir pas demandé à M. Baloup!– L'avocat général fit remarquer au jury cette attitude hébétée, calculée évidemment, qui dénotait, non l'imbécillité, mais l'adresse, la ruse, l'habitude de tromper la justice, et qui mettait dans tout son jour "la profonde perversité" de cet homme. Il termina en faisant ses réserves pour l'affaire Petit-Gervais, et en réclamant une condamnation sévère.

C'était pour l'instant, on s'en souvient, les travaux forcés à perpétuité.

Le défenseur se leva, commença par complimenter "monsieur l'avocat général" sur son "admirable éloquence", puis répliqua comme il put, mais il faiblissait; le terrain évidemment se déroba sous lui.

L'instant de clore les débats était venu. Le président fit lever l'accusé et lui adressa la question d'usage: – Avez-vous quelque chose à ajouter à votre défense?

L'homme, debout, roulant dans ses mains un affreux bonnet qu'il avait, sembla ne pas entendre.

Le président répéta la question.

Cette fois l'homme entendit. Il parut comprendre, il fit le mouvement de quelqu'un qui se réveille, promena ses yeux autour de lui, regarda le public, les gendarmes, son avocat, les jurés, la cour, posa son poing énorme sur le rebord de la boiserie placée devant lui, regarda encore, et tout à coup, fixant son regard sur l'avocat général, il se mit à parler.

– J'ai à dire ça. Que j'ai été charron à Paris, même que c'était chez M. Baloup. C'est un état dur, je n'étais pas heureux ++. Dans la chose de charron, on travaille toujours en plein air, dans des cours, sous des hangars chez les bons maîtres, jamais dans des °ateliers° fermés, parce qu'il faut des espaces, voyez-vous. L'hiver, quand il gèle, manier le fer toute la journée, c'est rude. Ça vous use vite un homme. On est vieux tout jeune dans cet état-là. A cinquante ans, un homme est fini. Moi, j'en avais cinquante-cinq, j'avais bien du mal. Et puis, c'est si méchant les ouvriers! Quand un bonhomme n'est plus jeune, on vous l'appelle toute la journée vieille bête! Je ne gagnais plus que trente sous par jour, les maîtres profitaient de mon âge. Avec ça, j'avais ma fille qui était blanchisseuse. A nous deux, cela allait. Elle avait de la peine aussi. Toute la journée dans son baquet, à la pluie, à la neige, avec le vent qui vous coupe la figure; quand il gèle, c'est tout de même, il faut laver; il y a des personnes qui n'ont pas beaucoup de linge et qui attendent après, si on ne lavait pas, on perdrait ses pratiques. Les planches sont mal jointes et il vous tombe des gouttes d'eau partout. On a ses °jupes° toutes mouillées. Elle a aussi travaillé au lavoir des Enfants-rouges, où l'eau arrive par des robinets. On n'est pas dans le baquet. On lave devant soi au robinet et on rince derrière soi dans le bassin.

Comme c'est fermé, on a moins froid au corps. Mais il y a une buée d'eau chaude qui est terrible et qui vous perd les yeux. Elle revenait à sept heures du soir, et se couchait bien vite. Elle était si fatiguée. Son mari la battait. Elle est morte. Nous n'avons pas été bien heureux. Voilà. Vous n'avez qu'à demander. Ah bien oui, demander! que je suis bête! Paris, c'est un gouffre. Qui est-ce qui connaît le père Champmathieu ? Pourtant je vous dis M. Baloup. Voyez chez M. Baloup. Après ça, je ne sais pas ce qu'on me veut.

L'homme se tut, et resta debout. Il avait dit ces choses d'une voix haute, rapide, rauque, dure et enrouée, avec une sorte de naïveté irritée et sauvage. Une fois il s'était interrompu pour saluer quelqu'un dans la foule. Il ajoutait à chacune de ses affirmations le geste d'un bûcheron qui fend du bois. Quand il eut fini, l'auditoire éclata de rire. Il regarda le public, et voyant qu'on riait et ne comprenant pas, il se mit à rire lui-même.

Cela était sinistre.

Le président, homme grave, intelligent et bienveillant, éleva la voix.

– Je rappelle à messieurs les jurés que le sieur Baloup, l'ancien maître charron chez lequel l'accusé dit avoir servi, a été inutilement cité. Il est en faillite et n'a pu être retrouvé. Quant à l'accusé, je l'engage à écouter avec attention ce que je vais lui dire + + + qu'il s'explique clairement sur ces deux faits: – A-t-il, oui ou non, franchi le mur du clos, cassé la branche et volé les pommes, c'est-à-dire commis le crime de vol avec escalade et effraction? Deuxièmement, est-il le forçat libéré Jean Tréjean?

L'accusé secoua la tête, comme quelqu'un qui a bien compris et qui sait ce qu'il va répondre. Il ouvrit la

bouche, il se fit un silence d'anxiété, il regarda le président et dit :

– D'abord...

Puis il regarda son bonnet, il regarda le plafond, et se tut.

– Accusé, reprit l'avocat général d'une voix sévère, faites attention. Vous ne répondez rien à ce qu'on vous demande. Votre trouble vous condamne. Il est évident que vous ne vous appelez pas Champmathieu, que vous êtes le forçat Jean Tréjean caché d'abord sous le nom de Jean Mathieu qui était le nom de sa mère, que vous êtes allé en Auvergne, que vous êtes né à Faverolles où vous avez été émondeur. Il est évident que vous avez volé avec escalade et effraction des pommes mûres dans le clos-Pierron [*ce nom est maintenant en rédaction initiale et non plus en ajout*] . Messieurs les jurés apprécieront.

L'accusé avait fini par se rasseoir; il se leva brusquement quand l'avocat général eut fini et s'écria :

– Vous êtes très méchant, vous! Voilà ce que je voulais dire. Je ne trouvais pas d'abord. Je n'ai rien volé, je suis un pauvre homme qui ne mange pas tous les jours, j'ai trouvé une branche cassée par terre où il y avait des pommes, j'ai ramassé la branche sans savoir qu'elle me ferait arriver de la peine. Il y a °trois° mois que je suis en prison et qu'on me trimballe. Après ça, je ne peux pas dire, on parle contre moi, on me dit: répondez! Le gendarme, qui est bon enfant, me pousse le coude et me dit tout bas: réponds. Je ne sais pas expliquer, moi, je n'ai pas fait les études, je suis un pauvre homme. Voilà ce qu'on a tort de ne pas voir. Je n'ai pas volé, j'ai ramassé par terre des choses qu'il y avait. Vous dites Jean Tréjean, Jean Mathieu ? Je ne connais pas ces personnes-là. C'est

des villageois, je suis un parisien, moi. J'ai travaillé chez Monsieur Baloup, boulevard de l'Hôpital. Je m'appelle Champmathieu. Vous êtes bien malins de me dire où je suis né. Moi je l'ignore. Tout le monde n'a pas des maisons pour y venir au monde. Je crois que mon père et ma mère étaient des gens qui allaient sur les routes. Je ne sais pas d'ailleurs. Quand j'étais enfant, on m'appelait Petit, maintenant on m'appelle Vieux. Voilà mes noms de baptême. Prenez ça comme vous voudrez. J'ai été en Auvergne, j'ai été à Faverolles. Pardi! eh bien? est-ce qu'on ne peut pas avoir été en Auvergne et avoir été à Faverolles sans avoir été aux galères? Je vous dis que je n'ai pas volé et que je suis le père Champmathieu. Vous m'ennuyez avec vos bêtises à la fin! Pourquoi donc est-ce que le monde est après moi comme des acharnés!

L'avocat général était resté debout; il s'adressa au président:

– Monsieur le président, en présence des dénégations confuses, mais fort habiles, de l'accusé, qui voudrait bien se faire passer pour idiot, mais qui n'y parviendra pas, nous l'en prévenons, – nous requérons qu'il vous plaise et qu'il plaise à la cour appeler de nouveau dans cette enceinte les condamnés Brevet, Cohepaille et Chenildieu et l'inspecteur de police Javert, et les interpellé une dernière fois sur l'identité de l'accusé avec le forçat Jean Tréjean.

Le président transmit un ordre à un huissier et un moment après la porte de la chambre des témoins s'ouvrit. L'huissier introduisit le condamné Brevet. L'auditoire était en suspens et toutes les poitrines palpitaient comme si elles n'eussent eu qu'une seule âme.

L'ancien forçat Brevet portait l'habit noir et gris des maisons centrales. C'était un homme d'une soixantaine d'années qui avait une espèce de figure d'homme d'affaires et l'air d'un coquin. Cela va quelquefois ensemble. Il était devenu, dans la prison où de nouveaux méfaits l'avaient ramené, quelque chose comme guichetier. C'était un homme dont les chefs disaient: Il cherche à se rendre utile. Les aumôniers rendaient bon témoignage de ses habitudes religieuses. Il ne faut pas oublier que tout ceci se passait sous la restauration.

– Brevet, dit le président, vous avez subi une condamnation infamante et vous ne pouvez prêter serment en justice...

Brevet baissa les yeux.

– Cependant, reprit le président, même dans l'homme que la loi a dégradé, il peut rester, quand la pitié divine le permet, un sentiment d'honneur et de justice. C'est à ce sentiment que je fais appel en ce moment. S'il existe encore en vous, et je l'espère, réfléchissez avant de me répondre, considérez d'une part cet homme qu'un mot de vous peut perdre, d'autre part la justice qu'un mot de vous peut éclairer. – Accusé, levez-vous.

– Brevet, regardez bien l'accusé, et dites-nous, en votre âme et conscience, si vous persistez à le reconnaître pour votre ancien camarade de bague Jean Tréjean.

Brevet regarda l'accusé, puis se retourna vers la cour.

– Oui, monsieur le président, c'est moi qui l'ai reconnu le premier et je persiste. Cet homme est Jean Tréjean. Il est entré au bague en 1796 et sorti en 1815. Je suis sorti l'an d'après. Il a l'air d'une brute maintenant ; alors ce serait que l'âge l'a abruti; au bague il était sournois. Je le reconnais parfaitement.

– Allez vous asseoir, dit le président. Accusé, restez debout.

On introduisit Chenildieu, forçat à vie, comme l'indiquaient sa casaque rouge et son bonnet vert. C'était un petit homme d'une cinquantaine d'années, vif, maigre, chétif, jaune, hardi, fiévreux, qui avait dans tous ses membres et dans toute sa personne une sorte de faiblesse maladive et dans le regard une force immense. Ses compagnons du bagne l'avaient surnommé Je-nie-Dieu.

Le président lui adressa à peu près les mêmes paroles qu'à Brevet. Au moment où il lui rappela que son infamie lui ôtait le droit de prêter serment, Chenildieu leva la tête et regarda le président en face. Le président l'invita à se recueillir et lui demanda, comme à Brevet, s'il persistait à reconnaître l'accusé.

Chenildieu éclata de rire.

– Pardine! si je le reconnais! nous avons été cinq ans attachés à la même chaîne. Tu boudes donc, mon vieux?

– Allez vous asseoir, dit le président.

L'huissier amena Cochepaille.

Cochepaille, condamné à perpétuité et vêtu comme Chenildieu, était une façon de géant. Il avait été Hercule-du-Nord dans les foires. Cochepaille était plus sauvage et paraissait plus stupide que l'accusé. C'était un de ces malheureux hommes que la nature a ébauchés en bêtes fauves et que la société achève en galériens. Il regardait la foule du même regard que l'accusé et ne paraissait pas comprendre beaucoup plus que lui.

Le président essaya de le remuer par quelques paroles pathétiques et graves et lui demanda, comme aux deux autres, s'il persistait, sans hésitation et sans trouble, à reconnaître l'homme debout devant lui.

– C'est Jean Tréjean, dit Cochepaille. Même qu'on l'appelait Jean-le-Cric, tant il était fort.

Chacune des déclarations de ces trois hommes avait fait éclater dans la foule un murmure de fâcheux augure pour l'accusé, murmure qui croissait et se prolongeait plus longtemps chaque fois qu'une déposition nouvelle venait s'ajouter à la précédente. L'accusé, lui, les avait écoutées d'un air stupéfait. A la première, les gendarmes ses voisins l'avaient entendu grommeler entre ses dents: Je ne connais pas ça du tout! Après la seconde il dit un peu plus haut d'un air presque satisfait: Bon! A la troisième il s'écria: Fameux!

Le président l'interpella :

– Accusé, vous avez entendu. Qu'avez-vous à dire?

Il répondit :

– Je dis – Fameux!

Un murmure se fit dans la foule et jusque dans le jury. Il était évident que l'homme était perdu.

– Huissiers, dit le président, faites faire silence. Je vais clore les débats.

En ce moment un mouvement se fit tout à côté du président. On entendit une voix qui criait :

– Brevet, Chenildieu, Cochepaille! regardez de ce côté-ci.

Tous ceux qui entendirent cette voix se sentirent glacés, tant elle était lamentable et terrible. Les regards se tournèrent du côté d'où elle venait. Un homme, placé parmi les spectateurs privilégiés qui étaient assis derrière la cour, venait de se lever, avait poussé la porte à hauteur d'appui qui séparait le tribunal du prétoire, et était debout au milieu de la salle. Le président, l'avocat général, M.

Lamatabois, vingt personnes, le reconnurent, et s'écrièrent à la fois :

– Monsieur Madeleine!

C'était lui en effet. Il tenait son chapeau à la main, il n'y avait aucun désordre dans ses vêtements, sa redingote était boutonnée avec soin. Il était très pâle et il tremblait légèrement. Ses cheveux, gris encore au moment de son arrivée à Arras, étaient maintenant tout à fait blancs. Ils avaient blanchi depuis une heure qu'il était là.

Il y eut dans l'auditoire un instant d'hésitation. La voix avait été si poignante, l'homme qui était là paraissait si calme qu'au premier abord on ne comprit pas. On se demanda qui avait crié. On ne pouvait croire que ce fût cet homme tranquille qui eût poussé ce cri effrayant.

Cette indécision ne dura que quelques secondes. Avant même que le président et l'avocat général eussent pu dire un mot, avant que les gendarmes et les huissiers eussent pu faire un geste, l'homme que tous appelaient en ce moment M. Madeleine s'était avancé vers les témoins Cochepaille, Brevet et Chenildieu.

– Vous ne me reconnaissez pas, dit-il ?

Tous trois demeurèrent interdits et firent signe de la tête qu'ils ne le connaissaient point. Cochepaille intimidé fit le salut militaire. M. Madeleine se tourna vers les jurés et vers la cour et dit d'une voix douce :

– Messieurs les jurés, faites relâcher cet homme. Monsieur le président, faites-moi arrêter. L'homme que vous cherchez, ce n'est pas lui, c'est moi. Je suis Jean Tréjean.

Pas une bouche ne respirait. A la première rumeur de la surprise avait succédé un silence presque effrayant. On

sentait dans la salle cette espèce de terreur religieuse qui saisit la foule lorsque quelque chose de grand s'accomplit.

Cependant le visage du président s'était empreint de bienveillance et de tristesse; il avait échangé un signe rapide avec l'avocat général et quelques paroles à voix basse avec les conseillers assesseurs. Il s'adressa au public, et demanda avec un accent qui fut compris de tous:

– Y a-t-il un médecin ici?

L'avocat général prit la parole.

– Messieurs les jurés, l'incident si étrange et si inattendu qui trouble l'audience ne nous inspire, ainsi qu'à vous, qu'un sentiment, le regret de voir quelque dérangement dans la santé de l'honorable M. Madeleine, maire de M.-sur-M. et l'espérance que ce dérangement sera de courte durée. S'il y a un médecin dans l'auditoire, nous nous joignons à M. le président pour le prier de vouloir bien assister M. Madeleine et le reconduire à son hôtel.

M. Madeleine ne laissa point achever l'avocat général. Il l'interrompit d'un accent plein de mansuétude et d'autorité. Voici les paroles qu'il prononça; les voici textuellement, telles qu'elles vibrent encore dans l'oreille de ceux qui les ont entendues il y a plus d'un quart de siècle aujourd'hui.

– Je vous remercie, monsieur l'avocat général, mais je ne suis pas fou. Vous allez voir. Vous allez commettre une grande erreur, lâchez cet homme, j'ai accompli un devoir en ce moment, je suis ce malheureux condamné. Je suis le seul qui voie clair ici et je vous dis la vérité. Ce que je fais en ce moment, Dieu qui est là-haut, le regarde, et cela suffit. Vous pouvez me prendre puisque me voilà.

J'aurais mieux aimé que tout cela n'arrivât pas. J'avais pourtant fait de mon mieux. Enfin, il y a bien des choses que je ne puis pas dire, je ne vais pas vous raconter ma vie, un jour on saura. J'ai volé l'évêque, cela est vrai; j'ai volé Petit-Gervais, pauvre petit enfant qui a eu une si grande peur, cela est vrai. On a eu raison de vous dire que Jean Tréjean était un malheureux très mauvais. Toute la faute n'est peut-être pas à lui. Ecoutez, messieurs les juges, un homme aussi abaissé que moi n'a pas de remontrance à faire à la providence ni de conseils à donner à la société; mais voyez-vous, l'endroit d'où j'avais essayé de sortir est un endroit triste. Les galères font le galérien. Recueillez cela si vous voulez. Avant le bain, j'étais un pauvre paysan très bête; le bain m'a changé. J'étais stupide, je suis devenu méchant; j'étais bête, je suis devenu tison. Je n'ai plus rien à ajouter. Prenez-moi. Mon Dieu! monsieur l'avocat général fait un signe de tête, vous ne me croyez pas! Voilà qui est triste! N'allez point condamner cet homme au moins! Quoi! ceux-ci ne me reconnaissent pas! Je voudrais que Javert fût ici. Il me reconnaîtrait lui!

Ici il se tourna vers les trois forçats :

– Eh bien, je vous reconnais, moi! Brevet! vous rappelez-vous...

Il s'interrompit, hésita un moment et reprit :

– Te rappelles-tu ces bretelles en tricot à damier que tu avais au bain?

Brevet eut comme une secousse de surprise et le regarda de la tête aux pieds d'un air stupéfait. Lui continua:

– Chenildieu, qui te surnommait toi-même Je-nie-Dieu, tu as toute l'épaule droite brûlée profondément,

parce que tu t'es couché un jour l'épaule sur un réchaud plein de braise pour effacer les trois lettres T. F. P. qu'on y voit toujours cependant. Réponds, est-ce vrai?

– C'est vrai, dit Chenildieu. Il s'adressa à Cochepaille :

– Cochepaille, tu as sur la saignée du bras gauche une date gravée en lettres bleues avec de la poudre brûlée. Cette date, c'est celle du débarquement de l'empereur à Cannes, 1^{er} mars 1815. Relève ta manche.

Cochepaille releva sa manche, toutes les têtes se penchèrent autour de lui sur son bras nu. La date y était.

Le malheureux homme se tourna vers l'auditoire et vers les juges avec un sourire dont ceux qui l'ont vu sont encore navrés, lorsqu'ils y songent. C'était le sourire du triomphe, c'était aussi le sourire du désespoir.

– Vous voyez bien, dit-il, que je suis Jean Tréjean.

Il n'y avait plus dans cette enceinte ni juges, ni accusateurs, ni gendarmes, il n'y avait que des yeux fixes et des cœurs émus. °Personne° ne se rappelait plus le rôle qu'il pouvait avoir à jouer; l'avocat général oubliait qu'il était là pour requérir, le défenseur qu'il était là pour défendre. Le propre des spectacles sublimes, c'est de prendre toutes les âmes et de faire de tous les témoins des spectateurs. Aucun peut-être ne se rendait compte de ce qu'il éprouvait, aucun, certes, ne se disait qu'il voyait resplendir là une grande lumière; tous intérieurement se sentaient éblouis.

Impression qui passa vite, mais qui dans l'instant fut souveraine.

– Je ne veux pas déranger davantage l'audience, reprit Jean Tréjean. Je m'en vais puisqu'on ne m'arrête pas. Monsieur l'avocat général sait qui je suis, il sait où je

vais, il me fera arrêter quand il voudra. Cet homme ne sera pas condamné à ma place, c'est tout ce que je voulais.

Il se dirigea vers la porte de sortie. Pas une voix ne s'éleva, pas un bras ne s'étendit pour l'empêcher. Tous s'écartèrent. Il avait en ce moment ce je ne sais [quoi] de lumineux et de divin qui fait que les multitudes reculent et se rangent devant un homme. Il traversa la foule à pas lents. On n'a jamais su qui ouvrit la porte, mais il est certain que la porte se trouva ouverte lorsqu'il y parvint. Arrivé là, il se retourna et dit :

– Monsieur l'avocat général, je reste à votre disposition.

Puis il s'adressa à la foule :

– Vous tous, tous ceux qui sont ici, vous me trouvez digne de pitié, n'est-ce pas? Mon Dieu! quand je pense à ce que j'ai été sur le point de faire, je me trouve digne d'envie.

Il sortit, et la porte se referma comme elle avait été ouverte, car ceux qui font de certaines choses souveraines sont toujours sûrs d'être servis par quelqu'un dans la foule.

Un quart d'heure après, le verdict du jury déchargeait de toute accusation le nommé Champmathieu; et Champmathieu, mis en liberté immédiatement, s'en allait stupéfait, croyant tous les hommes fous et ne comprenant rien à cette vision.

Le jour commençait à poindre. Fantine avait passé une nuit de fièvre et d'insomnie, pleine d'ailleurs d'images joyeuses; au matin, elle s'endormit. La religieuse qui la veillait profita de ce sommeil pour aller refaire la potion de quinquina. La digne sœur était depuis quelques instants dans le laboratoire de l'infirmerie, penchée sur ses drogues et sur ses ° fioles ° et regardant de très près à cause de cette brume que le crépuscule répand sur les objets. Tout à coup elle releva la tête et fit un léger cri. M. Madeleine était devant elle. Il venait d'entrer silencieusement.

– C'est vous, monsieur le maire! s'écria-t-elle ! [+ + +]

° Il répondit, ° [+ +] à voix basse:

– Comment va cette pauvre femme?

– Pas mal en ce moment. Mais nous avons été bien inquiets, allez!

Elle lui expliqua ce qui s'était passé, que Fantine était bien mal la veille et que maintenant elle était mieux, parce qu'elle croyait que monsieur le maire était allé chercher son enfant. La sœur n'osa pas faire de questions à monsieur le maire, mais elle vit bien à son air que ce n'était point de là qu'il venait.

– Tout cela est bien, dit-il. Vous avez eu raison de ne pas la détromper.

– Oui, reprit la sœur, mais maintenant, monsieur le maire, qu'elle va vous voir et qu'elle ne verra pas son enfant, que lui dirons-nous?

Il resta un moment rêveur.

– Dieu nous inspirera, dit-il.

Cependant le jour était venu tout à fait. Il éclairait en face le visage de M. Madeleine. Le hasard fit que la sœur leva les yeux.

– Mon Dieu, monsieur! s'écria-t-elle, que vous est-il donc arrivé? vos cheveux sont tout blancs !

– Blancs! dit-il.

La bonne sœur n'avait point de miroir; elle fouilla dans une trousse et en tira une petite glace dont se servait le médecin pour constater qu'un malade était mort et ne respirait plus. Il prit la glace, y considéra ses cheveux et dit: Tiens!

Il prononça ce mot avec indifférence et comme s'il pensait à autre chose.

La sœur se sentit glacée par je ne sais quoi d'inconnu qu'elle entrevoyait dans tout ceci et elle n'osa plus hasarder une parole.

Il demanda:

– Puis-je la voir?

– Est-ce que monsieur le maire ne lui fera pas venir son enfant, dit la sœur?

– Sans doute, mais il faut au moins deux ou trois jours.

– Si elle ne voyait pas monsieur le maire d'ici là, reprit timidement la sœur, elle ne saurait pas que monsieur le maire est de retour, il serait aisé de lui faire prendre patience, et quand l'enfant arriverait, elle

penserait tout naturellement que monsieur le maire est arrivé avec l'enfant.

M. Madeleine parut réfléchir quelques instants, puis il dit avec sa douceur calme:

– Non, ma sœur, il faut que je la voie. Je suis peut-être pressé.

La religieuse ne sembla pas remarquer ce mot, "peut-être", qui donnait un sens obscur et singulier aux paroles de M. le maire. Elle répondit en parlant respectueusement:

– En ce cas, la malade dort, mais monsieur le maire peut entrer.

Il entra dans la chambre de Fantine, s'approcha du lit et entr'ouvrit les rideaux. Elle dormait. Son respiration sortait péniblement de sa poitrine avec ce bruit tragique qui est propre à ces maladies [+] et qui fait frissonner les pauvres mères lorsqu'elles veillent la nuit près de leur enfant malade et endormi. Mais cette respiration pénible troublait à peine une sorte de sérénité ineffable, répandue sur °son visage°, qui la transfigurait dans son sommeil. Sa pâleur était devenue de la blancheur; ses joues étaient roses. Qui l'eût vue ainsi n'eût jamais pu croire que c'était là une malade condamnée par les médecins. Elle ressemblait plutôt à un ange qui va s'envoler qu'à une femme qui va mourir.

Il resta quelque temps immobile près de ce lit, regardant tour à tour la malade et le crucifix, comme il faisait, deux mois auparavant, le jour où il était venu pour la première fois la voir dans cet asile. Ils étaient encore là tous les deux dans la même attitude, elle dormant, lui priant; seulement maintenant, elle avait des cheveux gris et lui des cheveux blancs.

Combien de temps demeurèrent-ils ainsi ? il n'a jamais pu se le rappeler plus tard.

Enfin elle ouvrit les yeux, le vit, et dit paisiblement, avec un sourire:

– Et Cosette?

Elle ne fit pas un mouvement de surprise, ni un mouvement de joie; elle était la joie même. Cette simple question: – Et Cosette? fut faite avec une foi si profonde, avec tant de certitude, avec une absence si complète d'inquiétude et de doute, qu'il ne trouva pas une parole. Elle continua:

– Je savais que vous étiez là. Je dormais, mais je vous voyais. Il y a longtemps que je vous vois. Je vous ai suivi des yeux toute la nuit. Vous étiez dans une gloire et vous aviez autour de vous toutes sortes de figures célestes.

Il leva son regard vers le crucifix.

– Mais, reprit-elle, dites-moi donc où est Cosette? Pourquoi ne l'avoir pas mise sur mon lit pour le moment où je m'éveillerais?

Il répondit machinalement quelque chose qu'il n'a jamais pu se rappeler plus tard. Mais + + + que sa réponse parut suffisante à Fantine, car elle + + à murmurer à demi voix :

– Ah ! je comprends. On a craint l'émotion. Cela va l'agiter, elle est déjà bien faible, la vue de son enfant peut lui redonner de la fièvre. On a eu tort. Cela ne m'agite pas du tout de voir ma Cosette. °Je la vois, je ne la quitte pas des yeux depuis hier au soir.° On me l'apporterait que je me mettrais à lui parler doucement, voilà tout. Je sais bien qu'elle est là. Je sais bien que je vais être heureuse. Toute la nuit j'ai vu des choses blanches et des personnes

qui me souriaient. Quand monsieur le maire voudra, il m'apportera ma Cosette. Je n'ai plus de fièvre, puisque je suis guérie; je sens bien peut-être que je n'ai plus rien du tout; mais je vais faire comme si j'étais malade et ne pas bouger pour faire plaisir aux dames d'ici. Quand on verra que je suis bien tranquille, on dira: il faut lui donner son enfant.

Il s'assit sur une chaise qui était à côté du lit. Elle °se tourna vers lui;° *[une ligne barrée]* Il était évident qu'elle faisait effort pour paraître calme et "bien sage" comme elle disait dans cet affaiblissement de la maladie qui ressemble à l'enfance, afin que la voyant si paisible, on ne fit pas difficulté de lui donner son enfant. Cependant, tout en se contenant, elle ne pouvait s'empêcher de lui faire mille questions.

– Avez-vous fait un bon voyage, monsieur le maire? Dites-moi seulement comment elle est. A-t-elle bien supporté la route? Hélas! elle ne me reconnaîtra pas! Depuis le temps, elle m'a oubliée, pauvre chou! Les enfants, cela n'a pas de mémoire. C'est comme des oiseaux. Aujourd'hui cela voit une chose et demain une autre, et cela ne pense plus à rien. Avait-elle du linge blanc seulement? Ces Thénardier la tenaient-ils proprement? Comment la nourrissait-on? Oh! comme j'ai souffert, si vous saviez! de me faire toutes ces questions-là dans ma misère! Maintenant, c'est passé! Je suis joyeuse! Oh! que je voudrais donc la voir! Monsieur le maire, l'avez-vous trouvée jolie? N'est-ce pas qu'elle est belle, ma fille? Vous devez avoir eu bien froid n'est-ce pas ? Est-ce qu'on ne pourrait pas l'amener rien qu'un petit moment? on la remporterait après !

Il lui prit la main: – Cosette est belle, dit-il, Cosette se porte bien, vous la verrez bientôt, mais calmez-vous. Vous parlez trop vivement.

La pauvre mère ne murmura pas, elle craignait d'avoir compromis par quelques °plaintes° la confiance qu'elle voulait inspirer, et elle se mit à °dire des paroles indifférentes°.

– C'est assez joli, Montfermeil, n'est-ce-pas? Ces Thénardier font-ils de bonnes affaires? Il ne passe pas grand monde dans leur pays. C'est une espèce de gargote que cette auberge-là.

Il n'avait pas quitté sa main, il la considérait avec anxiété; il était évident qu'il était venu pour lui dire des choses devant lesquelles sa pensée hésitait maintenant. Le médecin, sa visite faite, s'était retiré. Il n'y avait plus que la sœur auprès d'eux.

Tout à coup elle s'écria:

– Je l'entends! mon Dieu! je l'entends!

Elle étendit le bras pour qu'on fit silence, retint son souffle, et se mit à écouter avec ravissement.

Il y avait un enfant qui jouait dans la cour; l'enfant de la portière ou d'une ouvrière quelconque. C'est là un de ces hasards qu'on retrouve toujours et qui semblent faire partie de la mystérieuse mise en scène des événements lugubres. L'enfant allait, venait, courait pour se réchauffer, riait et chantait à haute voix. Hélas! à quoi les jeux des enfants ne se mêlent-ils pas! C'était cette petite fille que Fantine entendait chanter.

– Oh! reprit-elle! c'est ma Cosette! je reconnais sa voix!

L'enfant s'éloigna comme il était venu, la voix s'éteignit, elle écouta encore quelque temps, puis son

visage devint triste, et M. Madeleine l'entendit qui disait à voix basse: – Comme ce médecin est méchant de ne pas me laisser voir ma fille! Il a une mauvaise figure, cet homme-là!

Cependant le fond riant de ses idées revint. Elle continua de se parler à elle-même, [+ + + +] la tête sur l'oreiller [+ + + +] : – Comme nous allons être heureuses! Nous aurons un petit jardin d'abord! M. Madeleine me l'a promis. Ma fille jouera. Elle doit savoir ses lettres maintenant. Elle courra dans l'herbe après les papillons. Je la regarderai. Et puis, elle fera sa première communion. Ah çà, quand fera-t-elle sa première communion?

Elle se mit à compter sur ses doigts.

– ... Un, deux, trois, quatre.... elle a cinq ans. Dans sept ans. Elle aura un voile blanc, des bas à jour, elle aura l'air d'une petite femme. O ma bonne sœur, vous ne savez pas comme je suis bête, voilà que je pense à la première communion de ma fille!

Il avait quitté la main de Fantine. Il écoutait ces paroles comme on écoute une musique, les yeux à terre, l'esprit plongé dans des réflexions sans fond. Tout à coup elle cessa de parler, cela lui fit lever machinalement la tête. Fantine était devenue effrayante.

Elle ne parlait plus, elle ne respirait plus; elle s'était soulevée à demi sur son séant, son épaule maigre sortait de sa chemise, son visage, radieux le moment d'auparavant, était blême, et elle semblait fixer sur quelque chose de formidable, devant elle, à l'autre extrémité de la chambre, son oeil agrandi par la terreur.

– Mon Dieu! s'écria-t-il. Qu'avez-vous, Fantine?

Elle ne répondit pas, elle ne quitta point du regard l'apparition qu'elle semblait avoir devant les yeux, elle lui toucha l'épaule d'une main et de l'autre lui fit signe de regarder derrière lui.

Il se retourna, et vit Javert.

Voici ce qui s'était passé.

Il était plus de minuit quand M. le maire de M. sur M. était sorti de la salle des assises d'Arras. Il était rentré à son auberge, juste à temps pour repartir par la malle-poste où l'on se rappelle qu'il avait retenu sa place. Un peu avant six heures du matin, il était arrivé à M. sur M., et son premier soin avait été d'entrer à l'infirmerie et de voir Fantine.

Cependant, à peine avait-il quitté la salle d'audience de la cour d'assises, que l'avocat général, revenu du premier saisissement, avait pris la parole pour déplorer l'acte de folie de l'honorable maire de M. sur M., déclarer que ses convictions n'étaient en rien modifiées par cet incident bizarre qui s'éclaircirait plus tard, et requérir, en attendant, la condamnation de ce Champmathieu, évidemment le vrai Jean Tréjean. La persistance de l'avocat général était visiblement en contradiction avec le sentiment de tous, du public, de la cour et du jury. Le défenseur avait eu peu de peine à réfuter le ministère public et à établir que, par suite des révélations de M. Madeleine, c'est-à-dire du vrai Jean Tréjean, la face de l'affaire était bouleversée de fond en comble, et que le jury n'avait plus devant les yeux qu'un innocent. L'avocat avait tiré de là quelques épiphonèmes habituels sur les erreurs judiciaires, etc., etc., le président s'était joint au défenseur, et le jury en quelques minutes avait mis hors de cause Champmathieu.

Cependant il fallait un Jean Tréjean à l'avocat général, et n'ayant plus Champmathieu, il prit Madeleine.

Immédiatement après la mise en liberté de Champmathieu, l'avocat général s'enferma avec le président. Ils conférèrent "de la nécessité de se saisir de la personne de M. le maire de M. sur M.". Cette phrase, où il y a beaucoup de de, est de M. l'avocat général, entièrement écrite de sa main sur la minute de son rapport au procureur général. La première émotion passée, le président fit peu d'objections. Il fallait bien que justice eût son cours. Et puis, pour tout dire, quoique le président fût homme bon et assez intelligent, il était fort royaliste en même temps, fort royaliste et presque ardent, et il avait été choqué que le maire de M. sur M., en parlant du débarquement à Cannes eût dit l'empereur et non Buonaparte.

L'ordre d'arrestation fut donc expédié. L'avocat général l'envoya à M. sur M. par un exprès, à franc étrier, et en chargea l'inspecteur de police Javert.

On sait que Javert était revenu à M. sur M. immédiatement après avoir fait sa déposition.

Quelqu'un qui n'eût pas connu Javert et qui l'eût vu au moment où il pénétra dans la chambre de Fantine n'eût pu rien deviner de ce qui se passait et lui eût trouvé l'air le plus ordinaire du monde. Il était froid, calme, grave, avait ses cheveux gris parfaitement lissés sur les tempes et avait monté l'escalier avec sa lenteur habituelle. Quelqu'un qui l'eût connu à fond et qui l'eût examiné attentivement, eût frémi. – La boucle de son col de cuir était sur son oreille gauche. Un tel désordre si ++ était évidemment +++ préoccupation extraordinaire. Javert était un caractère complet, ne °laissant faire° de pli ni à

son devoir, ni à son uniforme; méthodique avec les scélérats, rigide avec les boutons de son habit.

Pour qu'il eût mal mis la boucle de son col, il fallait °qu'il y eût° en lui une de ces émotions qu'on pourrait appeler des tremblements de terre intérieurs.

Il était venu simplement, avait requis un caporal et quatre soldats au poste voisin, avait laissé les soldats à la porte et s'était fait indiquer la chambre de Fantine par la portière sans défiance, accoutumée qu'elle était à voir des gens armés demander monsieur le maire.

Arrivé à la chambre de Fantine, Javert tourna la clef avec une douceur de garde-malade ou de mouchard, et entra.

A proprement parler, il n'entra pas. Il se tint debout dans la porte entrebâillée, le chapeau sur la tête, la main gauche dans sa redingote fermée jusqu'au menton. Dans le pli du coude on pouvait voir le pommeau de plomb de son énorme canne qui disparaissait derrière lui.

Il resta ainsi quelques instants sans qu'on s'aperçût de sa présence. Tout à coup Fantine leva les yeux, le vit et fit retourner M. Madeleine.

A l'instant où le regard de Madeleine rencontra le regard de Javert, Javert, sans bouger, sans remuer, sans °approcher°, devint épouvantable. La certitude de tenir enfin Jean Tréjean venait de faire apparaître sur sa face tout ce qu'il avait dans l'âme. Aucun sentiment humain ne réussit à être hideux, comme la joie. Javert en ce moment avait le visage d'un démon qui vient de retrouver un damné.

La Fantine n'avait point vu Javert depuis le jour où M. le maire l'avait arrachée à cet homme. Son cerveau malade ne se rendit compte de rien, seulement elle ne

douta pas qu'il ne revint la chercher. Elle trembla devant cette figure °affreuse°, ses dents claquèrent, elle cacha son visage de ses deux mains et cria avec effroi:

– Monsieur Madeleine, sauvez-moi!

Jean Tréjean, – nous ne le nommerons plus désormais autrement, s'était levé. Il dit à Fantine de sa voix la plus douce et la plus calme:

– Soyez tranquille. Ce n'est pas pour vous qu'il vient.

Puis il s'adressa à Javert et lui dit:

– Je sais ce que vous voulez.

Javert répondit:

– Allons, vite!

Il y eut dans l'inflexion qui accompagna ces deux mots je ne sais quoi de fauve et de frénétique. Javert ne prononça pas: Allons, vite! il dit: °Allonouaite°! Ces deux mots ainsi articulés ressemblaient moins à une parole humaine qu'à un rugissement.

En parlant ainsi il ne fit point un pas; il lança sur Jean Tréjean ce regard qu'il jetait comme un crampon, *[une ligne barrée]* et avec lequel il avait coutume de tirer violemment les misérables à lui.

C'était ce regard que Fantine avait senti pénétrer jusque dans la moelle de ses os deux mois auparavant.

Au cri de Javert, Fantine avait rouvert les yeux. [+ +/ Mais M. le maire était là. Que pouvait-elle craindre?

Javert avança au milieu de la chambre et cria:

– Viendras-tu?

La malheureuse regarda autour d'elle et frissonna. Il n'y avait personne que la religieuse et monsieur le maire. A qui pouvait s'adresser ce tutoiement abject? A elle seulement.

Alors elle vit une chose inouïe, tellement inouïe que jamais rien de pareil ne lui était apparu dans les plus monstrueux délires de la fièvre.

Elle vit le mouchard Javert saisir au collet Monsieur le maire; elle vit Monsieur le maire baisser la tête. Il lui sembla que le monde s'évanouissait.

Javert en effet avait pris Jean Tréjean au collet.

– Monsieur le maire, cria Fantine !

Javert éclata de rire.

– Il n'y a plus de monsieur le maire ici!

– Jean Tréjean n'essaya pas de déranger la main qui tenait le col de sa redingote. Il dit:

– Javert...

Javert l'interrompit: – Appelle-moi monsieur Javert.

– Monsieur Javert, reprit Jean Tréjean , je voudrais vous dire un mot en particulier.

– Tout haut! parle tout haut! on me parle tout haut à moi!

Jean Tréjean continua en baissant la voix:

– C'est une prière que j'ai à vous faire...

– Je te dis de parler tout haut.

– Mais cela ne doit être entendu que de vous seul...

– Qu'est-ce que cela me fait? je n'écoute pas!

Jean Tréjean se tourna vers lui et lui dit rapidement et très bas:

– Accordez-moi trois jours! trois jours pour aller chercher l'enfant de cette malheureuse femme! Je paierai ce qu'il faudra. Vous m'accompagnerez, si vous voulez.

– Tu veux rire, cria Javert ! Ah çà! je ne te croyais pas bête! Tu me demandes trois jours pour t'en aller! Tu dis que c'est pour aller chercher l'enfant de cette fille! Ah! ah! c'est bon! voilà qui est bon!

Fantine eut un tremblement.

– Mon enfant, s'écria-t-elle ! aller chercher mon enfant! Elle n'est donc pas ici! Ma sœur, répondez-moi, où est Cosette? je veux mon enfant! monsieur Madeleine! monsieur le maire!

Javert frappa du pied.

– Voilà l'autre à présent! Te tairas-tu, drôlesse! Je te dis qu'il n'y a point de monsieur Madeleine et qu'il n'y a point de monsieur le maire. Il y a un voleur, il y a un brigand, il y a un forçat appelé Jean Tréjean ! c est lui que je tiens! voilà ce qu'il y a!

Fantine se dressa en sursaut, appuyée sur ses bras roides et sur ses deux mains, elle regarda Jean Tréjean, elle regarda Javert, elle regarda la religieuse, elle ouvrit la bouche comme pour parler, un râle sortit du fond de sa poitrine, ses dents claquèrent, puis elle s'affaissa sur l'oreiller. Sa tête heurta le chevet du lit et vint retomber sur sa poitrine, la bouche °béante°, les yeux ouverts et éteints.

Elle était morte.

Jean Tréjean posa sa main sur la main de Javert qui le tenait, et l'ouvrit comme il eût ouvert la main d'un enfant, puis il dit à Javert:

– Vous avez tué cette femme.

– Finirons-nous, cria Javert furieux ! Je ne suis pas ici pour entendre des raisons. Economisons tout ça. La garde est en bas. Marchons tout de suite, ou les poucettes!

Il y avait dans un coin de la chambre un lit en fer qui n'était pas occupé. Jean Tréjean alla à ce lit, brisa entre ses poings la tringle du chevet, la prit et considéra Javert. Javert + et recula vers la porte.

Jean Tréjean, sa barre de fer à la main, marcha lentement vers le lit de Fantine. Quand il y fut parvenu, il se retourna et dit à Javert d'une voix si + + + qu'on l'entendait à peine:

– Je ne vous conseille pas de me déranger en ce moment.

Ce qui est certain, c'est que Javert tremblait.

Il eut l'idée d'aller appeler la garde, mais Jean Tréjean pouvait profiter de cette minute pour s'évader. Il resta donc, et s'appuya au chambranle de la porte sans quitter du regard Jean Tréjean .

Jean Tréjean posa son coude sur la pomme du chevet du lit et sa tête sur sa main, et se mit à regarder Fantine immobile et étendue. [+ +] Il demeura ainsi, quelques minutes, absorbé, muet, et ne songeant évidemment plus à aucune chose de cette vie. Il n'y avait plus rien sur son visage et dans son attitude qu'une inexprimable pitié. Après quelques instants de cette rêverie, il se pencha vers Fantine et lui parla à voix basse.

Que lui dit-il? Que pouvait dire cet homme qui était brisé à cette femme qui était morte? Qu'était-ce que ces paroles? Nul ne les a entendues. La morte les entendit-elle? Il y a des illusions touchantes qui sont peut-être des réalités sublimes. Ce qui est hors de doute, c'est que la sœur, unique témoin de la chose qui se passait, a souvent raconté qu'au moment où Jean Tréjean parla à l'oreille de Fantine elle vit distinctement poindre un ineffable sourire sur ces lèvres pâles et dans ces prunelles vagues, pleines de l'°étonnement° du tombeau.

Jean Tréjean se redressa prit dans ses deux mains la tête de Fantine et l'arrangea sur l'oreiller comme une mère eût fait pour son enfant, il lui rattacha le cordon de sa

chemise et rentra ses cheveux sous son bonnet. Cela fait, il lui ferma les yeux. La main de Fantine pendait hors du lit. Il s'agenouilla devant cette main, la souleva doucement et la baisa.

Puis il se leva, et se tournant vers Javert:

– Maintenant, dit-il, je suis à vous.

Javert déposa Jean Tréjean à la prison de la ville.

L'arrestation de M. Madeleine produisit à M. sur M. une sensation, °ou pour mieux° dire une commotion extraordinaire. Nous sommes tristes de ne pouvoir dissimuler que sur ce seul mot: c'était un galérien, tout le monde à peu près l'abandonna. En moins de deux heures tout fut oublié, et ce ne fut plus "qu'un galérien". Toute la journée on entendit dans toutes les parties de la ville des conversations comme celle-ci:

– Vous ne savez pas? c'était un forçat libéré! – Qui ça? – Le maire. – Bah! M. Madeleine? – Oui. – Vraiment? – Il ne s'appelle pas Madeleine, il a un affreux nom, Béjean, Boujean. – Ah, mon Dieu! – Il est arrêté. – Arrêté! – En prison à la prison de la ville, en attendant qu'on le transfère. Il va passer aux assises pour un vol de grand chemin qu'il a fait autrefois. – Eh bien! je m'en doutais. Cet homme était trop bon, trop parfait, trop confit. Il refusait la croix, il donnait des sous à tous les petits drôles qu'il rencontrait. J'ai toujours pensé qu'il y avait là-dessous quelque mauvaise histoire.

"Les salons" surtout abondèrent dans ce sens.

Une vieille dame abonnée à la Gazette de France fit cette réflexion dont il est presque impossible de sonder la profondeur: – Je n'en suis pas fâchée. Cela apprendra aux buonapartistes!

C'est ainsi que M. Madeleine s'évanouit à M. sur M. Trois ou quatre personnes seulement dans toute la ville restèrent fidèles à cette mémoire. La vieille portière qui l'avait servi fut du nombre.

Le soir de ce même jour, cette digne vieille était assise dans sa loge, encore tout effarée et réfléchissant tristement. La fabrique avait été fermée toute la journée, la maison et la rue étaient désertes. Il n'y avait dans la maison que deux religieuses qui gardaient le corps de Fantine.

Tout à coup on frappa au carreau de la loge qui donnait sur la cour. La portière leva les yeux et à la lueur vague que jetait sa chandelle, elle reconnut M. Madeleine.

– Ouvrez, dit-il.

Elle ouvrit la bouche pour jeter un cri et se retint.

Elle ouvrit en toute hâte.

Jean Tréjean entra et referma soigneusement la porte de la cour derrière lui.

– Mon Dieu, monsieur le maire, s'écria-t-elle enfin, je vous croyais...

Elle s'arrêta, la fin de sa phrase eût manqué au respect du commencement. Jean Tréjean était toujours pour elle Monsieur le maire.

Il acheva sa pensée.

– En prison, dit-il. J'y étais il n'y a qu'un moment. J'ai brisé un barreau d'une fenêtre, je me suis laissé tomber du haut d'un toit, et me voici. Donnez-moi la clef de ma chambre et allez me chercher la sœur Bonne.
[premier emploi du nom en rédaction initiale]

La sœur Bonne était celle qui avait vu expirer Fantine.

La vieille obéit en toute hâte. Il ne lui fit aucune recommandation; il était bien sûr qu'elle le garderait mieux qu'il ne se garderait lui-même.

On n'a jamais su comment il avait réussi à pénétrer dans la cour sans faire ouvrir la porte cochère. Il avait un passe-partout qui ouvrait une petite porte; mais on avait dû le fouiller et lui prendre ce passe-partout.

Il monta l'escalier qui conduisait à sa chambre. Arrivé en haut, il posa son bougeoir sur les dernières marches de l'escalier, ouvrit sa porte, entra dans sa chambre et alla y fermer à tâtons la fenêtre et son volet, puis il revint prendre sa bougie et rentra dans sa chambre. Il prit une feuille de papier sur la table et y écrivit quelques lignes. Puis il tira d'une armoire une vieille chemise à lui qu'il déchira. Cela fit quelques morceaux de toile dans lesquels il emballa les deux flambeaux d'argent. Du reste il n'avait ni hâte ni agitation. Et, tout en emballant les chandeliers de l'évêque, il mordait dans un morceau de pain noir. Il est probable que c'était le pain de la prison qu'il avait emporté en s'évadant.

On frappa deux petits coups à la porte.

– Entrez, dit-il.

C'était la sœur Bonne.

Elle était pâle, elle avait les yeux rouges, la chandelle qu'elle tenait vacillait dans sa main. Les violences de la destinée ont cela de particulier que, si perfectionnés ou si refroidis que nous soyons, elles nous tirent du fond des entrailles la nature humaine et la forcent de reparaître à la surface. Dans les émotions de cette journée, la religieuse était redevenue femme. Elle avait pleuré, et elle tremblait.

Jean Tréjean venait d'écrire quelques lignes sur un papier qu'il tendit à la religieuse en disant: – Ma sœur, vous remettrez ceci à monsieur le curé.

Le papier était déplié. Elle y jeta les yeux et lut : – "Je prie monsieur le curé de veiller sur tout ce que je laisse ici. Il voudra bien payer là-dessus les frais de mon procès et l'enterrement de la femme qui est morte aujourd'hui. Le reste sera aux pauvres."

La sœur voulut parler, mais elle put à peine balbutier quelques sons inarticulés. Elle parvint cependant à dire :

– Est-ce que monsieur le maire ne désire pas revoir une dernière fois cette pauvre femme?

– Non, dit-il, on est à ma poursuite, on n'aurait qu'à m'arrêter dans sa chambre, cela la troublerait.

Il achevait à peine qu'un grand bruit se fit dans l'escalier. Ils entendirent un bruit de pas qui montaient, et la vieille portière qui disait de sa voix la plus haute et la plus perçante:

– Mon bon monsieur, je vous jure le bon Dieu qu'il n'est entré personne ici de toute la journée ni de toute la soirée, que je n'ai pas quitté ma porte!

Un homme répondit:

– Cependant il y a de la lumière dans cette chambre.

Ils reconnurent la voix de Javert.

La porte de la chambre en s'ouvrant masquait l'angle du mur à droite. Jean Tréjean souffla la bougie et se mit dans cet angle.

La religieuse tomba à genoux près de la table.

La porte s'ouvrit.

Javert entra.

On entendait le bruit de plusieurs hommes et les protestations de la portière dans le corridor.

La religieuse ne leva pas les yeux. Elle priait.

La chandelle était sur la cheminée et ne donnait que peu de clarté.

Javert aperçut la religieuse et s'arrêta interdit.

On se rappelle que le fond même de Javert, son élément, son milieu respirable, c'était la vénération de toute autorité. Il était tout d'une pièce et n'admettait ni objection, ni restriction. Pour lui, bien entendu, l'autorité ecclésiastique était la première de toutes. Il était religieux et correct sur ce point comme sur tous. A ses yeux un prêtre était un esprit qui ne se trompe pas, une religieuse était une créature qui ne pêche pas. C'étaient des âmes murées à ce monde avec une seule porte qui ne s'ouvrait jamais que pour laisser sortir la vérité.

En apercevant la sœur, son premier mouvement fut de se retirer.

– Pardon ! dit-il et il + + + +.

Cependant il y avait aussi un autre devoir qui le tenait, et qui le poussait impérieusement en sens inverse. Son second mouvement fut de rester, et de hasarder au moins une question.

C'était cette sœur Bonne qui n'avait menti de sa vie. Javert le savait.

– Ma sœur, dit-il, êtes-vous seule?

Il y eut un moment affreux pendant lequel la pauvre portière se sentit défaillir.

La sœur leva les yeux et répondit:

– Oui.

– Ainsi, reprit Javert, excusez-moi si j'insiste, c'est mon devoir, vous n'avez pas vu ce soir une personne, un homme. Il s'est évadé, nous le cherchons, – ce nommé Jean Tréjean, vous ne l'avez pas vu?

La sœur répondit: – Non.

Elle mentit sans hésiter, rapidement, comme on se dévoue.

– Pardon, dit Javert, et il se retira en saluant profondément.

O sainte fille, vous n'êtes plus de ce monde depuis beaucoup d'années; vous avez rejoint dans la lumière vos sœurs les vierges et vos frères les anges; que ce mensonge vous soit compté dans le paradis!

Une heure après, un homme, marchant à travers les arbres et les ténèbres, s'éloignait rapidement de M. sur M. dans la direction de Paris. Cet homme était Jean Tréjean . Il a été établi, par le témoignage de deux ou trois rouliers qui l'avaient rencontré, qu'il portait un paquet et qu'il était vêtu d'une blouse. Où avait-il pris cette blouse? On ne l'a jamais su. Cependant un vieux ouvrier était mort quelques jours auparavant à l'infirmerie de la fabrique, ne laissant que sa blouse. C'était peut-être celle-là.